L... BERTÉ ET LE PATRIOTE
V...
ST-BONIFACE, VENDREDI 28 NOVEMBRE 1958
PRIX: SEPT CENTS



La commission pour la délimitation des nouvelles "divisions" scolaires au Manitoba (Boundaries Commission) tiendra une série de séances publiques dans plusieurs centres manitobains à partir du premier décembre pour entendre les commentaires des contribuables au sujet des projets de divisions. Sur la photo l'on voit, dans l'ordre habituel: MM. Murdoch McIver (Reston), F. Szewczyk (Dauphin), le docteur R. M. Fisher, vice-président, l'hon. Juge Alfred-M. Monnin, président; MM. Geoffrey Davies, sous-secrétaire, Charland Prud'homme (St-Boniface), Mme E. F. Milton (Flin Flon) et M. C. K. Rogers, secrétaire. (Photo Free Press)

Voir article en page éditoriale)

Ci-dessous, deux projets de divisions, pour les régions de Ste-Rose-du-Lac et de "La Montagne". (Voir détails en page 6).

Magnifique bilan de la justice québecoise à l'égard des écoles protestantes minoritaires

QUEBEC — Les deux nouveaux conseillers législatifs, les honorables Dr Albiny Paquette, ex-ministre de la Santé, et John P. Rowat, n.p., de Montréal, ont proposé et secondé respectivement l'Adresse en réponse au discours du Trône.

Quant au secondeur de l'Adresse, M. Rowat a affirmé que jamais, depuis la Confédération, la minorité protestante n'a été traitée avec plus de justice que sous le régime du premier ministre Duplessis. Il a déclaré, aussi, que grâce au premier ministre actuel, les écoles protestantes de la province ont bénéficié de leur complète autonomie.

Le nouveau représentant de la division de Lorimier a d'abord présenté ses hommages au président de la Chambre, rappelé qu'il est né dans la ville de Richmond et qu'il a été baptisé à St-Georges de Beauce puis déploré le décès des trois conseillers législatifs décédés depuis la dernière session.

Situation différente

M. Rowat a consacré la majeure partie de son discours, ensuite, à la question de l'éducation. Il a rappelé que lors de sa nomination au Bureau central des écoles protestantes de Montréal, en 1946, cet organisme avait une dette de près de $10 millions et fonctionnait avec un déficit annuel élevé. Cette année-là, le gouvernement décidait d'absorber le paiement de toutes les dettes scolaires jusqu'à concurrence d'environ $100 millions. Le Bureau central des écoles protestantes de Montréal a continué d'avoir des déficits annuels de $900,000; jusqu'en 1949. A cette époque, par suite de la hausse dans l'inscription des élèves, il devenait essentiel de construire de nouvelles écoles. Bien plus, les salaires des professeurs restaient à un bas niveau. Il fallut la promesse d'une aide du premier ministre à feu M. Dunton, alors président du Bureau central des écoles protestantes, pour permettre à cet organisme d'aller de l'avant dans son programme de construction d'écoles.

M. Rowat a ajouté que depuis lors, le gouvernement a payé les déficits accumulés de 1946 à 1949, qui se chiffraient à plus de $2 millions. La mise en vigueur d'une taxe d'éducation, en 1949, a permis au Bureau central d'augmenter substantiellement ses revenus.

Intervention de M. Duplessis

Durant la session de 1955-56, a continué le nouveau conseiller, le gouvernement a cru devoir permettre au Bureau central de hausser le barème d'imposition scolaire dans les municipalités du dehors afin qu'il soit conforme à celui de Montréal.

"Cette mesure seule, a-t-il souligné, a procuré un revenu additionnel de plus de $700,000 par année au Bureau central des écoles protestantes, sans parler des avantages financiers qu'il a valus aux commissions d'écoles catholiques. Il n'y a aucun doute dans mon esprit que sans l'appui financier, le secours personnel et la législation de l'hon. M. Duplessis et de son gouvernement, nous, citoyens protestants du district de Montréal, n'aurions pu avoir les belles écoles que nous possédons aujourd'hui, pas plus que nous n'aurions procuré à notre personnel enseignant les salaires actuels qui peuvent se comparer à ceux de n'importe quelle autre corporation scolaire au Canada.

927 classes de plus

M. Rowat a rappelé que depuis 1946, il s'est construit 6 autres High Schools, 30 écoles élémentaires, tandis que 38 écoles ont été agrandies, ce qui a procuré 927 classes de plus. En outre, les commissions scolaires protestantes locales ont dépensé $26 millions en travaux de construction.

Autonomie protestante

Dans l'opinion du nouveau conseiller, la minorité protestante en cette province ne réalise peut-être pas assez la contribution que M. Duplessis a apportée à l'éducation protestante à quelque niveau que ce soit.

"J'aimerais dire publiquement et catégoriquement, a-t-il continué, que jamais depuis la Confédération la minorité protestante n'a été traitée avec plus de justice. Pendant mon mandat de douze ans au Bureau central des écoles protestantes, je n'ai jamais été témoin d'une tentative d'ingérence du gouvernement dans l'administration de nos écoles ou dans le paiement des salaires à nos professeurs. Pour employer un terme parfois mal interprété, nous, citoyens protestants, possédons notre autonomie dans la province et elle est respectée par nos compatriotes."

M. Rowat a cité comme exemple un projet de loi soumis au cours de la dernière session. Le président du comité protestant avait l'impression que certaines dispositions du bill violaient les droits ou l'autonomie de la minorité protestante. La question fut portée à l'attention du premier ministre et le projet de loi fut retiré.

A la fin de son discours, le nouveau conseiller a déclaré que lorsque les Canadiens de langue française, qui sont une minorité, réclament leur autonomie, ils ne demandent pas une faveur, mais tout simplement le respect de leurs droits et privilèges. "Nous Canadiens de langue anglaise, a-t-il conclu, nous devrions les appuyer dans leurs justes revendications".

Un léger effort fermerait les camps de réfugiés

MONTREAL — Il suffirait d'un léger effort financier ($290,000) des nations occidentales pour fermer complètement les camps de réfugiés d'Europe, qui abritent encore 20,000 personnes.

Le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, M. Auguste Lindt, de passage à Montréal où il a pris l'avion pour Genève, a signalé cependant que son organisme a sous sa tutelle un million de réfugiés sur le continent européen et presque autant en dehors de l'Europe. Ils n'ont pas tous besoin d'aide financière, mais l'agence des Nations unies leur sert en quelque sorte de conseillère dans les problèmes juridiques ou autres qu'ils peuvent rencontrer.

M. Lindt a déclaré que le gouvernement canadien, avec qui il vient d'avoir des entretiens, semble favorable à l'idée d'une "Année des Réfugiés" destinée à attirer l'attention mondiale sur cette grave question humanitaire. Cette initiative du Royaume-Uni fut acceptée avec une forte majorité aux Nations unies, le seul dissentiment venant du bloc communiste.

Plus d'immigrants

Le haut-commissaire pour les réfugiés a proposé à Ottawa une augmentation de la contribution financière et l'admission d'un plus grand nombre de ces personnes chassées de leur foyer. Le Canada, a-t-il ajouté, est proportionnellement à sa population le pays qui a accueilli le plus de Hongrois.

L'organisme que dirige M. Lindt ne s'occupe pas des Arabes qui ont perdu leur foyer à la suite de la création de l'Etat d'Israël; ils relèvent d'une agence spéciale des Nations unies.

M. Lindt estime à 22,000,000 le nombre de personnes déplacées à cause des guerres et des révolutions ou par le fait de gouvernements totalitaires comme celui de l'URSS. La Croix-Rouge internationale, comme elle l'a fait pour les réfugiés du Maroc et de la Tunisie, contribue à soulager ces malheureux, sauf évidemment ceux des pays dans l'orbite soviétique.

Il est un problème grave que l'on est porté à oublier: c'est celui des quelque 10,000 Européens qui avaient fui en Extrême-Orient pendant ou après la première guerre mondiale. La plupart sont en Chine, et il n'est pas facile de résoudre le problème de leur visa et de leur nationalité.

Le Pape a reçu les officiers des Corps armés pontificaux

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté Jean XXIII a reçu en audience les officiers des Corps armés pontificaux. Arrivés près du trône ceux-ci s'agenouillèrent et le Pape les a invités à se relever en leur disant: "J'étais sergent au cours de la grande guerre et vous, si je ne me trompe pas, vous êtes tous officiers."

Messages de réconfort du Pape aux cardinaux Stepinac et Mindszenty

CITE DU VATICAN — Le Souverain Pontife vient d'envoyer aux cardinaux Mindszenty et Stepinac des messages particuliers en latin, dont voici la traduction: "A Notre cher Fils cardinal Joseph Mindszenty, archevêque d'Esztergom: En exprimant Notre profonde douleur de n'avoir pu vous embrasser en la circonstance de Notre élévation au Trône de Pierre, Nous vous donnons de tout coeur, très cher Fils, une Bénédiction apostolique particulière en gage de l'effusion des dons célestes.

JEAN XXIII."

"A Notre cher Fils cardinal Louis Stepinac, archevêque de Zagreb: Très affecté de n'avoir pu vous embrasser à Rome, très cher Fils, lors de Notre élévation à la Chaire de Pierre, Nous vous envoyons une Bénédiction apostolique spéciale en gage des réconforts divins.

JEAN XXIII."

Installation au siège de St. Catharines de Son Exc. Mgr McCarthy

ST. CATHARINES, Ont. — Son Exc. Mgr T. J. McCarthy, premier évêque du nouveau diocèse de St. Catharines, Ontario, a été installé officiellement dans la cathédrale de St. Catharines, par son Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, en la fête de sainte Catherine, le 25 novembre. Son Exc. Mgr McCarthy a quitté le siège épiscopal de Nelson, C.-B., pour celui de St. Catharines.

Congrès international pour l'étude du Nouveau Testament

STRASBOURG — Un congrès international pour l'étude du Nouveau Testament, réunissant plus de cent cinquante savants et professeurs d'Europe et d'Amérique, tant catholiques que protestants, s'est tenu à l'université de Strasbourg. Ce congrès avait pour but d'étudier l'état actuel des travaux de recherche dans les divers secteurs de l'exégèse néo-testamentaire et de l'histoire des origines chrétiennes. Parmi les exposés figuraient notamment une communication relative à l'âge de Notre-Seigneur Jésus-Christ au moment où il a commencé sa vie publique.

Club des 200

Un membre de Kingston, Ont., écrit

ST-BONIFACE — Le Club des 200 recrute ses membres même en dehors de la province. Il y en a du Québec, de l'Ontario, des Etats-Unis; il y en eut même d'Europe. Le secrétariat recevait récemment la contribution d'un ancien visiteur d'écoles qui est resté attaché à sa province natale. Voici ce qu'il écrivait à l'occasion de son inscription au Club des 200, édition 1958:

Association d'Education,
577, rue Des Meurons,
Saint-Boniface, Manitoba.

Messieurs,

Fils de l'Association, de qui j'ai reçu non seulement la nourriture de subsistance mais encore la formation authentiquement canadienne, je me sentirais ingrat de lui refuser si tôt la contribution au fameux Club des 200. Je pose ce geste pour rappeler aux instituteurs la force de l'habitude et de l'exemple.

"Nos écoles"! thème qui rappelle les luttes successives entreprises depuis 1890, thème qui continuera d'être la vitamine A des progrès manitobains et rejaillira sur tout le pays.

Ici, à Kingston, la ville la plus traditionnellement anglaise du pays, nous du Club Champlain et de la nouvelle mission française, Saint-François d'Assise, avons entrepris d'obtenir une classe française pour les petits. Déjà les samedis matins vingt-deux petits de six ans suivent des cours de lecture française. Les parents font de véritables sacrifices. Plusieurs des enfants voyagent dix milles pour se rendre à cette classe de catéchisme et de français.

Je demeure un ancien visiteur qui souhaite à l'Exécutif 1958-59 courage et succès. Je lis fidèlement dans notre bon journal, **La Liberté et le Patriote**, toutes vos activités et celles du Manitoba français.

Vôtre, fidèle dans l'exil,
Henri PERRON, prêtre.

CINQUIEME LISTE

Dr Robert Jacques, St-Boniface	$ 25.00
Me Louis-Philippe Roy, Winnipeg	25.00
M. Victor Marius, St-Boniface	25.00
MM. Jean et Louis Préfontaine, Précieux-Sang	25.00
Club Social Lydia, Winnipeg	25.00
Dr Jean-Marie Huot, St-Boniface	25.00
M. Léo Loiselle, St-Boniface	25.00
M. Joseph Guay, St-Boniface	25.00
Me Charland Prud'homme, St-Boniface	25.00
M. Léon Laurin, St-Boniface	25.00
M. J.-E. Mireault, Winnipeg	25.00
M. Roger Teillet, Précieux-Sang	25.00
Dr A.-C. Laurin, St-Boniface	25.00
Editions Fides, Montréal	25.00
M. Gildas Molgat, Ste-Rose-du-Lac	25.00
Abbé Henri Perron, Kingston, Ont.	25.00

MEMBRES A DATE: 85

(Communiqué)

Hommage public et officiel au fondateur de Gravelbourg

GRAVELBOURG — A Gravelbourg, le 22 octobre dernier, se déroulait l'importante cérémonie du dévoilement d'un monument élevé à la mémoire de l'abbé Louis-Pierre Gravel, prêtre-colonisateur du sud de la Saskatchewan.

C'est par les soins de la Commission des Lieux et Monuments historiques du Canada qu'a été élevé ce monument; car il ne s'agit nullement d'un geste de patriotisme local, mais d'un hommage public et officiel rendu par le Canada tout entier à une grande figure de l'Ouest canadien.

La plaque de bronze apposée sur les pierres de taille du monument porte ces mots: "Entre les années 1906 et 1926, plus de dix mille Canadiens, dont un grand nombre habitaient alors aux Etats-Unis, vinrent à l'appel de l'abbé Louis-Pierre Gravel, s'établir dans les vastes plaines de la Saskatchewan et y fondèrent des villes ainsi que des institutions culturelles d'expression française." (Between 1906 and 1926 more than ten thousand Canadian citizens, many of whom were then living in the United States, answered the call of Reverend Louis Pierre Gravel to make their homes on the broad plains of Saskatchewan where they built towns and established French-speaking cultural institutions.)



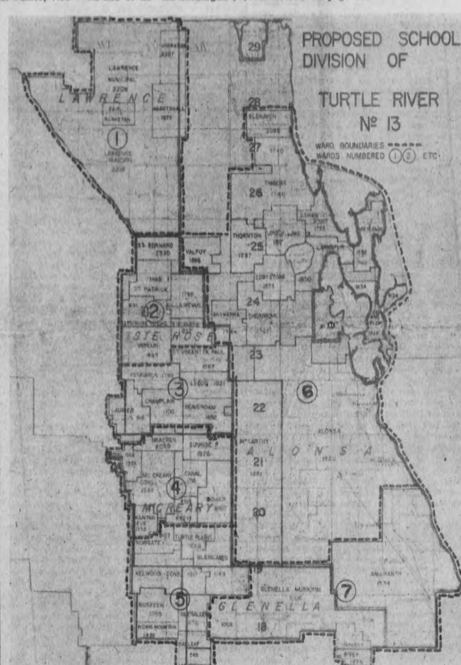
M. l'abbé Louis-Pierre Gravel

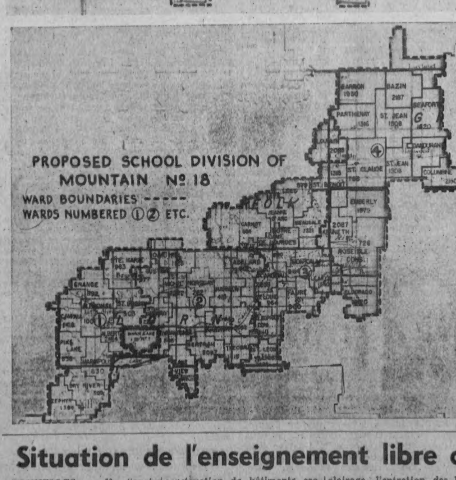
La cérémonie était présidée par Son Hon. le maire Albert-N. Forcier, de la ville de Gravelbourg, qu'entouraient M. Richmond Mayson, de Prince-Albert, le distingué membre de la Commission des Lieux et Monuments historiques du Canada pour la province de Saskatchewan, Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, le R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., provincial des Oblats, et M. l'abbé Dominique Dugas, curé de Gravelbourg. Tous prirent la parole pour rendre hommage, en termes éloquents, à l'oeuvre de l'abbé Gravel.

On remarquait aussi dans l'assistance: le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., ancien recteur du collège de Gravelbourg, M. l'abbé Albert Gravel, de St-Boniface, autrefois curé de Laflèche et cousin de l'abbé Gravel, et des représentants des gouvernements fédéral et provincial. L'absence de M. l'abbé Antoine d'Eschambault, président de la Commission des Lieux et Monuments historiques du Canada, fut vivement regrettée par l'assistance.

C'est M. le juge Georges Hébert et Mme Hébert, de Gravelbourg, beau-frère et soeur de l'abbé Gravel, qui procédèrent au dévoilement du monument.

Les élèves, fanfare du collège en tête, et les professeurs des institutions fondées par l'abbé Gravel, assistaient en grand nombre à cette manifestation, la plus émouvante qu'ait été offerte jusqu'à ce jour à la jeunesse de Gravelbourg.





Jubilé d'argent sacerdotal des RR. PP. Desrochers et Joyal

GRAVELBOURG — Le dimanche 23 novembre eut lieu, au collège de Gravelbourg, la célébration officielle du jubilé d'argent des RR.. PP. Henri Desrochers et Isidore Joyal, O.M.I. Ces fêtes coïncidaient avec la réunion de l'amicale. Un nombre considérable d'invités venus de tous les coins de la province se réunirent pour féliciter les jubilaires et en même temps participer à la réunion de l'amicale.

La fête débuta officiellement par la grand-messe célébrée par le R. P. H. Desrochers, assisté, respectivement comme diacre et sous-diacre, des RR. PP. I. Joyal et Eugène Dubreuil, O.M.I., recteur du collège. Un ancien supérieur de l'institution, le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., donna le sermon de circonstance: il releva les obligations du prêtre, à savoir la science et la sainteté; il termina par des félicitations aux jubilaires et par une exhortation aux élèves actuels à profiter de la formation qui leur est dispensée par les Pères qui se dévouent sans compter pour eux. La chorale du collège, dirigée par le R. P. P. Plamondon, O.M.I., et accompagnée à l'orgue par M. Robert Boulanger, exécuta une messe à trois voix égales de l'abbé Boyer.

Bénédiction

Puis, le groupe se dirigea vers la nouvelle construction de la balle au mur et du curling pour la bénédiction officielle: successivement les RR. PP. Desrochers et Joyal appelèrent les grâces divines sur ces travaux exécutés par les élèves, sous la direction du R. P. Dubreuil et du R. F. Omer Bruyère, O.M.I.

Un succulent banquet, préparé par les Petites Soeurs de la Ste-Famille et servi par les Philosophes, réunit tous les convives. Le R. P. Recteur expliqua l'absence du R. P. I. Tourigny, ainsi que celle d'autres visiteurs du Manitoba empêchés de venir à cause du mauvais état des routes. Il donna ensuite lecture d'un télégramme du R. P. M. Lavigne, O.M.I., provincial de Grouard, et du R. P. A. Lacerte, O.M.I., recteur du collège St-Jean d'Edmonton. Puis commença le banquet, sous la présidence de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg.

(Suite à la dixième page)

Situation de l'enseignement libre au début du pacte scolaire en Belgique

BRUXELLES — Un "pacte national" a été conclu entre les trois grands partis traditionnels de Belgique, tendant a "dépolitiser" le problème scolaire. La situation de l'enseignement libre, en vertu de ce pacte qui a une durée de douze ans, se présente comme suit.

Il n'y aura aucun subside à la construction de bâtiments scolaires, mais 60 pour cent des frais d'équipement dans l'enseignement moyen, normal et technique seront à charge du gouvernement. Sous l'ancien régime, il n'était alloué que 50 pour cent pour l'achat de machines dans l'enseignement technique.

Des subsides de fonctionnement touchent le chauffage, l'éclairage, l'entretien des locaux scolaires, etc.; sous l'ancien régime, les frais de fonctionnement n'étaient pas subventionnés, excepté dans les écoles primaires adoptées par les communes.

Enseignement gratuit

L'enseignement est gratuit pour tous les enfants jusqu'à l'âge de 18 ans, dans tous les degrés. Sous l'ancien régime, les élèves payaient un minimum de frais.

Les enseignants laïcs reçoivent de l'Etat un traitement égal à celui des enseignants officiels; les enseignants religieux de l'enseignement moyen également; ceux de l'enseignement primaire, 60 pour cent du traitement officiel. Sous l'ancien régime, les enseignants laïcs n'étaient subsidiés qu'à raison de 80 pour cent du traitement officiel, les enseignants religieux à raison de 50 pour cent.

Pension de retraite

Les enseignants de l'enseignement libre ont droit à la pension de retraite au même titre que les enseignants officiels. Sous l'ancien régime, les professeurs de l'enseignement moyen et les enseignants religieux étaient exclus du droit à la pension de retraite.

Fonds des constructions

L'enseignement institué par les provinces et les communes est subsidié de la même façon que l'enseignement libre; il bénéficie en outre d'un Fonds des constructions scolaires au montant annuel de 600 millions de francs belges.

La question des mariages mixtes

LONDRES — L'archevêque de Liverpool, Son Exc. Mgr John Carmel Heenan, a adressé au clergé de son diocèse des directives concernant les mariages "mixtes", c'est-à-dire entre un catholique et un co-contractant non-catholique. Contrairement aux règles en vigueur antérieurement, ces cérémonies pourront se passer dorénavant devant le maître-autel dans les églises paroissiales. Les orgues pourront être jouées, mais les cierges ne seront pas allumés sur l'autel.

L'archevêque confie qu'il a eu à faire face à un dilemne dans cette conjoncture, D'un côté, il ne désire pas être considéré comme encourageant les mariages mixtes, et préférerait qu'il n'en soit jamais conclu. Mais d'autre part de telles unions sont autorisées par l'Eglise, et ce que tolère l'Eglise ne doit pas se passer dans l'ombre comme si Elle avait honte de son consentement.

Mgr Heenan ajoute qu'il ne désire pas créer chez le contractant non-catholique de l'amertume sur l'attitude de l'Eglise dans l'interdiction de solennités particulières. C'est pourquoi il autorise le jeu de l'orgue en cette circonstance.

Il est intéressant de signaler que Mgr Heenan s'est acquis la réputation d'un évêque catholique préoccupé de faire tout ce qui est en son pouvoir pour la promotion de relations cordiales entre les catholiques et les non-catholiques.

La Conférence des évêques de l'Eglise luthérienne allemande, réunie à Berlin-Ouest, a pris position contre les mariages mixtes entre protestants et catholiques. Dans une déclaration, les évêques luthériens soulignent qu'un mariage entre personnes de religion différente constitue une "lourde charge" pour les époux. La question de l'éducation des enfants peut aboutir à de douloureux conflits. Aux jeunes protestants, les évêques déclarent: "Ne sous-estimez pas la lourde charge d'un mariage mixte et ne méprisez pas le grand bien de la foi commune dans le mariage."

A tous les protestants envisageant un mariage avec un catholique, les évêques luthériens recommandent: "Ne faites pas des promesses inconsidérées simplement pour avoir la paix. Restez fidèles à votre Eglise également dans le mariage. Exigez que l'éducation protestante de vos enfants soit garantie."

LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

par Donatien Frémont
Spécial à "La Liberté et le Patriote"
(Tous droits réservés)

Chapitre XXIV (suite)

LE DANGER DE L'ESPRIT D'AVENTURE

La plus belle et la mieux parée des jeunes filles s'approche du héros de la fête et l'invite par signes à danser avec elle. La situation est délicate, mais un refus serait considéré comme la pire des insultes. Jean d'Artigue, s'armant de courage, prend donc la main qui s'offre et fait de son mieux pour imiter les balancements de la tête, les contorsions de la figure et du corps, les mouvements grotesques des bras et des jambes dont il a été le témoin stupéfait. Cette performance, remarquable pour un premier essai, soulève un tonnerre d'applaudissements. Elle lui vaut les félicitations personnelles du chef et des membres de sa cour.

Mais le lendemain matin, le visiteur va s'apercevoir que sa belle aventure n'est pas sans danger. Sweet Grass vient en grande pompe, avec sa suite au complet, lui offrir en hommage d'admiration ... sa fille, avec qui il a dansé la veille. Comment sortir de ce guet-apens imprévu? ... Essayons d'abord de gagner du temps, pense d'Artigue.

N'étant ni un valeureux guerrier ni un grand chasseur, dit-il, j'étais loin de m'attendre a un tel honneur; mais si le chef insiste pour m'avoir comme gendre, qu'il m'accorde un délai de quelques jours, afin de convoquer mes amis d'Edmonton et de célébrer l'heureux événement avec tout l'éclat qui convient, en accord avec la tradition des Blancs.

Cette réponse comble de joie Sweet Grass, qui estime l'affaire réglée et se retire. Ouf! notre candide policier l'a échappé belle! En route maintenant pour les bords de la Red Deer, où il suit un groupe de chasseurs métis. Une fois de plus, le roman va devenir la réalité. Avec un cheval et un fusil empruntés, Jean d'Artigue prend part à la poursuite mouvementée d'un troupeau de bisons qui laisse de nombreuses victimes sur le terrain. Mais au retour, s'attardant à visiter d'autres Indiens, le voyageur inexpérimenté, sans s'en apercevoir, se laisse geler les deux oreilles. Il ne reste plus, faute de mieux, qu'à filer à toute vitesse vers Edmonton. La route passe par le fameux camp où il a été comblé de trop d'honneurs. La nouvelle de son arrivée et de son infortune se répand comme une trainée de poudre. Tous les Cris assiègent le wigwam de son ami, le traitant de fourrures, pour exprimer leur sympathie au malade. Le chef Green Grass n'abandonne pas une minute son gendre présomptif et fait venir de loin un fort en médecine qui, dans l'espace d'une semaine, remet en bon état les oreilles sérieusement endommagées. Il y eut sans doute avant le départ — l'histoire ne le dit pas — renouvellement des promesses de mariage ...

UN AUTRE ACCIDENT, PLUS GRAVE QUE LE PREMIER

Au printemps de 1880, après six années de service dans la Police montée, qui lui ont permis d'acquérir une connaissance satisfaisante des Indiens du Nord-Ouest et de leur habitat, Jean d'Artigue décide de rentrer en France. Mais un autre accident, plus grave que le premier, va le contraindre à différer son voyage. Alors en garnison à Fort-Saskatchewan, il est venu assister, à Edmonton, à l'un de ces paw-waw au programme ahurissant: représentation théâtrale de trois heures, suivie d'un banquet et d'un bal qui dure toute la nuit. Les Blancs dansent entre eux, à l'européenne, tandis que des couples métis, dans une pièce voisine, se trémoussent dans une gigue de la Rivière-Rouge interminable et endiablée.

Sans attendre la fin de ces réjouissances, qui peuvent se prolonger parfois durant cinq ou six jours, le jeune Français retourne à pied à sa caserne en passant par Saint-Albert et Lamoureux, où il veut dire adieu à des amis. De ce dernier endroit il est à huit milles seulement de Fort-Saskatchewan et se met en route au coucher du soleil. Mais à une bifurcation, le voyageur prend la mauvaise piste. La nuit est venue, avec la tempête. Une bise glacée souffle violemment du nord-ouest et la neige qui l'aveugle empêche le malheureux de voir à deux pas devant lui. Perdu en plein bois, sa seule ressource est de marcher jusqu'au bout de ses forces, afin de ne pas succomber au froid. Au matin, une maison qu'il reconnait pour celle d'un compatriote! C'est le salut! Le rescapé demande d'abord à manger. Il eût été plus sage de penser premièrement à ses pieds gelés. Ils exigeront un traitement de trois mois à l'infirmerie du fort et échapperont de justesse à l'amputation.

D'Edmonton à Winnipeg, point le plus rapproché du chemin de fer, il existe alors deux modes de locomotion: la charrette de la Rivière-Rouge et le bateau à vapeur descendant le cours de la Saskatchewan. Jean d'Artigue choisit le second, moins sûr et plus long, mais qui lui fera traverser des régions qu'il ne connait pas encore, en touchant à Battleford, Prince-Albert, Le Pas, Cumberland, Grand Rapids, Selkirk.

De retour dans sa patrie, l'ex-policier canadien va condenser en 200 pages le récit de ses expériences uniques et ses réflexions sur le pays où il a passé six belles années de sa vie. C'est un petit livre de lecture très agréable et de réelle valeur documentaire. Jean d'Artigue a parfaitement compris à quelle prospérité future étaient appelés ces territoires immenses et presque inconnus, où les colons commençaient à peine d'arriver. Chose curieuse, il fut le premier à écrire sur cette fameuse Police montée du Nord-Ouest, qui devait tenter par la suite beaucoup de plumes. C'est au public français que le rôle et les exploits de cette dernière ont d'abord été présentés avec quelques détails. Quel accueil le bon travail de Jean d'Artigue a-t-il obtenu chez ses compatriotes? Je ne l'ai vu nulle part mentionné et n'ai pu lire que la version anglaise, publiée à Toronto.

ENCORE UNE TUNIQUE ROUGE

Deuxième tableau, 1881.

Jean d'Artigue à peine rentré en France, le jeune Parisien Georges Bossange, petit-fils et fils des libraires Hector et Gustave Bossange, arrive, le coeur battant, dans la même région de l'Ouest canadien. Il y a été attiré, lui aussi, d'une façon irrésistible, par la tunique rouge de sa Police montée et par l'existence pittoresque de ses ranchers. Chose merveilleuse, le rêve de l'adolescent va se réaliser, tout en procurant au Parisien émigré toute une vie de bonheur complet. Tour à tour membre du fameux corps de gendarmerie à cheval et cowboy préposé à la surveillance de troupeaux, Georges Bossange semble n'avoir jamais connu la moindre nostalgie et s'intègre parfaitement à sa patrie d'adoption. Après dix années de cette vie tonifiante dans les larges espaces, il va passer quelques mois auprès des siens et humer l'air de Paris, mais regagne promptement le ranch de Choinance, dans le voisinage de Saint-Albert. Il épouse une femme du pays, de sang mêlé, et meurt relativement jeune. Ses filles habitent aujourd'hui l'Ouest américain. Georges Bossange était d'origine franco-canadienne par son grand-père, Hector Bossange, et sa grand-mère, née Marie-Julie Fabre, de Montréal.

Les deux premiers Français membres de la Police montée du Nord-Ouest, Jean d'Artigue et Georges Bossange, auront des imitateurs. Vingt ans plus tard, le Dr Adrien Loir, chargé d'une mission dans l'Ouest par le gouvernement canadien, y trouvera sous l'uniforme kaki un Marseillais qui avait comme camarades plusieurs compatriotes.

DES BRIGANDS DE LA PRAIRIE

Troisième tableau, 1886.

Une scène classique de "Western", simple fait divers de la Prairie des premiers temps, emprunté au **Calgary Herald**:

"MM. de Raimbauville sont arrivés de France il y a quelques mois dans l'intention de se livrer à l'élevage dans le Nord-Ouest. Ils viennent d'acquérir un ranch considérable sur la rivière Bow, où ils avaient établi leur campement.

"Ces jours derniers, MM. de Raimbauville avaient acheté des chevaux, entre autres d'un M. Cable. La nuit en question, ils avaient sous la tente $3,300 dont ils avaient fait deux parts, l'une de $3,000 et l'autre de $300, déposées dans deux cachettes différentes. Vers une heure après minuit, ils furent éveillés par trois individus qui se tenaient à la porte de la tente et leur ordonnèrent de sortir. Ils se donnaient comme membres de la police à cheval et demandaient à visiter la tente pour voir si les voyageurs n'avaient pas de whiskey en leur possession.

"MM. de Raimbauville, sans défiance, sortirent de la tente et aussitôt les faux policiers, les couchant en joue avec leurs revolvers, leur lièrent les mains et les attachèrent aux roues des wagons. Ils pénétrèrent ensuite dans la tente et mirent tout sens dessus dessous. Ils ne trouvèrent que la somme de $300 et l'autre cachette échappa à leurs recherches. Les brigands étaient évidemment au courant, car ils sommèrent les prisonniers de dire où se trouvait l'argent qu'ils avaient en leur possession lorsqu'ils avaient payé M. Cable. MM. de Raimbauville répliquèrent que l'argent était placé dans une banque. Sur cette réponse, les brigands se retirèrent, après avoir eu la précaution d'emmener les chevaux des voyageurs à quelque distance du campement."

Et le journal de Calgary tire la morale de cette aventure peu réjouissante:

"MM. de Raimbauville ont toutes nos sympathies; mais comme la perspective d'être pillé et rançonné par des écumeurs de prairie pourrait bien nuire à la colonisation du Nord-Ouest, il est du devoir des autorités de rechercher activement les auteurs d'un pareil acte de brigandage, pour en faire un exemple éclatant."

RANCHERS DE L'ARMEE ET DE LA NOBLESSE

Quatrième tableau, 1902.

Entre Calgary et Edmonton — une distance de 200 milles — c'est la grande prairie ondulée, avec un foin court et dru, que broutent ça et là quelques rares troupeaux en pleine liberté. Un homme dans la quarantaine parcourt le pays, en quête d'un lieu propice à un établissement d'élevage. A environ 75 milles au nord-est de Calgary, il découvre l'endroit rêvé: une vallée à l'abri des rafales du vent, abondamment fournie d'eau, au centre d'une région fertile aux espaces illimités. Par malheur, quelqu'un l'y a devancé. Un modeste ranch se trouve blotti depuis une couple d'années dans ce coin idéal. Qu'à cela ne tienne: le nouveau venu engage des pourparlers avec le propriétaire qui finit par lui céder tout son avoir. L'ancien **Dead Creek** sera désormais le ranch **Sainte-Anne.**

Ce gentleman-farmer français, le premier à venir tenter fortune dans l'Alberta, est Armand Trochu, neveu du général Louis-Jules Trochu, gouverneur de Paris en 1870. Il a un frère colonel de cavalerie, mais ne détient pas lui-même ce grade qui lui sera donné couramment. Il s'est contenté de faire son service militaire dans la cavalerie et s'est occupé ensuite d'affaires d'immeuble.

Les débuts du ranch Sainte-Anne n'eurent rien de spectaculaire. Ce ne fut que deux années après son acquisition qu'Armand Trochu trouva un premier compagnon, le lieutenant de hussards Eckenfelder. Un second suivit bientôt, Devilder, autre ancien officier, fils d'un banquier de Lille. Ces trois hommes, qui ne s'étaient pas connus en France, placèrent leurs intérêts en commun sous la raison sociale **Ste. Anne Ranching and Trading Company.**

En août de la même année 1904, le comte Paul de Beaudrap, qui était repassé au pays natal après un séjour de sept ans à Saint-Hubert-Mission, revenait dans l'Ouest avec sa famille pour une nouvelle tentative. A douze milles au sud-est du ranch Sainte-Anne, il achète une terre, une maison en rondins et vingt bêtes à cornes — premiers éléments du ranch Jeanne d'Arc. Mme de Beaudrap aura la distinction d'être la première femme de cette colonie française de l'Alberta. Le comte a aussi amené son frère, le capitaine Jean de Beaudrap, et le lieutenant François de Torquat. Ce Normand et ce Breton font partie du groupe de cinq officiers de Vannes qui ont préféré briser leur carrière plutôt que de conduire leurs hommes à l'assaut des couvents. Dix ans plus tard, répondant à l'appel de la patrie, ils tomberont tous deux au champ d'honneur.

Il y avait alors cinq autres ranches dans la vaste région comprise entre Calgary et Red Deer. Des colons français vinrent s'établir à proximité de Sainte-Anne. La plupart étaient gens de qualité: le comte Louis de Chauny; le vicomte Bernard de Chaunac-Lanzac, qui se fixera plus tard à Montréal; le baron de Reinach-Werth; le capitaine Theodolo-Theodoli, de la haute noblesse italienne; la comtesse de Cathelineau; Mme de Butruille; ;Figarol Papillard; le colonel Félyne, l'un des derniers venus.

AUMONIER A CHEVAL DANS LA PLAINE

Vers le même temps, les Prêtres de Sainte-Marie de Tinchebray (Orne), jusque là voués à l'enseignement, arrivaient dans la Prairie canadienne, à la suite des décrets d'expulsion. Les PP. Henri-Emile Voisin et Pierre-Jules-Marie Bazin avaient pris les devants; quatre confrères allaient les rejoindre avant la fin de l'année. Leur premier foyer d'action fut Innisfail, d'où ils rayonnèrent sur les ranches dispersés dans la région.

(A suivre)

Les dépôts de la B de M dépassent trois billions

MONTREAL — Les dépôts à la Banque de Montréal ont dépassé, pour la première fois dans l'histoire, les trois milliards de dollars, comme on le voit dans son 141e rapport annuel, paru aujourd'hui. L'exercice financier de la banque a pris fin le 31 octobre.

L'actif, rapporte la banque, est monté à $3,277 millions, soit un accroissement de $411 millions sur il y a un an, tandis que les dépôts marquaient un nouveau sommet de $3,038 millions, quelque $406 millions de plus qu'en 1957.

Le chiffre total des prêts de la B de M, toutefois, reflète ce qu'a été la régression au Canada l'an passé; ceux-ci, à $1,417 millions, ne diffèrent pas beaucoup des $1,438 millions d'il y a un an. Ils comprennent les prêts de la LNL — qui ont eux-mêmes accru de plus de $40 millions et atteint $171,371,272 — permettant à un plus grand nombre de Canadiens de s'acheter des maisons.

Grande liquidité

Le rapport fait voir que la liquidité traditionnelle des avoirs de la B de M demeure grande, avec un actif rapidement réalisable de $1,926 millions, représentant 62.1 pour cent du passif envers les tiers, au lieu de 54.8 pour cent l'an dernier.

La valeur des locaux de banque a aussi augmenté — de $36 millions en 1957 à près de $41 millions — ce qui indique clairement que la B de M continue de multiplier ses facilités pour répondre aux besoins grandissants des Canadiens.

Hausse des profits de la B de M

Le profit annoncé — avant déduction des impôts sur le revenu — marque un nouveau sommet de $22,889,690. Après avoir retranché une provision de $12,533,000 pour acquitter ces impôts, on relève un profit net de $10,356,690, soit $706,998 de plus qu'en 1957.

Les versements aux actionnaires font un total de $8,904,564 — soit $3,628,436 de moins que les impôts sur le revenu de la banque — ce qui laisse un solde de profit de $1,452,126 sur les opérations de plus de 750 succursales et bureaux au Canada et à l'étranger.

Ajoutée aux $2,113,834 de profits non répartis de 1957, cette somme a permis de virer $2 millions à la réserve de la banque, laissant le solde de profits non répartis à $1,565,960 au 31 octobre. Le compte de réserve de la B de M s'établit actuellement à un nouveau record de $120 millions.

La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Consultation populaire au sujet des "divisions" d'écoles secondaires

La "Boundaries Commission" du Manitoba commencera à tenir des séances publiques le premier décembre dans la partie sud-ouest de la province. La Commission a préparé une carte de la province, qui montre les projets de nouvelles divisions scolaires. Elle consultera maintenant les électeurs de chaque localité importante et des environs pour leur permettre de faire des suggestions dans le but d'améliorer les divisions proposées. L'on peut trouver, en effet, qu'une division est trop grande, qu'elle manque d'un nombre suffisant d'élèves, qu'elle ne reflète pas assez concrètement la portion des chemins, des rivières, etc. Un district peut préférer être intégrer dans une division autre que celle qui l'englobe sur la carte. Quand la Commission aura achevé cette partie de son travail, la carte sera revisée et fixée dans sa forme définitive. Les électeurs de chaque division auront ensuite l'occasion de voter pour ou contre l'acceptation de ce plan en ce qui les concerne.

Il est évident qu'un groupe minoritaire qui a réussi dans le passé à tirer la meilleure partie possible d'une loi scolaire défectueuse doit considérer ces quelques semaines de consultation comme un chapitre des plus importants dans l'histoire scolaire de la province. Par le plan des divisions, on enlèvera aux districts scolaires locaux tout pouvoir sur l'enseignement secondaire pour l'attribuer à la commission de la division, tout en laissant tout autre pouvoir à la commission scolaire locale. Or, les Franco-Manitobains contrôlent à l'heure actuelle en campagne une trentaine de high schools. Mais si nos centres sont compris dans une division à majorité anglo-saxonne et, peut-être, protestante, cette heureuse situation deviendra précaire ou, au moins, difficile à maintenir.

Heureusement que la législation nouvelle prévoit ce problème jusqu'à un certain point. La "Boundaries Commission" a le droit, en effet, de tenir compte des facteurs "sociaux et religieux" dans la délimitation des divisions. Cela est explicite dans le rapport intérimaire de la Commission Royale sur l'Education et dans la nouvelle loi (Section 491). De plus, la Commission est libre de donner la valeur qu'elle veut à chaque facteur. En d'autres mots, il y a moyen de suggérer une division très acceptable aux points de vue social et religieux, même si l'évaluation de la propriété et le nombre des élèves ne seraient pas au niveau qui a été préconisé par la Commission Royale. Il n'est plus question, non plus, selon la loi, d'imposer un site d'école et une école dans chaque division.

Ces quelques détails font voir combien il importe que les Franco-Manitobains soient représentés et bien représentés à chaque séance publique de la "Boundaries Commission" à proximité de nos centres. Voici ce qui semble être une ligne de conduite réaliste à tenir en ces circonstances:

1) Montrer de la bienveillance envers les membres de la Commission qui sont des citoyens choisis pour ce travail par le gouvernement et qui cherchent à plaire autant que possible à tout le monde.

2) Se préparer par une réunion, par l'étude des cartes, par le choix de porte-paroles compétents. Laisser entre les mains de la Commission un résumé par écrit des suggestions qui sont faites.

3) Ne pas se prononcer sur le principe même des divisions. Pour le moment, il s'agit d'exercer autant d'influence que possible sur la formation des divisions proposées.

4) Faire ressortir d'abord l'importance de l'entente sociale et religieuse pour que le système de divisions puisse fonctionner dans l'harmonie et avec efficacité réelle, comme si les districts scolaires de la division s'étaient groupés spontanément dans le but de s'assurer un meilleur système d'enseignement secondaire.

5) Ce principe peut amener une suggestion à l'effet que l'un ou l'autre district soit exclu d'une division proposé ou inclu dans la division, à cause des facteurs sociaux et religieux.

6) En général, on aura tout intérêt à faire valoir les problèmes que peuvent causer les distances à parcourir dans une division.

7) Là où il n'est pas possible d'inclure l'un ou l'autre de nos centres dans une division homogène, il y aura souvent moyen d'obtenir que les nôtres soient groupés dans un quartier de la division proposée, ce qui garantit une place sur la commission de la division. A cet effet, il serait dans l'ordre de faire comprendre nos inquiétudes quant à l'enseignement religieux, la place qui est faite au français dans la journée scolaire, l'emploi du personnel catholique et religieux dans nos écoles.

8) Dans certaines régions, les nôtres n'auront pas trop à craindre du plan des divisions et trouveront probablement que leurs désirs ont été amplement prévus par la "Boundaries Commission". Il serait tout de même utile de se présenter pour commenter favorablement ces dispositions prises et pour les défendre au cas où d'autres délégations seraient sur place pour demander des changements.

9) Dans certains cas isolés, les nôtres auraient avantage à chercher à obtenir reconnaissance comme "district isolé", ce qui leur donnerait tous les bénéfices pécuniaires prévus pour les divisions sans qu'ils soient englobés dans une division voisine et peu sympathique.

10) Si le temps le permet; communiquez avec le comité aviseur ou avec l'Association d'Education pour des conseils, etc.

M. Roblin prépare-t-il des élections?

La première session de la 25e législature manitobaine, qui s'ouvrit le 23 octobre, a pris fin le 7 novembre. On ne saurait dire que le programme était chargé. Le gouvernement minoritaire Roblin a proposé seulement cinq projets de loi. Ceux-ci ont été adoptés. Le principal, sans doute, a été celui qui concernait l'établissement des divisions scolaires, conformément aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'éducation au Manitoba.

Selon **La Liberté et le Patriote**, hebdomadaire de Winnipeg, les débats ont été passablement mouvementés. Sans doute, tous les partis de l'Opposition ont accepté, en principe, les cinq projets de loi, mais la bataille s'est faite avec vigueur sur les modalités et le gouvernement s'est rendu, en certains cas, à la critique dans la rédaction finale des projets de loi.

Des deux côtés, on a manoeuvré, cependant avec prudence. Le gouvernement, parce qu'il est en minorité, n'a soumis qu'un programme de législation restreint et, tout en défendant ses projets de loi, a tenu compte de l'avis de l'Opposition dans leur rédaction finale. L'Opposition, si elle a combattu les modalités de la législation qui lui était soumise, n'a pas voulu menacer l'existence même du gouvernement au cours de la première session de la 25e législature.

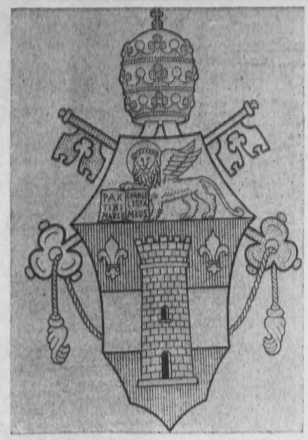
Mais cette tactique ne pourra être indéfiniment utilisée d'une part et de l'autre. Un gouvernement, en effet, ne saurait conduire les affaires du pays que s'il possède une majorité suffisante. Or, dans le cas présent, M. Roblin ne l'a point. Cette courte session lui a fait mieux comprendre qu'il devra demander un mandat clair et précis avant longtemps.

M. Roblin parait en avoir déjà pris la décision. Il a annoncé, en effet, un grand programme législatif en vue d'accroître les facilités de l'éducation, le crédit agricole, l'expansion industrielle, les travaux d'hiver. De plus, il a fait savoir que la province construira un hôpital pour les convalescents, augmentera les services de réadaptation pour les prisonniers. On bâtira également deux hôpitaux pour soigner les maladies mentales à Portage-la-Prairie et à Selkirk et refondra la loi des allocations maternelles, de même que celle relative à l'adoption des enfants. Le gouvernement, de plus, a annoncé un nouveau programme pour l'exploitation des ressources forestières et l'expansion de l'industrie de la pêche. On augmentera aussi le nombre d'unités sanitaires et celui du personnel des gardes-malades. Il est enfin question d'accroître l'aide aux nécessiteux et aux personnes qui reçoivent des pensions de vieillesse.

Les observateurs politiques du Manitoba s'attendent que le premier ministre soumette officiellement ce programme à la législature vers le mois de mars et qu'il lui dise tout simplement être incapable de le réaliser sans y posséder une majorité absolue. M. Roblin déclencherait alors des élections générales pour le mois de juin.

Est-ce que les choses se passeront exactement de cette manière? Tout, du moins, semble l'indiquer.

Camille L'HEUREUX.



Voici un dessin des armoiries du pape Jean XXIII, qui rappellent ses origines et son travail pastoral en France et à Venise. La tour, sur champ rouge, avec barre argentée, est l'antique symbole des Roncalli. Les deux fleurs de lis soulignent le séjour du pape comme nonce apostolique en France. Le lion, avec la devise "Que la paix soit avec vous, Marc, mon évangéliste" représente le siège de Venise, dont le pape était archevêque.

Billet du vendredi

LE SOUVENIR D'ALBERT LOZEAU

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Il y a longtemps qu'on n'entendait plus parler d'Albert Lozeau. Il mourut en 1924, d'une congestion cérébrale, et l'on publia en 1925-1926 ses **Poésies complètes**, en trois volumes. Il s'enfonça depuis dans l'oubli, un peu plus chaque année. Quand sa mère décéda en 1931, on rappela son nom et son souvenir. Entre-temps, fort espacés, des articles de journaux et des conférences disaient au public la vie et la mort du poète, la vie tissée de souffrances, la mort qui lui vint comme une délivrance, puis le couvercle retomba sur son cercueil. Le dernier de ces articles est celui que lui consacra M. Omer Héroux, dans le **Devoir** du 25 janvier 1958.

Agé aujourd'hui de 82 ans, l'ancien rédacteur en chef du **Devoir** connut dans l'intimité Lozeau, son cadet de deux ans, et il raconte que le premier ministre d'alors, sir Wilfrid Laurier, qui visitait lui aussi le poète infirme, n'aurait pas été étranger à la publication en France de son premier recueil de poèmes: **L'Ame solitaire**. (Chez F.-R. de Rudeval, 1907) Car Lozeau fut sa vie durant un malade et un impotent, incapable de marcher, et c'est de son lit, ou d'une chaise roulante, qu'il contemplait l'infime partie du monde qu'il essaya d'incorporer à ses vers. Après une grave intervention chirurgicale, il lui fut permis de se promener un peu en automobile, et ce fut pour le pauvre reclus un émerveillement.

• • •

Lui qui était l'humilité même, et l'effacement, n'en reviendrait pas de se voir compris dans la "Collection des Classiques canadiens", que publie à Montréal la maison **Fides**. Il serait étonné d'y trouver ensemble sa photographie et des notes biographiques, un facsimilé d'autographe, le meilleur de ses vers, des extraits de lettres et de billets en prose, le tout avec introduction de M. Yves de Margerie, professeur au Collège militaire de Kingston. Si mince qu'il soit, comme les autres de la collection, l'ouvrage ramène l'écrivain au jour et lui rend un hommage mérité.

Albert Lozeau est parmi les poètes canadiens l'un de ceux qui possédèrent le mieux la prosodie française, et l'appliquèrent en des vers impeccables. Sans doute y a-t-il chez lui un certain déchet, mais qui n'en a pas? Il est le poète du recueillement et de la solitude, des intimités discrètes, de l'amour qui n'ose pas se révéler, parce que sans espoir. Cet amour, quand il lui arrive de se manifester, s'empresse de se replier sur lui-même et de se cacher, comme un oiseau farouche. Car Lozeau est un timide et un malheureux, timide parce que malheureux, et il sait que la vie ne lui permet rien des rêves, des désirs, des aspirations des autres hommes. Aussi s'enferme-t-il dans son isolement, résigné à l'idée de la mort, qui un jour le délivrera de lui-même.

• • •

Malade, il le fut jusqu'à la fin et son oeuvre est le fait de sa seule volonté. Il fréquenta l'école jusqu'à l'âge de 13 ou 14 ans, puis il dut s'aliter. Dès lors, c'est la lutte contre le mal qui l'a terrassé, celui de **Pott**, qui l'oblige au port de la canne, au corset d'acier, à l'immobilité. Il passe, d'un hôpital à l'autre, par les mains de chirurgiens amis, puis vient le jour où il peut s'asseoir, même monter dans une automobile, à la condition qu'on l'y transporte. Jusque là, il n'est pas question d'écrire, et il n'a pas la formation qu'il faut. Il ne se décourage pas, il vivra parce qu'il le veut, et il se met à l'étude. Il commence par dévorer les livres que lui apportent ses amis, puis il prend le goût de la phrase construite, de la syntaxe si difficile, du vers et de ses secrets. Il tâtonne longtemps, pour se trouver un jour en possession d'un instrument dont il tirera les meilleurs effets, parce qu'il n'ignore rien de ses possibilités, en connaissant à fond le mécanisme.

L'aîné d'une famille de 11 enfants, il avait vu le jour au coeur de la ville de Montréal, fils de Joseph Lozeau, fonctionnaire au Palais de Justice, et d'Adèle Gauthier. Il ne quitta jamais sa chambre, sinon pour de courtes promenades, et il y écrivit ses livres. Outre ses recueils de poèmes, **L'Ame solitaire, Le Miroir des jours, Lauriers et feuilles d'érable**, on lui doit trois séries de **Billets du soir.** Sa mort fut douce. Avant de partir, comme s'éveillant d'un rêve, il dit à sa mère: "La route est belle."

L'ILLETTRE.

La nouvelle régie de la diffusion ne tient pas compte des minorités

Les 2,000,000 de Canadiens français, qui constituent des groupes minoritaires dans les provinces du pays en dehors de la province de Québec, auraient pu avoir de la représentation dans les organismes qui contrôleront désormais la diffusion sur ondes. Deux journaux de la ville de Québec viennent d'exprimer cette opinion en commentant la récente nomination des membres du bureau des gouverneurs et du bureau d'administration de la radio et de la télévision d'Etat.

☆ ☆ ☆

M. Louis-Philippe Roy, rédacteur de l'Action Catholique, a écrit l'article suivant sous l'entête, "Fournée de nominations":

La nouvelle législation sur la radio-diffusion canadienne est entrée en vigueur de façon quelque peu sensationnelle. D'un seul coup, M. Nowlan a annoncé deux douzaines de nominations importantes.

Deux organismes sont nés: le Bureau des gouverneurs de la Radio-télévision canadienne qui a juridiction sur postes privés et réseaux d'Etat; le Bureau des administrateurs de Radio-Canada dont la fonction correspond à son appellation.

Dans le premier bureau qui compte quinze membres, on note la présence de M. Roger Duhamel au poste-clé de la vice-présidence, et celle de MM. Guy Hudon et Yvon Sabourin à titres de gouverneurs à temps partiel.

Dans le deuxième bureau qui compte onze administrateurs, on remarque M. Roger Ouimet à la présidence et M. Raymond Dupuis comme l'un des directeurs à temps partiel.

Donc cinq Canadiens français sur vingt-six nominations, alors que la population canadienne-française représente près du tiers de la population totale.

Tels sont les faits; et voici nos commentaires:

1o: Les nominations sont très heureuses du moins pour ce qui concerne les nominations canadiennes-françaises et les autres dont nous connaissons les bénéficiaires. Félicitations à MM. Ouimet, Duhamel, Hudon, Dupuis et Sabourin. Ils ont tous notre confiance.

2o: Les nôtres détiennent deux postes-clés sur cinq; une présidence dans un organisme et une vice-présidence dans l'autre, ce qui est très bien.

3o: Si nous avions la certitude de toujours détenir ces postes-clés, nous remarquerions moins la disproportion qui existe entre le nombre de Canadiens français choisis (cinq sur vingt-six) et le nombre des Canadiens français au pays.

4o: On a tenu juste compte de la représentation québecoise, mais on a totalement oublié qu'il y a deux millions de Canadiens français en dehors de notre province.

Conclusion: Le gouvernement a fait un louable effort et tenu compte de l'élément culturel canadien-français, mais de façon insuffisante. Nous souhaitons qu'il saisisse la prochaine occasion pour faire mieux et plus.

Louis-Philippe ROY.

En même temps, Le Soleil, quotidien influent de la même ville, après avoir loué le choix d'hommes éminents, ajoutait:

☆ ☆ ☆

"Sans vouloir cependant être taxé de chauvinisme, qu'on nous permette de souligner que notre proportion de représentation sur ces deux organismes ne correspond pas à la réalité. On a voulu par la qualité nous faire oublier la quantité, car il est évident que cinq membres sur un total de vingt-six n'est pas satisfaisant. Il ne saurait être question d'exiger une représentation proportionnellement numérique, car il faut tenir compte de l'immensité et de la diversité de notre pays. Nous aurions cru que le gouvernement aurait eu intérêt à faire appel sur l'un et l'autre des deux organismes à un représentant des minorités françaises, éparpillées à travers tout le pays, minorités qui voient dans la radio-télévision un moyen efficace de maintenir et d'augmenter le fait français dans chaque province. C'est probablement le grief le plus justifié qu'on pourra formuler à la suite de cette importante série de nominations et il nous faudra compter sur le patriotisme et la vigilance des cinq représentants de l'élément français déjà en place pour veiller à ce que notre influence ne marque pas un recul."

Le Conseil des Associations favorise union et unité

Fidèles à la vieille maxime que l'union fait la force, les Associations d'Education de langue française de huit provinces à majorité anglaise ont décidé de se liguer pour mieux poursuivre leurs buts et atteindre leurs fins. Le nouvel organisme portera le titre de "Conseil des Associations d'Education de langue française du Canada".

Il naît peu de temps après l'inauguration d'un immeuble destiné à servir de siège social à l'Association d'Education de l'Ontario et aux autres sociétés canadiennes-françaises de cette province. D'autre part, sa naissance est entourée de fêtes: centenaire de la presse française en Ontario; 25e anniversaire du poste de radio de Hull (ville située sur la frontière), dont les émissions sont entendues dans une bonne partie de la province ontarienne. De plus, il y a des réceptions, des banquets, des discours, etc. Bref, le nouveau Conseil voit le jour sous les meilleurs auspices. Son nom l'apparente au Conseil de la vie française en Amérique, dont le siège est à Québec, et dont il accueillera avec empressement les suggestions.

Les associations provinciales d'éducation ne perdent nullement leur autonomie ou leur liberté d'action en donnant leur adhésion au Conseil. Au contraire, elles retrouvent chacune un regain de force. Ont-elles besoin de consultation, d'appui moral, déjà elles pouvaient obtenir l'une et l'autre, mais désormais elles trouveront cela plus rapidement et plus facilement. Dans des cas graves ou urgents, l'exécutif du Conseil se réunira, examinera les problèmes soumis et informera l'association consultante de son avis. Les organismes provinciaux ne se sentiront plus isolés comme autrefois; ils sauront qu'ils peuvent compter sur le Conseil même et, à l'occasion, sur les associations soeurs.

Si les Associations d'Education demeurent des groupements de défense et de revendication, leur Conseil, comme celui de la vie française à Québec, adopte une politique destinée à servir l'unité nationale. Point de grief, point de représentation qui ne soient basés sur la raison et sur le droit, de sorte que les autorités fédérales ou provinciales et les majorités anglo-protestantes ne peuvent vraiment y faire obstacle. Ainsi les minorités francophones travaillent-elles à l'harmonie canadienne.

(La Presse)

Lettre de Paris

La France reçoit une visite inquiétante

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

D'un geste large de la main, le général de Gaulle balaya les préoccupations de M. Antoine Pinay. "L'intendance suivra", lui dit-il, empruntant à la terminologie militaire une formule raccourcie et imagée pour définir la politique économique de son gouvernement. En d'autres temps, le baron Louis, ministre des Finances du roi Louis XVIII, illustra la même pensée avec cette phrase que l'on retrouve dans tous les manuels d'économie politique: "Faites une bonne politique, et je vous ferai de bonnes finances."

Mais de quoi s'agit-il en l'occurrence, et quels sont les soucis que M. Pinay est venu confier au général de Gaulle? En fait, le ministre des Finances croit avoir aperçu un spectre rôder dans les couloirs de son ministère, un spectre qui a déjà jeté l'effroi au Salon de l'Automobile, au Salon de la Radio et de la Télévision et dans les diverses manifestations industrielles et commerciales qui ouvrent la saison d'hiver à Paris.

Ce spectre a un nom: c'est la crise. Oh! Ses apparitions sont fugitives, à peine perceptibles. Des bruits inquiétants, des craquements sinistres et une légère odeur de soufre permettent seulement de déceler sa présence.

Les vendeurs du Salon de la Radio et de la Télévision ont été, fin septembre, les premiers témoins du passage de cette ombre: la courbe des commandes a soudainement fléchi par rapport aux affaires faites l'an dernier à la même époque. Puis, ce fut au tour du Salon de l'Automobile de découvrir le malaise, en constatant que les carnets d'achat se remplissaient moins vite et moins lourdement que les années précédentes. Du reste, le nombre de visiteurs lui-même a nettement fléchi, descendant de 950,000 à 700,000 environ. Du coup, le marché de la voiture d'occasion s'est trouvé en plein marasme, avec un spectaculaire effondrement des cours.

Le Salon des Arts Ménagers ne se tient qu'en février. Mais, sans attendre ce test, on constate que l'industrie électro-ménagère est en pleine crise: une usine de la banlieue parisienne qui fabriquait plus de 300 réfrigérateurs par mois a vu son chiffre de production mensuelle tomber à moins de 50. Les machines à laver et les autres appareils de confort ménager commencent à s'entasser dans les dépots des usines. Les stocks s'accumulent également dans l'industrie textile, dans la métallurgie de transformation, ainsi que dans les divers secteurs qui produisent des biens de consommation durable.

Parallèlement à ces phénomènes inquiétants, on note une légère augmentation du chômage. Les chiffres — 12,000 sans travail de plus en octobre — ne traduisent qu'imparfaitement l'étendue du mal. En effet, aucune des usines du secteur atteint n'a fermé ses portes, et aucun travailleur n'a été jeté à la rue. Mais, un peu partout, les horaires hebdomadaires de travail ont été réduits de façon assez sensible, ramenés de 50 à 45, à 40 heures, et même en dessous (32 heures dans le textile). Comme ce sont évidemment les heures supplémentaires qui ont été supprimées (la durée légale du travail est de 40 heures par semaine) et que ces heures supplémentaires sont fortement majorées (25 pour cent de 40 à 48 heures, 50 pour cent au-delà), les revenus des travailleurs se trouvent considérablement amoindris. En effet, la réduction de la semaine de travail de 50 à 40 heures entraine une diminution de 20 pour cent du temps de travail et de 25 pour cent du salaire.

Cette baisse du pouvoir d'achat provoque la classique réaction en chaine de la sous-consommation. Le travailleur qui voit son salaire brusquement amputé annule sa commande de machine à laver, renonce au poste de télévision qu'il convoitait ou à l'auto d'occasion qu'il comptait s'offrir pour ses étrennes. Bref, la dangereuse spirale de la recession semble amorcée.

• • •

La crise est-elle réelle ou ne s'agit-il seulement que d'un phénomène passager? "La recession américaine gagne la France", disent les pessimistes: "nous sommes à un palier de l'expansion, et il est normal qu'un certain ralentissement se manifeste", rétorquent les optimistes. Lesquels ont raison?

Il est certain que l'économie française qui a battu allègrement tous ses records depuis dix ans commence à donner des signes d'essoufflement et de faiblesse. La production, qui jusqu'ici évoluait en augmentation moyenne de 9 pour cent d'une année sur l'autre, n'a pas dépassé, en septembre 1958, le niveau du mois correspondant de 1957. Les statistiques d'octobre traduisent une très légère reprise, mais il est impossible de prévoir ce que seront les deux derniers mois de l'année au cours desquels les Français ont l'habitude de dépenser sans compter.

Cependant, le monde du travail commence à se préoccuper de la situation ainsi créée. Le chômage qui rôde aux portes des usines alarme les salariés. Comme l'un des premiers gestes du gouvernement du général de Gaulle a été d'annoncer à la veille des vacances la création d'une assurance-chômage, les syndicats s'efforcent d'accélérer l'élaboration des textes législatifs destinés à donner corps à cette idée.

• • •

Bien entendu, les communistes tentent de tirer profit de cette conjoncture pour combattre le général de Gaulle. Après le grave échec politique et moral qu'ils ont enregistré le 28 septembre dans le référendum constitutionnel, où près d'un million et demi de leurs électeurs habituels ont refusé de voter "non", ils ont été amenés à changer leurs batteries et leurs slogans. Ce n'est plus maintenant contre "de Gaulle-le-fascisme" qu'ils appellent à lutter, mais contre "de Gaulle-le-chômage", ou "de Gaulle-la-misère". Tout l'appareil du parti est mobilisé, dans la campagne électorale, pour alarmer les électeurs et les dresser contre le gouvernement. En outre, la prochaine mise en vigueur du Marché commun européen (1er janvier) est présentée de ce côté comme une nouvelle menace pour les salaires des travailleurs et le pouvoir d'achat de la population.

Sur ces thèmes qui sont évidemment plus "publics" que ceux utilisés d'abord contre le général de Gaulle, alors que le parti communiste donnait l'impression de défendre le régime méprisé de la IVe République, MM. Thorez et Duclos peuvent retrouver auprès du corps électoral une partie de l'audience qu'ils ont perdue le 28 septembre.

Ainsi, le spectre de la crise sera-t-il présent dans les salles de vote le 23 novembre prochain, lorsque les Français désigneront les membres de la nouvelle assemblée générale. Beaucoup ne s'interrogeront pas sur les causes réelles du malaise économique actuel, qui ont leur origine, précisément dans les errements et les insuffisances du régime déchu. Celui-ci, du fond de son tombeau, tend aux nouveaux dirigeants de la France une note économique et financière lourde à payer. C'est sa vengeance posthume.

• • •

Le général de Gaulle a entrepris de remettre de l'ordre dans la maison. C'est une oeuvre de longue haleine, après dix ans, et plus de désorganisation politique et économique et de dégradation monétaire. Son souci immédiat a été la restauration de l'autorité de l'Etat, du sens de l'Etat. C'est aujourd'hui presque chose faite, encore que certaines habitudes héritées de la IVe République soient difficiles à extirper. "L'intendance suivra!"

Peu à l'aise dans les problèmes économiques et financiers, le chef du gouvernement pense, comme le baron Louis, qu'une politique saine entraine à sa suite les finances et l'économie. Mais avec les structures modernes, où le capitalisme et l'étatisme s'interpénètrent étroitement, le phénomène n'est vrai qu'en partie. La France, à la veille d'affronter l'épreuve du Marché commun et au moment où son expansion se ralentit dangereusement, devra se définir une doctrine et fixer des choix. Le prochain budget, dont l'élaboration est difficile avec un surcroît de dépenses de 500 milliards de francs, sera promulgué par voie d'ordonnance. Sa structure et ses modalités seront révélatrices des options faites par le général de Gaulle.

Maurice HERR.

Texte de la déclaration canadienne des droits

OTTAWA — Voici le texte de la Déclaration canadienne des droits que le premier ministre John Diefenbaker a présenté aux Communes et qui deviendra loi, à la prochaine session, lorsque le Parlement canadien l'aura adopté.

Loi ayant pour objets la reconnaissance et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète:

PARTIE I

1) La présente partie peut être citée sous le titre: Déclaration canadienne des droits.

2) Il est, par les présentes, reconnu et déclaré que les droits de l'homme et les libertés fondamentales ci-après énoncés ont toujours existé, et continueront à exister, au Canada:

a) Le droit de l'individu à la vie, à la liberté, à la sécurité de la personne ainsi qu'à la jouissance de ses biens, et le droit de n'en être privé que par des voies de droit régulières;

b) Le droit de l'individu à la protection de la loi sans distinction de race, d'origine nationale, de couleur, de religion ou de sexe;

c) La liberté de religion;

d) La liberté de parole;

e) La liberté de réunion et d'association, et

f) La liberté de la presse.

5) Toutes les lois du Parlement canadien édictées avant ou après l'entrée en vigueur de la présente partie, tous les arrêtés, décrets, règles et règlements établis sous leur régime, et toutes les lois en vigueur au Canada ou dans quelque section du Canada, à la prise d'effet de la présente partie, qui sont susceptibles d'abrogation, d'abolition ou de modification par le Parlement canadien, doivent s'interpréter et s'appliquer de manière à ne pas abolir, diminuer ou transgresser l'un quelconque des droits ou libertés reconnus par la présente partie, ni à en autoriser l'abolition, la diminution ou la transgression, et, sans restreindre la portée générale de ce qui précède, nulle semblable loi, règle ou législation, nul semblable arrêté, décret ou règlement ne doit s'interpréter ni s'appliquer de manière,

a) à infliger la torture, ou des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ou à en autoriser l'imposition;

b) à priver une personne arrêtée ou détenue

(I) du droit d'être promptement informée de la raison de son arrestation ou de sa détention,

(II) du droit de retenir et constituer un avocat sans délai ou

(III) dù recours, sous forme d'habeas corpus, visant la décision de la validité de sa détention et sa libération si la détention n'est pas légale;

c) à permettre à une cour, un tribunal, une commission, un office, un conseil ou une autre autorité de contraindre une personne à témoigner si on lui refuse l'emploi d'un avocat ou d'autres sauvegardes constitutionnelles;

d) à priver une personne du droit à l'audition équitable de sa cause, selon les principes de justice fondamentale, pour la définition de ses droits et obligations, ou

e) à priver une personne du droit à l'audition équitable et publique de sa cause par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera du bien-fondé de toute accusation dirigée contre elle en matière pénale.

4) Le ministre de la justice doit, en conformité de règlements prescrits par le gouverneur en conseil, examiner toute proposition de règlement soumise, sous forme d'avant-projet, au greffier du Conseil privé, selon la Loi sur les règlements, de même que tout projet ou proposition de loi présenté à la Chambre des communes, en vue d'assurer le plein accomplissement des fins et dispositions de la présente partie à cet égard.

PARTIE II

5) Aucune disposition de la partie I ne doit s'interpréter de manière à abolir ou diminuer un droit de l'homme ou une liberté fondamentale, non énumérés dans ladite partie, qui peuvent avoir existé au Canada à l'entrée en vigueur de la présente loi.

6) L'article 6 de la loi sur les mesures de guerre est abrogé et remplacé par ce qui suit:

"6. (1) Les articles 3, 4 et 5 n'entreront en vigueur que sur la publication d'une proclamation du gouverneur en conseil, déclarant qu'il existe une guerre, invasion ou insurrection, réelle ou appréhendée.

(2) Une proclamation déclarant qu'il existe une guerre, invasion ou insurrection, réelle ou appréhendée, doit être présentée au Parlement, qui n'est pas alors en session, dans les quinze premiers jours où le Parlement siège par la suite.

(3) Lorsqu'une proclamation a été présentée au Parlement selon le paragraphe (2), un avis de motion dans l'une ou l'autre Chambre, signé par dix de ses membres et donné en conformité des règles de ladite Chambre dans un délai de dix jours à compter de la date où la proclamation a été présentée au Parlement, demandant la révocation de la proclamation, doit être mis en débat devant ladite Chambre à la première occasion commode dans les quatre jours de séance qui suivent la date où la motion a été faite en ladite Chambre.

(4) Si les deux Chambres du Parlement adoptent une résolution révoquant la proclamation, elle cessera d'être exécutoire, et les articles 3, 4 et 5 cesseront d'avoir effet jusqu'à ce qu'ils soient remis en vigueur par une nouvelle proclamation, mais sans préjudice de l'application antérieure desdits articles ou d'une chose régulièrement accomplie ou subie en l'espèce, d'une infraction commise ou de quelque peine, confiscation ou punition encourue.

(5) Un acte ou une chose accomplie ou autorisée, ou un arrêté, décret ou règlement établi, sous le régime de la présente loi, est censé ne pas constituer une abolition, diminution ou transgression de quelque liberté ou droit reconnu par la déclaration canadienne des droits."

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Lundi soir dernier, à 7 h. 30, avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville de St-Boniface. Le conseil du travail de Winnipeg, qui fait partie du C.T.C., demandait la permission d'assister aux réunions du Conseil de Ville; ils furent avisés que les réunions régulières du Conseil sont toujours ouvertes au public.

Il fut décidé d'envoyer les échevins Warman et Pynoo comme délégués à la réunion annuelle de l'Union des Municipalités.

M. Lanthier, 615, rue Langevin, s'objecta à l'interprétation de l'article 4 du règlement 4006, qui rend le propriétaire responsable du maintien et de l'entretien d'un contenant sanitaire pour les déchets. M. Lanthier, propriétaire d'une maison double aux numéros 424 - 426, rue Aulneau, où il y a six locataires, croit que ces logis, ayant une entrée privée, et donc rien en commun, devraient être considérés comme résidences privées et que les locataires de ces logis devraient être responsables de la disposition de leurs déchets; après discussion, la question fut remise au département de la santé.

M. Lanthier demanda aussi si la Ville ne pourrait pas imiter certaines autres villes, par exemple Montréal, en dépensant un peu d'argent sur des projets propres à intéresser la jeunesse et ainsi combattre la délinquence juvénile, en encourageant les sports et, si possible, en ayant un officier de la police qui s'intéresserait particulièrement à travailler parmi les jeunes. Ceci fut référé au comité sur la législation, après qu'on eut fait mention de l'ouverture du nouveau gymnase Notre-Dame et des projets qui se rattachent à ce centre.

Le conseil approuva en grande partie les 91 résolutions soumises par les divers comités. Il approuva aussi que M. Marcel Ledoyen, conducteur de l'autobus scolaire, soit avisé que le chemin Bruce sera tenu ouvert à la circulation en autant que possible.

Que l'inspecteur des bâtiments et le trésorier fassent rapport sur le degré de protection que la Ville possède contre les dommages et accidents qui pourraient être produits par les projections au-dessus des trottoirs dans notre Ville.

Que le commissaire des taxes et l'inspecteur des licences soumette un rapport, afin qu'on sache si les clubs sportifs ou autres clubs à charte sont soumis à une taxe d'affaires ou une licence, et aussi la position du Conseil de Ville de Winnipeg à ce sujet.

M. l'échevin Parent s'est informé au sujet de la politique du comité du génie vis-à-vis l'enlèvement de la neige des centres communautaires et dans les cimetières: est-ce que ce service serait gratuit?

M. l'échevin Schimnowski félicita le département du génie pour le beau travail accompli lors de la tempête de lundi dernier, St-Boniface étant un des rares endroits où l'on pouvait circuler un peu plus librement qu'ailleurs, et M. l'échevin Guilbault ajouta qu'il faudra se souvenir de cela lorsqu'il sera question d'amalgamation avec notre ville-soeur.

M. l'échevin McKall, secondé par M. l'échevin Parent, a soumis une motion demandant que le Conseil considère la possibilité d'employer un avocat à plein temps pour le service légal de la Ville, à partir du 2 janvier 1959. En présentant sa motion, M. McKall démontra que les problèmes de la Ville augmentent avec les progrès de notre Ville: en 1954, l'évaluation se chiffrait à $27,000,000.00; en 1958, à $50,000,000.00; en 1958, 50 règlements et 274 motions furent référés à l'avocat de la Ville; nombre de ces motions sont en suspens parce que l'avocat n'a pas le temps de s'en occuper. Nous payons actuellement $5,400 pour les services à temps partiel de notre avocat. Est-ce que nous n'épargnerions pas d'argent en ayant notre propre avocat qui, en faisant face aux problèmes, pourrait épargner certaines dépenses? L'échevin Ursel, secondé par l'échevin Warman, propose que cette question soit soumise au comité sur la législation.

M. l'échevin Schimnowski demande que le comité de législation considère l'emploi des membres du personnel qui ont atteint l'âge de 65 ans et qui sont encore en bonne santé.

M. l'échevin Appleby demande que la commission de police s'intéresse au sort des citoyens qui, dernièrement, on eu à faire face au règlement qui interdit le stationnement pendant la nuit sur les rues de notre Ville; plusieurs des citoyens coupables n'avaient pas le choix, les rues et ruelles étant fermées par la neige; M. l'échevin Warman vint à la défense du chef de police, disant que celui-ci avait attendu que les rues soient nettoyées avant de sévir contre les coupables.

M. l'échevin Guay, secondé par l'échevin Guilbault, proposa un vote de sympathie envers la famille Lévêque, affligée par le décès de M. Taillefer Lévêque, qui avait été honoré comme un de nos plus vieux citoyens lors des fêtes du Jubilé; des condoléances furent aussi offertes à la famille de M. W. Aitken, décédé la semaine dernière.

M. l'échevin McGurran propose que la commission scolaire de St-Boniface soit félicitée pour le magnifique gymnase-auditorium qui vient d'être ouvert à St-Boniface.

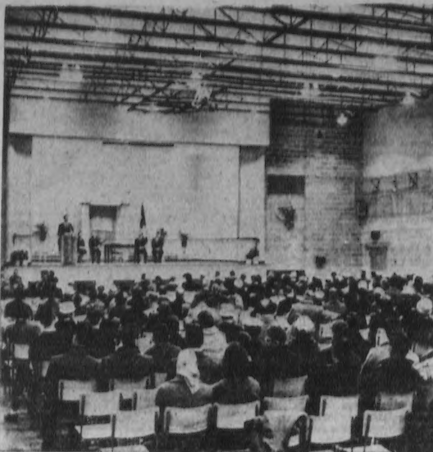
A lundi prochain.

Décès

Mme Anna Roy, de 388, avenue Bronx, East Kildonan, est décédée le mercredi 19 novembre à l'hospice Taché, à l'âge de 80 ans. Elle était membre des Dames de Ste-Anne.

Elle laisse dans le deuil, son époux, Adélard; cinq fils, Lucien, Evariste, René, Alfred et Robert; quatre filles, Mmes A. Dauphinais, N. R. Nelson et M. Ruta et la Rév. Sr Marie-Elzéar, des Filles de la Croix, et un frère, M. J. Bouffard.

Le service fut chanté le samedi 22 novembre en l'église de Dollard, Sask. L'enterrement eut lieu dans le cimetière local. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.



Le nouveau gymnase-auditorium Notre-Dame du district scolaire de St-Boniface a été officiellement ouvert dimanche dernier. On voit ci-dessus une partie de la foule qui assista à cette cérémonie. Sur la scène avaient pris place l'hon. Stewart McLean, ministre de l'Education, S. H. le Maire J. G. Van Belleghem, M. Robert Bockstael, président de la commission scolaire de St-Boniface et maître de cérémonies pour la circonstance, ainsi que Mme John Gordon et MM. Brunelle Léveillé et Georges Decruyenaere, membres de la commission scolaire. (Photo Free Press)

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER
Saint-Boniface
Dirigé par les MARIANISTES

Ouverture officielle du Gymnase

Le dimanche 23 novembre eut lieu l'ouverture officielle du gymnase Notre-Dame, sous la présidence de l'honorable ministre de l'Education, M. Stewart McLean.

M. le ministre, assisté de M. Robert Bockstael et du R. F. J. Bruns, S.M., coupa le ruban traditionnel après avoir prononcé un discours des plus élogieux à l'égard de la Commission scolaire de St-Boniface, dont plusieurs des membres ont contribué beaucoup à l'avancement de l'éducation dans le district de St-Boniface et même dans tout le Manitoba.

Il fit mention en particulier de M. le Dr J.-A. Marion, président de notre Commission scolaire pendant plus de 25 ans, de M. Raimbault, de M. le juge A. Monnin et de plusieurs autres.

L'honorable ministre de l'Education souligna fortement le rôle prépondérant que notre surintendant, le R. F. Bruns, joue depuis plusieurs années dans le domaine de l'éducation et surtout depuis un peu plus d'un an comme membre de la Commission Royale sur l'Education.

Les élèves de l'Institut Collégial Provencher sont fiers d'avoir à leur tête des hommes si bien qualifiés. En outre, il nous semble tout à fait opportun d'exprimer aux membres de la Commission scolaire de St-Boniface nos sincères remerciements pour avoir construit un si beau gymnase. Nos remerciements s'étendent aussi au R. F. Bruns qui, pour citer les paroles du président, M. Robert Bockstael, se fit l'apôtre d'un nouveau gymnase.

Mgr l'archevêque de St-Boniface et M. le Consul de France rehaussaient cette cérémonie de leur présence.

Notre gymnase-auditorium, comme son nom l'indique, peut servir à de multiples activités. Il était désiré depuis longtemps et son utilité se fera sentir tous les jours à venir.

Les quatre murs extérieurs venaient à peine d'être élevés qu'on s'en est servi pour célébrer le jubilé d'argent du R. F. Gérard, le printemps dernier. A peine sa construction achevée, tous les élèves catholiques de l'école s'y réunissaient pour la récitation du rosaire vivant. Quelques jours plus tard, ce furent de nouvelles réunions pour fêter le jour du Souvenir, pour un film au profit de notre congrégation, pour la fête patronale de notre principal, le R. F. A. Laurin, etc.

Ronald PAQUIN.

• • •

Rosaire vivant

Le mardi 4 novembre, les étudiants de notre école, l'air pieux et discipliné, entraient au gymnase Notre-Dame pour la récitation du chapelet et la consécration d'eux-mêmes et du gymnase.

Cette cérémonie avait été organisée par les divers mouvements d'action catholique de l'école Provencher, c'est-à-dire par la congrégation de la sainte Vierge, la Jeunesse Etudiante Catholique, les Croisés et les Croisillons.

A cette occasion, on avait organisé un rosaire vivant. Ceux qui y participèrent étaient environ 110. Ils récitaient les prières à tour de rôle dans un micro que leur présentait David Waters. Nous étions près de 700 à répondre au chapelet. Entre les dizaines, les Croisés chantèrent de magnifiques cantiques à la sainte Vierge, en français et en anglais, car il y avait des participants des deux langues à cette réunion.

M. l'abbé A.-B. Boulet, curé de la cathédrale, notre invité d'honneur, et le R. P. R. Ouellette, S.M., notre aumônier, se levèrent à la fin et lurent les différentes prières pour la consécration du gymnase et des élèves.

Le nom "Notre-Dame" sur notre gymnase n'est donc plus seulement un mot, mais il a aussi une vraie signification.

Robert PELLETIER,
grade X.

• • •

Croisade eucharistique

Après le départ de Mlle Mousseau, de M. A. Magne et de Mlle Lavoie, la direction de la Croisade eucharistique a dû être réorganisée. Le R. P. R. Ouellette, S.M., demeure l'aumônier et le coordinateur; le R. F. Marc Turcotte a été nommé président; Mlle Jeannine Roy, trésorière et Mlle Y. Gendron, secrétaire. Le mouvement comprend environ 200 Croisés, soit une augmentation de 20 sur l'année dernière, bien qu'un grade 4 soit rendu à l'école Taché.

Les Croisés se sont montrés actifs lors des deux congrès de chefs et d'apôtres. Le 4 novembre, ils ont participé au rosaire vivant qui eut lieu dans le gymnase Notre-Dame. Presque tous faisaient partie du rosaire ou chantaient dans la chorale.

A l'occasion de la fête de saint Stanislas, leur saint patron, plus de 150 ont assisté à la messe et ont communié. Le reste de la journée, ils ont parté leurs uniformes et ont organisé des séances spéciales pour l'occasion.

Toutes les activités des Croisés sont centrées autour de la construction d'une cathédrale miniature, dédiée à Notre-Dame. Leurs prières et leurs sacrifices fournissent les fonds qui servent à l'achat des matériaux de construction. Ils se préparent actuellement à fêter l'Immaculée Conception de leur Mère et Reine, pour qui ils doivent avoir une dévotion spéciale. Ils s'acheminent ainsi vers la crèche de Noël, puisque Notre-Dame n'a d'autre but que de nous conduire au Christ.

Chevaliers de Colomb
Conseil St-Boniface no 3158

Maintenant que les travaux d'amélioration du centre sont pratiquement terminés, nous pouvons entreprendre la tâche de fournir à la jeunesse les moyens de s'amuser. Tout d'abord, il s'agit de nettoyer la patinoire et, ensuite, il s'agira d'en assurer le bon fonctionnement. Tout cela requerra de nombreuses heures d'ouvrage de la part des membres. Durant l'assemblée du 1er décembre, un comité qui devra s'occuper de ces travaux sera établi. Que les volontaires ne manquent donc point à l'appel!

Pour ce qui est du centre lui-même, il nous reste encore à finir le soubassement et, à cet effet, il est nécessaire que nous obtenions des fonds supplémentaires. Donc, à la prochaine assemblée aussi, un avis de motion sera proposé et l'exécutif du Club St-Michel pourra donner les précisions nécessaires.

On nous apprend que les syndics ont terminé leur rapport: prenez-en note, frère Adrien! Il paraitrait que les frères Edgar et Bruno ont bien travaillé et méritent nos remerciements.

En lisant l'article démesuré qui s'accrochait au nôtre la semaine dernière, nous avons constaté une fois de plus que Rigoletto ne sait pas se tenir au courant des choses: il prédit qu'Après-Tout sera parti en voyage pendant un mois, quand, au contraire, il est bel et bien présent! Le système d'espionnage du Conseil Goulet est vraiment pitoyable si le chroniqueur ne parvient pas à apprendre les nouvelles les plus récentes.

L'assemblée du 17 novembre, nous l'avons déjà dit, fut une réussite: nous comptions environ 70 présences. Celle du 1er décembre, qui sera une assemblée d'initiation, devrait en compter encore plus. Veuillons ne pas oublier que les leçons du premier degré sont des leçons de base dont les Chevaliers, jeunes et vieux, ne peuvent que bénéficier. De plus, nous aurons l'occasion de rencontrer de nouveaux frères qui seront nos aides de demain. Pouvons-nous doubler nos présences et ainsi doubler nos efforts? Il n'en dépend que de nous.

APRES-TOUT.

Grande neuvaine dans l'archidiocèse

Il y aura une neuvaine de prières dans le diocèse de St-Boniface du 30 novembre au 7 décembre, en conformité du désir du Souverain Pontife et des directives de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. Par lettre, en date du 7 août, l'archevêque de St-Boniface avait rappelé que l'encyclique "Meminisse juvat" (**La Liberté et le Patriote**, 1er août 1958) demandait une neuvaine de ce genre en préparation de la fête de l'Assomption, mais que ces exercices de piété seraient remis à plus tard. Les neuf intentions de la neuvaine, tirées de l'encyclique, feront le sujet de petits sermons pendant la neuvaine, au cours de laquelle il est permis de célébrer la messe du soir, du 1er au 6 décembre inclusivement.

Les Amis de la Bibliothèque de St-Bon.

Le mercredi 19 novembre a eu lieu, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de St-Boniface, l'assemblée annuelle des "Amis de la Bibliothèque". Elle s'est ouverte par la lecture de rapports par la secrétaire et la trésorière. Mmes Grimsey et Fortin, bibliothécaires, présentèrent ensuite un compte rendu du travail qui s'est fait dans leur succursale respective durant l'année qui vient de s'écouler.

Suivirent ensuite les élections qui donnèrent les résultats suivants: président, M. Roland Trudeau; 1ère vice-présidente, Mme Ellen MacMillan; 2e vice-président, M. Hugh MacKinnon; secrétaire, Mlle Clémentine Combaz; trésorière, Mme Annette Higham. Le comité de recrutement s'est choisi Mme R. Trudeau comme présidente et celui de réception, Mme Marcel Morier. Les publicitaires sont Mme Hugh MacKinnon et Mlle M. Painchaud.

"Les Amis de la Bibliothèque" remercient sincèrement Mlle Jean Miller, de Winnipeg, qui a donné à l'assemblée une intéressante causerie sur les moyens par lesquels l'on peut développer le goût de la lecture chez les enfants.

Décès

M. Joseph-W. Arguin

M. Joseph-William Arguin est décédé à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg le 13 novembre, à l'âge de 82 ans. Né en 1876 à St-Paul-de-Chester, comté d'Atabaska, P.Q., il partait pour Gravelbourg en 1911. Il avait marié Mlle Marie Arguin en 1903.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marie; six filles, Marie-Blanche, de Montréal, Lydia, de Winnipeg, Béatrice, de Toronto, Liliane, de Gravelbourg, Rachel et Yvonne, de St-Boniface, et quatre fils, Armand, de Gravelbourg, Ernest, de Winnipeg, Lionel et André, de St-Boniface, tous présents aux funérailles.

Remerciements

Mme Arguin et ses enfants remercient tous les voisins et amis qui leur ont témoigné de si sincères marques de sympathie.

Précieux-Sang

Parties de cartes

La partie de cartes du 4 novembre fut organisée par Mmes Jos. Alary et Donat Rémillard, capitaines, aidées de Mmes Albert Montpetit, Louis Danais, J.-Henri Beaulieu, Hervé Sala, Hermas Grégoire, Angèle Arpin, Roger Teillet, Arthur Plante, Camille Labossière, Rhéal Bohémier, Adrien Bessette, Hormisdas Dupont, Médéric Laurier, Albert Patry, Lucien Bergeron, Jacques Cormier, Clément Massicotte et Emile Dorval.

Le prix d'entrée échut à Mlle A. Paul et celui de la cagnotte, à MM. L.-R. Arpin et A. Bouvier.

Pour les prix des cinq mains, le sort favorisa: (1er) M. Fernand Morier, (2e) Mme L. Roy, (3e) Mme A. Tougas et M. C. Massicotte et (4e) Mlle Helma Ballay.

Les gagnants de la loterie spéciale étaient Mlle Lucille Maquère, M. Henri Sourisseau et Mlle R. Carrière.

• • •

La partie de cartes du 11 novembre fut organisée par Mmes Henri Piédalue et Sauveur Ferland, capitaines, assistées de Mmes Gérard Guyot, Maurice Hébert, Amanda Guertin, Roland Rowan, Edgar Rougeau, Oscar Rochon, Albert Rousseau, R. Provençal, Lionel Simard, Louis Richard, Raoul Poirier, Marcel Desautels, Ulysse Clément, Alain Hémery, A. Meilleur, Omer Dufour, Armand Jeanson, Joseph André, Laurent Préfontaine et Solange Sanche.

Mme Oscar Rochon gagna le prix d'entrée et MM. Hector Bahuaud et Maurice Vachon, ceux de la cagnotte.

Les prix des cinq mains échurent à: (1er) MM. Maurice Vachon et Claude Clément, (2e) M. J.-L. Bilodeau, (3e) M. Arthur Laforme et (4e) M. Ronald Star.

Les prix de la loterie spéciale furent gagnés par Mlle Lucille Moquin, Mmes O. Saulnier et E. Ayotte.

Réunion de l'APM

La deuxième assemblée générale de l'APM pour l'année 1958-59 avait lieu devant une salle comble. En effet, 103 personnes s'y rendirent le lundi 10 novembre. La Rév. Sr Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, C.R.C.P., principale, invita les parents à écouter à CKSB le programme "Point d'Interrogation", auquel quatre des élèves des grades 10 et 11 participaient. Ils affrontaient l'école de La Broquerie. "Quoique défaits à la troisième session, ils nous ont grandement fait honneur," dit-elle. Ecoutons encore le 18 janvier "Nos Ecoles au Micro" qui comprendra tous les grades.

On procéda ensuite à l'élection d'un nouveau vice-président. M. James Bohémier fut élu.

L'assemblée a joui d'un film qui traitait sur les problèmes des jeunes de 10 à 13 ans. Ce film nous convainquait qu'il faut comprendre ces jeunes afin de les guider, agir avec eux et pour eux, régir ensemble les règlements du foyer, développer les talents, accorder plus de liberté à mesure qu'ils grandissent, encourager les activités collectives et leur enseigner comment agir en gentilhomme en leur confiant une tâche d'homme. La coopération du père et de la mère est importante. Tous constatèrent que l'exemple parle toujours plus fort que les mots.

Ligue de Quilles

Equipe:	Points
Les Joyeux	62
Sunshine	53
Leo's Electric	46½
Les Météores	42
Royals	37½
Toupin Lumber	33
Aces	31½
Les Hirondelles	30½
Dames:	
H 1 P—Flore Brunel	268
H 3 P—Flore Brunel	555
Hommes:	
H 1 P—A. Girard	318
H 3 P—A. Girard	740
Equipes:	
H 1 P—Leo's Electric	1273
H 3 P—Les Joyeux	3502

Opportunité de Vente

Une Grande Compagnie Canadienne a une ouverture pour deux représentants bilingues dans le Grand-Winnipeg. Les hommes que nous voulons doivent être de bonne apparence, avoir une personnalité plaisante avec de l'habileté pour rencontrer le public.

Une automobile est une nécessité. Nous donnerons préférence à des hommes mariés. Cette position donnera un emploi permanent pendant toute l'année — $5,000 à $6,000 par année, avec d'excellentes chances de promotion. Un programme d'entraînement sera donné à ceux que nous choisirons. Pas d'appel au téléphone — se présenter à l'hôtel Marion, le vendredi 28 novembre de 7 h. à 9 h. p.m. et le 29 novembre de 2 h. à 5 h. p.m. et 7 h. à 9 h. p.m. Demander M. Axarie Bruce à l'hôtel Marion.

Le nouvel auditorium à St-Boniface démontre bien l'estime général des choses scolaires

L'ouverture officielle du nouvel auditorium-gymnase Notre-Dame à l'angle des rues St-Jean-Baptiste et Cathédrale, à St-Boniface, a particulièrement permis au ministre provincial de l'Education, l'hon. Stewart McLean, de vanter l'oeuvre d'éducation accomplie dans le district scolaire de St-Boniface et aussi les éducateurs qui ont rendu possible cette oeuvre, dont le R. F. J. Bruns, surintendant du district scolaire et membre de la Commission Royale sur l'Education.

Les membres de la fanfare LaVérendrye, sous la direction de M. Henri Devion, avaient d'abord égayé avec art les invités qui emplissaient peu à peu la salle: Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, M. le comte Serge de Fleury, consul de France, des représentants du Conseil de Ville, de la Commission des Parcs, du Personnel enseignant, de l'Armée et des Cadets de Provencher, des diverses associations de la ville, à savoir les Fils Natifs, le Windsor Park Community Club, le Cercle Ouvrier, les Chevaliers de Colomb, etc., etc.

Un peu après 3 h. p.m. prirent place sur l'estrade d'honneur des membres de la commission scolaire: MM. Robert Bockstael, président, Brunelle Léveillé et Georges Decruynaere, Mme John Gordon, accompagnés de l'hon. Stewart McLean, ministre de l'Instruction Publique, et S. H. le maire J. G. Van Belleghem. La fanfare LaVérendrye joua alors l'hymne national O Canada, puis l'Ouverture (Tiara) de Frank D. Cofield.

L'ancienne salle

Immédiatement après, M. Bockstael raconta les faits d'histoire qui avaient précédé la construction du magnifique édifice ouvert officiellement en ce 23 novembre 1958. D'abord il rappela le souvenir de cette salle académique au 3e étage de l'Institut Collégial Provencher où les jeunes ne pouvaient s'adonner à leurs prouesses athlétiques qu'au dépens des distractions causées à leurs confrères en classe ou à l'étude à l'étage inférieur. Un jour on décida de transformer cette salle en classes, à cause de l'augmentation de la gent écolière. C'est alors que le Frère Bruns devint l'apôtre d'un nouveau gymnase-auditorium, digne du district scolaire et susceptible de servir à tous les élèves.

Le Frère Bruns trouva chez les membres de la commission scolaire des coopérateurs aussi enthousiastes que lui, et ces derniers reçurent du public une approbation chaleureuse. Car les votants du St-Boniface, dit M. Bockstael, savent toujours approuver les décisions de leurs commissaires et manifester ainsi leur confiance en eux. Le règlement voté, le maire et les conseillers de la ville et les membres du Comité des Parcs donnèrent le terrain le plus approprié, sur le Parc Provencher.

Collaboration étroite

La Banque Canadienne Nationale, par ses représentants MM. Edgar Fourneaux, Roland Trudeau et Georges Jessopp, prit en mains la vente des débentures; les architectes Zunic et Sobkowich tracèrent les plans en collaboration étroite avec les commissaires; les entrepreneurs généraux "Joe's & Co." et les sous-entrepreneurs se mirent au travail, et c'est ainsi que la collaboration étroite de tous dote aujourd'hui le district scolaire d'un édifice dont tous ont grande raison d'être fiers.

Car ce gymnase - auditorium contribuera tout d'abord à la formation physique et culturelle de la gent écolière et, à l'occasion, aux organisations diverses de la ville qui en feront la demande. Déjà un programme a été élaboré, dit M. Bockstael, pour la jeunesse étudiante. L'orateur conclut en remerciant le maire, les échevins et les commissaires des Parcs publics, et il fit applaudir par l'auditoire le grand éducateur qu'est le R. F. Bruns.

M. le maire

Après cet hommage rendu publiquement à tous les responsables par M. Bockstael, président de la commission scolaire, la fanfare LaVérendrye joua un pot-pourri (Echos des Laurentides, par L.-P. Laurendeau) que les auditeurs applaudirent longuement. Invité ensuite à prendre la parole, S. H. le maire Van Belleghem offrit à la Commission scolaire ses félicitations pour le projet qu'on a si efficacement réussi, projet doublement sanctionné par les contribuables du district scolaire. Il dit sa certitude que ce gymnase saura remplir le rôle pour lequel il a été construit, en procurant à la jeunesse écolière un local propice pour la culture physique et pour toutes les autres fonctions qui exigent un vaste espace. Il conclut en offrant les meilleurs voeux à la commission scolaire et à son personnel enseignant, pour que ce gymnase leur procure toujours une grande satisfaction et leur permette en tout temps d'exécuter avec plus de facilité les prescriptions du département de l'instruction publique du Manitoba.

La fanfare joua un autre intermède musical (The Waltz King Melodies de Strauss, par H. A. Hummel) avant que M. Bockstael lise un télégramme spécialement envoyé par S. H. le juge Alfred Monnin, ancien président de la Commission Scolaire de St-Boniface, en devoir à Le Pas, puis présente l'hon. Stewart McLean.

Disant son admiration pour le nouveau gymnase - auditorium Notre-Dame qui vient si dignement compléter les facilités scolaires du district de St-Boniface, l'hon. Ministre de l'Education dit qu'il voit là une nouvelle preuve du grand intérêt qu'on porte à l'éducation dans la ville-cathédrale. En agissant ainsi, dit-il, on ne fait que continuer une longue tradition, aussi vieille que votre ville jubilaire.

Tradition glorieuse

Il n'est donc pas surprenant qu'on ait choisi le Frère Bruns comme membre de la Commission Royale MacFarlane, reconnaissance du fait qu'il a tant contribué à l'éducation non seulement ici, mais dans toute la province du Manitoba; et aussi que le gouvernement ait nommé le juge Alfred Monnin président de la nouvelle commission chargée de délimiter le territoire des nouvelles divisions scolaires. Ces hommes continuent vraiment votre tradition, dans cette ville qui a produit tant d'éducateurs et de grandes personnalités intéressés à l'éducation. C'est alors que M. McLean mentionna le nom du docteur J.-A. Marion.

Actuellement, dit le ministre, tous s'occupent d'éducation. On pose beaucoup de questions, et il n'est pas toujours facile d'y répondre. Mais ici à St-Boniface on montre la voie à suivre. Spécialement par ce nouvel édifice qui procurera à vos jeunes la chance d'une éducation plus complète. Félicitations donc les plus chaleureuses.

Visite de l'édifice

Après ces paroles, M. McLean invita le Frère Bruns et M. Bockstael à couper avec lui le ruban, cérémonie marquant l'ouverture officielle du gymnase Notre-Dame. M. Bockstael invita ensuite tous les invités à visiter tous les coins de l'édifice, sans s'inquiéter du fait que certains appartements ne possèdent pas encore tout leur ameublement ou équipement. Il conclut la réunion en remerciant Mgr Baudoux d'avoir répondu si paternellement à l'invitation, et en présentant au public les membres de la commission scolaire présents sur l'estrade d'honneur.

Le soir même, comme on peut le lire ailleurs dans ce journal, le gymnase-auditorium se remplissait à capacité pour le concert donné par la Sinfonietta, preuve que l'édifice contribuera à la fois à l'éducation de la jeunesse étudiante et au développement culturel de toute la population.

Six jeunes Franco-manitobains font leur début à la télévision

Six jeunes gens de St-Boniface sont devenus du jour au lendemain des étoiles de la télévision: ce sont Mlles Monique Boily et Gilberte Proteau et MM. Roger Levasseur, Remi Lafrenière, Rhéal Teffaine et Marc Chartier. Une institutrice, une étudiante en pédagogie et six rhétoriciens du Collège, donc six représentants attitrés de la jeunesse franco-manitobaine qui, sous la direction de Mme Jeanne Sauvé, du personnel de Radio-Canada à Montréal et responsable du programme "Opinions", ont brillamment exposé dimanche dernier durant 30 minutes le fait de la vitalité franco-manitobaine et énuméré les nombreuses oeuvres qui expliquent cette vitalité.

Ce programme fut exécuté aux studios de la C.B.C. à Winnipeg et transmis en direct à Montréal pour le bénéfice de nos compatriotes du Québec désirant mieux connaître notre minorité.

On peut résumer à trois les nombreuses questions posées au cours du programme: Croyez-vous à la survivance franco-manitobaine? Y a-t-il des activités propres aux jeunes franco-manitobains? Est-on fanatique au Manitoba?

Les jeunes ont bien expliqué qu'au Manitoba on ne se pose pas de questions théoriques au sujet de notre survivance. Quand on est sur le champ de bataille, on lutte tout simplement. Mais justement, les armes employées dans la bataille ont prouvé tant de fois leur efficacité qu'on est assuré de survivre. Ces oeuvres sont le journal, la radio, l'Association d'Education, nos institutions comme le Collège de St-Boniface, nos congrès de toutes sortes, par exemple congrès de commissaires d'écoles et d'instituteurs, etc., etc. Ces oeuvres diverses sont dirigées par des personnalités de premier plan, tant laïques que religieuses, sous la haute direction de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface.

On répondit à la 2e question en expliquant avec vie comment les jeunes prennent de plus en plus leur place à la radio et dans les colonnes de **La Liberté et le Patriote**, comment les Gais Manitobains exercent une influence dans les loisirs des jeunes et même dans leur développement culturel, comment les Jeunesses Musicales recevront le soir même un accueil enthousiaste au nouveau gymnase-auditorium Notre-Dame, etc.

Quant au mot "fanatique", les six le trouvèrent vraiment un peu trop fort. En tout cas, ils se contentèrent ici de montrer un côté de la médaille: leurs relations quotidiennes comme Franco-Manitobains avec ceux d'autres langues ou religions. Ils expliquèrent surtout comment ils veulent plus que jamais faire connaître leurs droits et les défendre, mais avant tout en se faisant accepter par leur compétence personnelle et leur développement culturel.

Les six jeunes avaient répondu avec tant de clarté et d'enthousiasme à toutes les questions posées par Mme Sauvé que celle-ci reçut, immédiatement après le programme, trois appels téléphoniques de la Métropole; par la suite, le R. P. Chabot, S.J., professeur au Collège, reçut 2 lettres de l'Est. De là-bas pleuvaient les félicitations au sujet du parfait français parlé par ces jeunes, "le plus parfait français qu'on ait entendu sur des programmes du genre", et aussi les demandes pour d'autres programmes venant du Manitoba français et où brilleraient les jeunes.

M. Léo Rémillard croit qu'on pourra passer ici même à Winnipeg, le 7 décembre prochain, le kinéscope enregistré dimanche dernier et passé en direct à Montréal. Ainsi les Franco-Manitobains pourront savoir ce que leurs jeunes interprètes ont dit de nos hommes et de nos luttes.

Décès

Mme Amanda Roy, de 273, rue Notre-Dame, St-Boniface, est décédée le jeudi 20 novembre à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 70 ans. Elle était membre des Dames de Ste-Anne.

Elle laisse dans le deuil, son époux, Odias; deux filles, Mmes A. Morin et J. Ritchot; et trois soeurs, Mmes J. Plante, A. Dussault et V. Labossière.

Le service fut chanté le lundi 24 novembre en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu au cimetière Green Acres. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Affluence de la presse au couronnement de Sa Sainteté Jean XXIII

ROME — Lors des cérémonies du couronnement du Pape, ce ne sont pas moins de 735 reporters, par le texte et par l'image, qui ont obtenu des cartes pour une place dans la Basilique vaticane. A ce chiffre, il faut ajouter les reporters qui opéraient sur la place Saint-Pierre, et qui n'ont pas pu être dénombrés.



Dimanche soir dernier, à l'occasion du concert donné par la Sinfonietta sous la direction de M. Márius Benoist au nouveau gymnase-auditorium Notre-Dame, angle des rues Cathédrale et St-Jean-Baptiste, le mouvement des Jeunesses Musicales (section de St-Boniface) s'est fait connaitre du grand public. Il est certain qu'à la suite de ce grand concert les jeunes artistes franco-manitobains voudront tous faire partie de ce mouvement. Et les talents ne manquent pas chez nous. A preuve, les membres de la famille Poitras, de St-Boniface, qui ont tant fait pour faire aimer le beau chant: de gauche à droite, Ronald, Bernice, Lorraine, Claudette et leur mère, Mme L.-F. Poitras. (Photo Free Press)

M. Marius Benoist et ses artistes obtiennent un succès sans précédent

La Société d'Enseignement Post-scolaire avait invité dimanche soir dernier les "Jeunesses Musicales de St-Boniface" et leurs amis à un concert donné gratuitement par la Sinfonietta, grâce à un octroi de la "Musicians' Performance Trust Fund". Au moins 600 personnes répondirent à l'invitation, dont Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, S. H. le maire J. G. Van Belleghem et Mme Van Belleghem, M. le Consul Serge de Fleury, etc.

Concert commenté

Le programme comportait spécialement un extrait de "Samson et Dalila", seul opéra composé par Saint-Saëns, et la "Danse macabre", l'un des quatre poèmes symphoniques du même compositeur, ainsi que des oeuvres de Gabriel Fauré, de Bizet et de Messager. Le dévoué chef d'orchestre, M. Marius Benoist, sut donner avant l'exécution de chaque pièce de courtes et très claires explications qui permirent à tous les auditeurs de mieux comprendre les oeuvres jouées et interprétées avec tant d'art, si l'on en juge par le silence parfait qui régnait dans l'immense salle et par les applaudissements qui suivirent chaque morceau. D'ailleurs, la parfaite acoustique de la nouvelle salle permettait de saisir dans toute leur pureté les mélodies si harmonieuses que les "artistes" faisaient sortir de leurs instruments.

Des vétérans

La pièce la plus appréciée fut certainement la "Danse macabre", si bien interprétée par le premier violon, M. Richard Seaborn, véritable artiste qui joue avec un fini admirable. Rappelons ici que M. Seaborn joue avec la Sinfonietta depuis 1926, et qu'il est aussi premier violon de la Symphonie de Winnipeg. D'autres membres de la Sinfonietta ont une carrière aussi longue: MM. Frank Simons, harpiste, depuis 32 ans, Emile Bernier, tromboniste, 32 ans, Albert Simoens, trompettiste, 30 ans (il est le professeur de M. l'abbé Marcien Ferland), Augustin Languedoc, clarinettiste, 30 ans, Emilien Couture, 25 ans, etc. Tous ces artistes sont fiers de jouer sous la direction de M. Marius Benoist, dont ils reconnaissent les qualités musicales et le dévouement extraordinaire. On sait d'ailleurs que M. Benoist ne peut limiter ses talents au seul service de la Sinfonietta, puisqu'il est directeur de la chorale de la basilique, compositeur d'opérettes, et qu'il a encore le temps de s'intéresser à l'éducation musicale des jeunes qui recourent à ses conseils.

Un vrai talent

Mlle Noëlla Poulain, mezzo-soprano, chanta "Mon coeur s'ouvre à ta voix" de Saint-Saëns et "Seguedille" de Bizet. Les applaudissements les plus nourris ont montré qu'on appréciait au plus haut point le talent de cette jeune artiste qui manifestait une telle maturité dans son interprétation de l'opéra de Saint-Saëns et dont la voix remplissait la salle de la sonorité la plus pure. Mlle Poulain, désormais vice-présidente des Jeunesses Musicales, a vu maintes fois reconnaitre ses talents, spécialement lorsqu'elle gagna à Winnipeg il y a deux ans le "Tudor Bowl" lors du festival provincial.

Vraiment, les Jeunesses Musicales, section de St-Boniface, ne pouvaient naitre sous de meilleures augures. C'est ce que surent dire les orateurs de la soirée, dont M. l'abbé Léo Couture, président.

M. Ubald Laurencelle, après avoir brièvement expliqué les origines du mouvement Jeunesses Musicales en Europe et au Canada, ajouta des précisions sur les quatre concerts commentés qui seront donnés à St-Boniface au cours des prochains mois et sur les conditions à remplir pour devenir membres de ce mouvement,

S. H. le maire

S. H. le Maire Van Belleghem dit à quel point le Conseil de Ville était touché du fait qu'on avait voulu dédier ce programme à l'honneur de la Ville jubilaire, et il montra que la réputation de M. Benoist n'est plus à faire. "Il a toujours eu le souci du beau," dit-il, "du grand et du magnifique, et le programme de ce soir en est un exemple frappant. Je tiens à le féliciter et le remercier bien chaleureusement pour le zèle qu'il a toujours déployé en faisant de St-Boniface un centre de bonne musique au Manitoba." Le maire se dit aussi très heureux que St-Boniface puisse posséder désormais son centre des "Jeunesses Musicales" et souhaita que les citoyens encouragent fortement l'éclosion et l'épanouissement d'un tel mouvement. Il remercia enfin la Société d'Eenseignement Post-scolaire pour avoir pris l'initiative de ce programme, et la "Winnipeg Musicians' Association" pour en avoir favorisé l'exécution.

Les Gais Manitobains chantèrent au début et à la fin du programme l'hymne national O Canada, et tous apprécièrent de façon particulière le chant en parties du 2e couplet de cet hymne. Avant la fin de la soirée, les Gais Manitobains rendirent aussi avec entrain deux pièces de leur répertoire, sous la direction de M. Jean-Louis Hébert. M. l'abbé Marcien Ferland est l'auteur de l'arrangement de ces chansons.

On peut lire des détails sur la fondation de la section de St-Boniface des Jeunesses Musicales Canadiennes.

Les Jeunesses Musicales commencent avec enthousiasme à Saint-Boniface

Immédiatement après le magnifique concert donné par la Sinfonietta de St-Boniface, plusieurs jeunes s'enregistrèrent dans le mouvement Jeunesses Musicales, section nouvelle fondée ce soir-là et venant s'ajouter à toutes les autres sections existant déjà au pays et ailleurs. Trois autres sections se fondent au Manitoba: à Winnipeg, Brandon et Dauphin.

L'exécutif de ce nouveau mouvement musical à St-Boniface comprend: M. l'abbé Léo Couture, président, Mlle Noëlla Poulain, vice-présidente, Mlle Jeannine Mousseau, secrétaire, M. Lucien Guénette, trésorier, M. Philippe Prince, chef des délégués M. Ubald Laurencelle, publiciste, et le R. P. Ludger Guy, S.J., aviseur moral. Le local est fixé temporairement aux bureaux de l'Association d'Education, rue des Meurons.

Les jeunes membres de l'exécutif manifestent non seulement des talents artistiques et un grand amour de la belle musique, mais aussi un sens pratique incomparable. Déjà, ils ont établi leur bilan financier pour l'année 1958-59 et ils savent qu'il leur faudra absolument $1,310.00 de recettes et qu'ils encourront au moins $1,167.50 de dépenses.

Les recettes viendront de ces sources: 250 membres étudiants (de moins de 30 ans) à $3 par carte de membre; 30 membres non étudiants (de moins de 30 ans) à $5; 20 membres éducateurs laïcs, à $6; 30 éducateurs religieux, à $3; et 20 membres spéciaux, à $10. C'est là le minimum ambitionné, disent les jeunes. Puissent-ils le dépasser. Car il y a les dépenses à prévoir: $550 pour les 4 concerts, $100 pour le loyer d'une salle, $40 pour le loyer d'un piano, $115 pour accommoder les artistes invités, $100 pour dépenses générales et d'administration, $262.50 pour cotisations au centre national. Ce dernier item provient du fait que chaque membre reçoit un abonnement au journal des Jeunesses Musicales, publié sous la direction de M. Gilles Lefebvre et dont Mlle Andrée Desautels est rédactrice en chef.

Le premier concert commenté aura lieu le jeudi soir 4 décembre à la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph. L'artiste invité sera le jeune Guy Fallot, violoncelliste français que les meilleurs critiques d'Europe ont souvent appelé "l'héritier de Casals et de Cassado". Il a été acclamé en France, Belgique, Hollande, Luxembourg, Angleterre, Allemagne, Autriche, Italie, Suisse, Portugal, Espagne, Grèce, Afrique du Nord, etc. Il le sera jeudi prochain à St-Boniface par les Jeunesses Musicales et leurs amis. Lorne Watson, de Winnipeg, accompagnera M. Fallot au piano.

Les trois autres concerts de l'année seront donnés par Joan Maxwell, mezzo-soprano de Winnipeg, accompagnée au piano par Charles Reiner; par Eugene Kash, violoniste; et par un grand pianiste de l'Ouest canadien dont le nom sera dévoilé plus tard.

Pour assurer le succès du premier concert du 4 décembre, l'exécutif des Jeunesses Musicales convoquent tous ceux qui vendent présentement des cartes de membres et aussi les membres inscrits à une réunion spéciale qui sera tenue le 2 décembre aux bureaux de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons. La réunion commencera à 8 h. 30 p.m. Venez tous.

La cathédrale jubilaire

Pourquoi est-elle aussi "basilique"?

Pourquoi la Cathédrale de St-Boniface est-elle aussi Basilique? Voilà une question que se posent beaucoup de visiteurs, aussi plusieurs paroissiens. D'abord, qu'est-ce qu'une Basilique et comment diffère-t-elle d'une autre église?

"Basilique" est un titre spécial que le Pape confère à certaines églises pour diverses raisons: soit que cet édifice est d'une beauté remarquable; que l'église a une histoire glorieuse, ou qu'elle est reconnue comme un endroit de pèlerinage ou de miracles. Souvent aussi elle mérite ce titre pour la simple raison qu'elle est un centre populaire de dévotion ou qu'elle est très hautement estimée par le peuple.

Les première, deuxième et dernière raisons pourraient fort bien s'appliquer à la Cathédrale de St-Boniface!

Le mot "basilique" vient du mot Grec voulant dire "royal". Anciennement en Grèce et à Rome ce mot s'appliquait à des grandes places de réunions ou des palais de justice. Leur architecture était plus souvent de forme oblongue, avec une abside à une extrémité pour le juge ou président qui officiait à ses fonctions. Certaines avaient des allées ou colonnes qui divisaient la salle en nef et allées latérales. Les premières églises chrétiennes étaient construites de même. Donc, elles portaient le nom de basilique aussi. C'est ainsi que le nom vint à indiquer un certain style d'architecture. Mais en ce qui concerne la plupart des basiliques, c'est simplement un titre d'honneur.

Il y a quatre basiliques majeures dans le monde, et toutes sont à Rome: St-Jean de Latran, la Cathédrale de Rome; St-Pierre de Rome; St-Paul-hors-les-Murs et Ste-Marie-Majeure. Ce sont les quatre basiliques que visitent les pèlerins afin de gagner les indulgences de l'Année Sainte. Ces églises ont eu certains privilèges au courant de l'histoire. Par exemple, elles ont chacune un autel papal, ou seulement le Saint-Père ou une personne autorisée par lui, peuvent dire la messe. Chacune de ces basiliques a aussi une porte sainte, ouverte par le Pape ou son délégué spécial pour l'année Jubilaire.

Ces quatre grandes églises sont aussi appelées les basiliques patriarches, parce qu'elles étaient considérées comme les églises des grands patriarches de l'église: St-Jean était l'église du Pape, le patriarche de l'Ouest; St-Pierre, l'église du patriarche de Constantinople; St-Paul, celui d'Alexandrie; Ste-Marie, celui d'Antioche.

Toute autre basilique est appelée mineure. La basilique de St-Laurent-hors-les-murs de Rome est la première de celles-ci. Il y en a neuf autres dans Rome, et d'autres dans plusieurs pays: Notre-Dame-de-Lourdes, Notre-Dame et Sacré-Coeur à Paris et une dizaine au Canada, etc.

Parmi les privilèges accordés aux basiliques mineures figure celui du pavillon rayé rouge et jaune. Son origine, son histoire et son but demeurent obscurs, mais dans l'Ancien temps, ce dut être un parasol imposant qu'on tenait au-dessus de la tête du Pontife Romain lorsqu'il apparaissait en public. Ce devait être un très grand privilège que de porter ce parasol, et comme le Pape visitait les basiliques assez souvent, on devait garder un parasol à la main pour s'en servir le cas échéant. Plus tard, quand la coutume de l'utiliser cessa, ce parasol, ouvert à la moitié, fut gardé dans la basilique afin de rappeler les précieux souvenirs des visites papales.

St-Boniface devint basilique en l'année 1949 au temps de Son Exc. Mgr Georges Cabana.

La première réunion des capitaines de la Ligue des Retraitants vendredi

Une trentaine d'hommes venant de diverses paroisses de Winnipeg, St-Boniface et autres centres manitobains se réuniront le vendredi soir 28 novembre, sous la direction du R. P. Paul Gorieu, O.M.I., directeur de la Maison des Retraites, afin de former "La Ligue des Retraitants", un nouveau mouvement répondant au "Lay Retreat Movement" anglais, qui existe depuis plusieurs années dans l'est du Canada et aux Etats-Unis.

Cette réunion a pour but de former des apôtres laïcs, des chefs, qui s'engageront ensuite à promouvoir les retraites fermées dans leurs paroisses respectives. Pour y arriver avec succès, un Capitaine et un co-Capitaine, secondés de six aides ou lieutenants, s'occuperont de recruter, parmi leurs co-paroissiens, un groupe de 36 retraitants par retraite annuelle. Le nombre d'officiers choisis pour cette tâche varie selon la grandeur des paroisses. Donc, chacun de ces six hommes doit en recruter cinq autres.

"Les avantages de ce mouvement sont nombreux", remarque le Père Gorieu, qui, déjà au début de novembre, dirigeait avec succès une retraite ou une séance d'études semblable pour des Capitaines de langue anglaise.

"Aujourd'hui, déclara-t-il, on ne considère plus une retraite comme un nettoyage à sec spirituel, mais plutôt comme une école, où l'on entraine des apôtres laïcs. Ces chefs laïcs, qui appartiennent déjà à des organisations paroissiales, se sentent spirituellement enrichis en travaillant à l'oeuvre des retraites fermées. Ils se sentent nécessaires à la cause catholique et, par conséquent, peuvent accomplir beaucoup pour la paix dans le monde."

Le R. P. Osias Fournier, O.M.I., prédicateur à la Maison des Retraites, donnera les conférences durant ces deux jours. Du vendredi soir au dimanche matin sera une journée de retraite et, dimanche, les Capitaines participeront à 4 h. de séances d'études qui ont pour but de leur donner la formation nécessaire pour remplir leur rôle d'organisateurs paroissiaux.

St-Eugène

Partie de cartes

Le dimanche 16 novembre, un groupe de dames de la paroisse St-Eugène donnaient leur partie de cartes. C'était la première d'une série de 10 parties de cartes.

Les rues étaient dans une condition terrible: très glissantes, mais cet état des rues n'empêcha pas plus de 100 personnes de venir passer une bien agréable soirée à St-Eugène et un bon nombre retournèrent chez eux, enrichis de beaux cadeaux.

Aux cartes, M. Gordon Perry remporta le premier prix par le plus grand nombre de points. Les gagnants des trois mains furent: M. Henri Lafrenière, Mmes Alex. Racette, H. et B. Bahuaud et M. Gordon Perry.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme Maxime Carrière (une boite de pommes). Les gagnants du gros tirage furent: Mmes L. Robidoux, Marcel Hébert, E. Nolin, Muth et Léo Gauthier, MM. J. Schmidt, M. Bruce et Georges Dorge, Mlle Pat Watson, Mmes Huet, H. Bouvier, A. Thorimbert et O. Milette, MM. Léon Cancade et Louis Brisebois et Mme Muth.

Mme Edouard Côté fut l'heureuse gagnante de la poupée et M. Colin McDougall fut le chanceux à l'encan chinois.

Un sincère remerciement à tous ceux qui sont venus encourager les paroissiens de St-Eugène ce dimanche soir.

Vous êtes invités à venir prendre part à la série complète des parties de cartes, dont la prochaine aura lieu le dimanche 30 novembre.

PETITE NOTE

Les Pères Jésuites du collège de St-Boniface se réjouissent d'avoir au milieu d'eux, cette semaine, le T. R. P. Maurice Schurmans, S.J., visiteur canonique. Belge flamand âgé de 57 ans, le distingué visiteur a toujours occupé des postes de confiance dans la compagnie. Ancien provincial en Belgique, il fut aussi vicaire général du T. R. P. T. Ledochowski, ancien supérieur général, puis recteur au Congo belge pendant une quinzaine d'années.

Des parties de bingo dans notre journal

Une série de parties de bingo sera publiée dans ce journal pendant les prochains mois. Trois semaines ou plus suffiront pour jouer une partie et le gagnant ou les gagnants se partageront $2,000.00 en argent comptant comme prix. Des marchands locaux ont gracieusement accepté de garder les cartes de bingo dans leurs magasins. Chaque personne peut jouer à la fois une ou plusieurs cartes de bingo, à 50c la carte.

Chaque manitobain pourra tirer profit de cette manière de jouer au bingo, encouragée par les "Lions". Les profits seront versés au fonds de recherche dans les domaines du cancer, du coeur et de la santé mentale. Le "Riverside Club of Lions International", tout en annonçant les parties de bingo par le moyen des journaux, veut crier à quel point les besoins sont grands dans ce triple champ de recherches médicales.

Renseignez-vous au sujet de ces besoins. Puis préparez-vous à jouer au bingo. Surveillez l'avis annonçant la première joute.

Mon Guide au Cinéma

Le 15 novembre 1958

CLASSE A—Section I

N'offre aucun danger pour le public en général

Andy Hardy Comes Home
Apache Territory
Around the World in 80 Days
Attack of the Puppet People
Bad Man's Country
Barbarian and the Geisha
Bridge on the River Kwai
Buchanan Rides Alone
Captain From Koepenick
Cinerama South Seas Adventure
Cole Younger, Gunfighter
Country Music Holiday
Dangerous Exile
Davy
Desert Hell
Dunkirk
Escapade in Japan
Flaming Frontier
Fort Massacre
From Hell to Texas
From the Earth to the Moon
Ghost of the China Sea
Gideon of Scotland Yard
Giant From the Unknown
Girl Most Likely
Handle With Care
Hell's Five Hours
High Flight
Hong Kong Affair
Hong Kong Confidential
How to Murder a Rich Uncle
In Between Age
International Counterfeiters
It, The Terror From Beyond Space
James Dean Story
Joe Dakota
Last of the Fast Guns
Let's Rock
Light in the Forest
Littlest Hobo
Lone Ranger and the Lost City of Gold
Lourdes and Its Miracles
Manhunt in the Jungle
Marcelino
Mark of the Hawk
Matchmaker
Money, Women and Guns
Night to Remember
Octet
Old Man and the Sea
Paradise Lagoon
Paris Holiday
Pather Panchali
Proud Rebel
Pursuit of Graf Spee
Quantrille Raiders
Rawhide Trail
Rising of the Moon
Rock-a-Bye Baby
Rooney
Run Silent, Run Deep
Saga of Hemp Brown
St. Louis Blues
Seventh Voyage of Sinbad
Sheepman
Sierra Baron
Smiley Gets A Gun
Snowfire
Space Children
Spy in the Sky
Story of Mankind
Street of Darkness
Tale of Two Cities
Tank Force
Tarzan's Fight For Life
Ten Commandments, The
Three Brave Men
Thundering Jets
Time Lock
Torpedo Run
Town Like Alice, A
Trial at the Vatican
White Wilderness
Wild Heritage
Windjammer
Wolf Dog
Young Land

CLASSE A—SECTION II

Ne convient qu'aux adultes et aux adolescents

A Time to Love
Accursed
Appointment With a Shadow
Astounding She Monster
Attila
Awakening
Big Country
Black Tide
Blob
Blonde Blackmailer
Blood Arrow
Bravados
Bullwhip
Camp on Blood Island
Case Against Brooklyn
City of Fear
Colossus of New York
Cosmic Monster
Crawling Eye
Cry Baby Killer
Curse of the Faceless Man
Dangerous Youth
Date With Disaster
Dateline Tokyo
Day of the Bad Man
Demoniaque
Enchanted Island
Fearmakers
Flame Barrier
Fly, The
Fort Dobbs
Forty Guns
Frontier Gun
Gunfire At Indian Gap
Gunsmoke in Tucson
Hell Squad
Hot Angel
Houseboat
How to Make a Monster
Hunters, The
I Married a Woman
I Married A Monster from Outer Space
Illegal
Imitation General
Joy Ride
Kill Her Gently
Kings Go Forth
Last Bridge
Last Hurrah, The
Law and Jake Wade
Legion of the Doomed
Line Up, The
Lisa
Macabre
Man or Gun
Man Who Died Twice
Naked and the Dead
New Orleans After Dark
Nice Little Bank That Should Be Robbed
Once Upon a Horse
Party Crashers
Premier May
Reluctant Debutante
Restless Years
Return of Dracula
Revenge of Frankenstein
Ride A Crooked Trail
Robbery under Arms
Rodan
Saddle the Wind
Screaming Skull
She Demons
Showdown At Boothill
Snorkel
Space Master X-7
Suicide Battalion
Tall Stranger
Tarawa Beachhead
Teenage Caveman
Terror in a Texas Town
Thing That Couldn't Die
Thunder Road
Vertigo
Viking Women and the Sea Serpent
Villa
Voice in the Mirror
War of the Colossal Beast
War of the Satellites
When Hell Broke Loose
Whole Truth
Windom's Way
Your Past is Showing

CLASSE A—SECTION III

Ne convient qu'aux adultes

Adultress
Age of Infidelity
Anna Lucasta
Another Time, Another Place
As Young As We Are
Badlanders
Bell, Book and Candle
Bonjour Tristesse
Brothers Karamazov
Cabiria
Cat On a Hot Tin Roof
Certain Smile, A
China Doll
Cool and the Crazy
Crime and Punishment
Cry Terror
Damn Yankees
Darby's Rangers
Decks Ran Red
Defiant Ones
Desire Under the Elms
Fiend Without a Face
Fighting Wild Cats
Frankenstein-1970
Fraulein
Gates of Paris
Gervaise
Gigi
Girl in the Woods
Goddess
Going Steady
Gun Runners
Gunman's Walk
Harry Black and the Tiger
Haunted Strangler
High Cost of Loving
High School Hellcats
Horror of Dracula
Hot Spell
Indiscreet
In Love and War
I Want To Live
Kathy-O
Key, The
Lady Takes a Flye
Life Begins At 17
Long, Hot Summer
Man Inside
Maracaibo
Marjorie Morningstar
Me and the Colonel
Mugger, The
Murder By Contract
Naked Earth
Never Love a Stranger
Notorious Mr. Monks
Of Life and Love
Ordet
Outcasts of the City
Pagans
Peyton Place
Raw Wind in Eden
Roots of Heaven
Rouge Et Noir
RX Murder
Senechal, The Magnificent
Seven Guns to Mesa
She Gods of Shark Reef
South Pacific
Stage Struck
Strange Case of Dr. Manning
Teacher's Pet
Ten North Frederick
This Happy Feeling
Time Without Pity
Too Much, Too Soon
Touch of Evil
Twilight for the Gods
Undersea Girl
Unwed Mother
Vikings
Violent Road
Wild Is The Wind
Wolf Larsen
Young Lions

CLASSE B

A rejeter parce que condamnable en partie

Attack of the 50 Foot Woman
Back from the Dead
Black Patch
Blonde in Bondage
Blood of Dracula
Blood of the Vampire
Bonnie Parker Story
Bride and the Beast
Bride Is Much Too Beautiful
Cat Girl
Confessions of Felix Krull
Cop Hater
Devil's General
Devil's Hairpin
Domino Kid
Dragstrip Girl
Dragstrip Riot
Every Second Counts
Farewell to Arms
Female Animal
Fiend Who Walked the West
Flesh and the Spur
Forbidden Desire
Forbidden Island
Gang War
Girl in Black Stockings
Girl in the Bikini
Girls on the Loose
God's Little Acre
Hell Drivers
High Hell
High School Confidential
Home Before Dark
Hot Car Girl
Hot Rod Gang
I Was a Teenage Frankenstein
Jet Attack
Joker is Wild
Juvenile Jungle
King Creole
Last Paradise
Left Handed Gun
Live Fast, Die Young
Long Haul
Lost Lagoon
Love In the Afternoon
Machine Gun Kelly
Mam'zelle Pigalle
Man of a Thousand Faces
Man of the West
Man on the Prowl
Mister Rock and Roll
Naked Africa
Naked Paradise
Night of the Blood Beast
No Sun in Venice
Onionhead
Panic in the Parlor
Parisienne, La
Party Girl
Perfect Furlough
Poor But Beautiful
Portrait of an Unknown Woman
Pride and the Passion
Queen of Outer Space
Reform School Girl
Screaming Mimi
Sorority Girl
Story of Father Costello
Streetcar Named Desire
Tank Battalion
Teenage Wolf Pack
This Angry Age
Three Faces of Eve
Tunnel of Love
Valerie
Wind Across the Everglades
Young and Wild

CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph

(en retard)

Le monde se réjouit

Le mardi 28 octobre sera une journée mémorable pour nous et pour tous les autres fidèles de la sainte Eglise catholique.

Nous étions à faire la classe au numéro 18½, sous la direction de Soeur Marie-Bibiane, lorsque, soudainement, Soeur Gilles frappa à la porte et nous annonça d'un air joyeux la bonne nouvelle qu'un nouveau pontife venait d'être élu. Quel bonheur d'apprendre que l'Eglise avait de nouveau un Chef! Quelle assurance de songer qu'il continuerait la tradition de ses prédécesseurs, car il venait d'être élu par les princes de l'Eglise, inspirés par l'Esprit-Saint.

Nous ouvrîmes aussitôt notre poste-récepteur à CKSB afin d'apprendre le nom de l'élu, d'entendre les "Viva el Papa", et peut-être la voix du nouveau Pontife.

Nous étions très loin de Rome par la distance, mais bien près par la pensée, car la radio nous transmettait les faits à mesure qu'ils se déroulaient.

Enfin, la nouvelle si impatiemment attendue nous parvint. Notre nouveau chef était le cardinal Angelo Roncalli, patriarche de Venise.

Comment célébrer l'événement? Les religieuses et les élèves se mirent vite à l'oeuvre et, le 4 novembre, les étudiantes exécutèrent un programme des mieux choisis. Soeur Supérieure accepta gracieusement d'assister. Gloria Pierson, comme maître de cérémonies, récita la prière pour le Pape, puis le programme se déroula: dialogue sur la vie du Pape par les élèves de Soeur M.-Léon-de-la-Croix; un "quizz" des plus intéressants par les élèves de Soeur M.-Jean-de-Rome. Au nom des élèves de langue anglaise, Dorothy Provencher rendit hommage à Sa Sainteté Jean XXIII. Elle nous fit voir ses lourdes responsabilités et nous engagea fortement à prier pour lui. La chorale de l'Institut fit vraiment honneur à Soeur Marie-du-St-Esprit dans un sublime cantique pour le Pape. Le tout fut pieux, simple, mais vraiment sincère et bien symbolique de notre attachement au Saint-Père.

Savez-vous que . . .

Il y a maintenant un nouveau programme qui passe sur les ondes de CKSB chaque dimanche soir, à 7 h. 30. Les écoles, à tour de rôle, sont représentées chaque semaine. Le dimanche 9 novembre, les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph firent honneur au poste par une petite pièce intitulée "Histoire d'une mouche". C'est un programme spécialement préparé pour les jeunes. Alors, étudiants et étudiantes, n'oubliez pas de syntoniser à CKSB dimanche prochain. Vous ne le regretterez pas.

Un concours oratoire et un concours d'épellation anglaise ont eu lieu au nouveau gymnase Notre-Dame entre les écoles du district scolaire: les écoles Béliveau, Frontenac et Prendergast, l'Institut Collégial Provencher et l'Institut Collégial St-Joseph, le mercredi 5 novembre, sous la présidence du R. F. J. Bruns, S.M., surintendant. Parents et élèves y assistèrent avec grand intérêt.

Les concurrents étaient au nombre de onze. La gagnante du concours d'épellation fut Patricia Harrison, du grade VIII de l'Institut Collégial St-Joseph, et celle du concours oratoire fut Pauline Guénette, du grade XI général de cet Institut. Félicitations aux gagnantes, ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont si bien concouru.

Germaine SOENENS,
12e année,
cours commercial.

☆ ☆ ☆

Notre bibliothèque publique

Que je suis heureuse de savoir lire! Vraiment, je me demande ce que je ferais si je ne lisais pas, moi qui passe des heures entières le nez plongé dans mes livres.

Tout au commencement, je lisais pour m'amuser et passer le temps. Mes parents me donnaient des illustrés remplis d'images enfantines. Je me souviens de la joie que j'éprouvais devant Cendrillon ou le Petit Chaperon Rouge... Maintenant, j'aime encore les contes, mais je préfère des livres plus sérieux.

Parmi les livres que je préfère, il y a ceux qui me racontent des voyages. Comme je voudrais voyager! Beaux rêves que je ne puis pas encore réaliser. Alors, je me contente de faire des beaux voyages dans les livres. Je visite la Chine, l'Afrique, la Colombie-Britannique, le Groenland. Il me semble que je fais le tour du monde, je vois tous les pays, tels que décrits! J'y vis, j'y plante ma tente et maman me surprend parfois avec mon petit fusil en main prête à m'élancer sur l'ennemi invisible du voyageur dont je lisais l'histoire.

Et vous qui n'aimez pas la lecture, si vous saviez tout ce que vous manquez! Peut-être que vous n'avez pas eu la chance d'apprendre à lire ou à vous servir d'un livre.

Voulez-vous que je vous passe un bon moyen? Allez à la bibliothèque de St-Boniface au coin des rues Langevin et Cathédrale. Là, vous trouverez un coin des jeunes qui vous enchantera. De bonnes bibliothécaires vous aideront si vous le voulez à choisir de beaux livres faciles à lire et très bien illustrés. Je vous assure que vous y prendrez goût en peu de temps.

Et cela ne vous coûtera rien... oui... sauf les premiers efforts. Donc, ça y est... vous irez?

Michelle TETREAULT,
8e année, no 9.

☆ ☆ ☆

Le jour du souvenir

Tous les 11 novembre nous rappellent le jour où la paix a été signée. Cette journée commémorative nous rappelle aussi nos soldats canadiens qui sont morts sur le champ de bataille durant les deux grandes guerres de 1914 et de 1939.

Les étudiants du Canada consacrent cette journée au souvenir des soldats tombés sur le champ de bataille. On nous suggéra d'aller à la messe le matin, car le meilleur moyen de les aider, c'est de prier pour eux.

Plusieurs élèves avaient préparé un programme pour l'occasion. Il fut dirigé par la présidente de la classe. On commença par notre hymne national "O Canada". Puis, on pria le bon Dieu, lui demandant de nous donner la paix. Des poèmes furent récités, de hardis exploits furent racontés. Le tout portait sur la bravoure de nos vaillants soldats et sur la nécessité de la paix. On termina le tout par le chant "Dieu protège la Reine".

A onze heures, selon la coutume, nous avons gardé silence durant deux minutes.

La télévision nous offrit un film intéressant sur Vimy en France où un grand nombre de nos soldats canadiens ont été enterrés. Nous voyons d'immenses champs couverts de croix blanches et de pavots. Comme cette guerre a coûté beaucoup de vies — et cela pour écraser l'ennemi.

Lors de son couronnement, Sa Sainteté Jean XXIII nous encouragea fortement à prier pour la paix. Il demanda aux chefs de pays de transformer leurs armes de guerre en charrues. Prions pour que Ses paroles s'accomplissent, et alors le souhait de Jésus se réalisera, "Pax Vobis".

Nicole COLLETTE,
8e année, no 9.

☆ ☆ ☆

Une tempête de neige!

Lundi soir, de gros nuages gris avançaient lentement à l'horizon. Le vent s'élevait petit à petit. Soudain, de petits flocons blancs commencèrent à voltiger dans l'air comme des papillons blancs. Sans aucun arrêt, la neige continuait à tomber et à tomber.

Le lendemain matin qu'elle ne fut pas la surprise de tous d'apercevoir la terre recouverte d'au moins un pied de neige éblouissante. En une nuit, nous avons eu plus de neige que durant tout l'hiver dernier. Le vent soufflait de toutes ses forces et secouait si violemment les branches qu'on eût cru qu'elles se déchireraient du tronc. Et les petits flocons sautaient, dansaient de tous côtés à la guise de Monsieur le Vent. Quelques automobiles étaient enneigées dans cette blancheur. D'autres étaient en panne au milieu du chemin.

Tous les postes de la radio lançaient des ordres aux citoyens. Les étudiants étaient favorisés: pas d'école pour la journée. Une vive joie envahit leurs coeurs à l'annonce de ce congé inattendu. J'imagine qu'ils se sentaient un peu comme les flocons. Ils seraient libres toute la journée.

Les postes conseillaient aux automobilistes de ne pas s'aventurer sur les routes. Quelques manufactures et maisons d'affaires permettaient à leurs employés de ne pas se rendre au travail.

Mardi après-midi, la neige cessa de tomber et le vent s'abaissa. C'est alors que plusieurs pelletèrent leur trottoir jusqu'à ce qu'ils en aient mal aux bras et, malgré cela, il restait encore beaucoup de neige. Ceux qui osaient s'aventurer à pied étaient embourbés dans la neige. Quelques-uns, obligés de quitter le foyer, se servirent de raquettes ou même de skis.

Nous les jeunes qui désirions tant depuis le matin aller jouer dans cette belle neige invitante, la tempête finie, nous nous sommes lancés à plein coeur et avons pris nos ébats. Partout c'était des cris de joie, des exclamations.

Oui, une grosse tempête qui a su nous donner du bonheur!

Gisèle PELLETIER,
8e année, no 9.

☆ ☆ ☆

Devinettes

Voulez-vous vous amuser de façon instructive et agréable pendant la récréation? Voici un jeu qui vous dégourdira l'esprit.

Demandez à vos amis les questions suivantes et ne donnez pas la réponse trop vite. Faites les chercher.

Connaissez-vous très bien votre alphabet? Oui? Et bien, prouvez-le. Quelles sont:

Les lettres toujours en mouvement. — A.J.T.
Les lettres détestées. — A.I.
Les lettres qui plaisent à Marie. — A.V.
Les lettres choisies. — L.U.
Les lettres qu'on boit. — T.O.
Les lettres brisées. — K.C.
Les lettres qui désignent un prêtre. — A.B.
Les lettres qu'on ne peut pas lire. — F.A.C.
Les lettres mises à mort. — D.C.D.
Les lettres à l'ouvrage. — O.Q.P.

Rachelle PELLAND,
8e année, no 9.

☆ ☆ ☆

Déridons-nous!

Voici deux farces que vous pouvez passer à vos amis pendant la récréation, mais attention de ne pas les souffler pendant la classe, car des petites comédies peuvent devenir de groses tragédies. Les voici!

— Dites-moi ce que vous savez sur les verbes?
— Monsieur, les verbes, c'est tout le contraire des chefs d'Etat.
— Comment cela?
— Ils s'accordent toujours avec leurs sujets!

☆ ☆ ☆

— Certains mots en "ail" forment leur pluriel en "aux", comme vantail, vantaux.
— Quel est celui qui peut me citer un autre exemple?
— Moi, Mamzelle.
— Parlez.
— Marmaille, marmots...

Noëlla DESILETS,
8e année, no 9.

Ste-Agathe

(en retard)

Retraite paroissiale

La retraite paroissiale avait lieu du 9 au 16 novembre. Jusqu'au samedi, la température favorisa les paroissiens qui se rendirent nombreux aux offices. La neige et les chemins glissants empêchèrent un petit nombre d'assister à la dernière cérémonie, au cours de laquelle un groupe d'élèves du couvent personnifièrent le mystère joyeux du rosaire et l'apparition de la Vierge de Lourdes à sainte Bernadette.

Merci sincère aux RR. PP. L. Laplante et U. Héon, C.Ss.R., pour le bien qu'ils ont accompli dans la paroisse par leur prédication.

Assemblée coopérative

Le mardi soir 10 novembre avait lieu, dans la salle de la Légion, l'assemblée annuelle de la Coopérative de grain. L'assistance fut assez nombreuse! Le président des Coopératives du Manitoba, M. W. Parker, et M. Wilton honoraient l'assemblée de leur présence. Le discours de M. Parker, traité avec compétence, a dû convaincre ses auditeurs.

Le nouvel exécutif de la Coopérative de grain de Ste-Agathe se compose présentement de MM. Lorne Parker, Edmond Lemoine, Gustave Lévesque, Roland Gagnon, Hilaire Gratton, Gaston Brémaud et Philippe Shawrtz.

Malades

La semaine dernière, M. Paul Joyal conduisait sa femme et Mme Emmanuel Nolette à Excelsior Spring, Missouri, pour traitements médicaux.

Vol. 16, no 5. 28-11-58

LE COLLÈGE ST-JOSEPH OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat-Ecole secondaire
Cours général (high school) — Grades 7 à 12 incl.

Nos candidats à Morris

Après plusieurs semaines de préparation, notre candidat au concours d'épellation affrontait les représentants des autres écoles du district inspectoral de Morris, vendredi soir dernier. Malheureusement, il n'a pu tenir le coup assez longtemps pour aller en finale.

Daniel O'Brien, porte-parole du collège au concours oratoire qui suivit, se classa deuxième. Doué d'un physique imposant, il ne manqua pas d'impressionner l'auditoire et manifesta des talents d'orateur qu'il devrait continuer de développer. Son aplomb remarquable et sa tenue exacte en faisaient le point de mire des auditeurs de tous les âges. Daniel mérite des félicitations pour avoir si bien représenté ses condisciples.

Les élèves au bazar d'Otterburne

Le bazar paroissial d'Otterburne est toujours un succès, voire même un triomphe. Pour l'homme d'action qu'est le R. P. Curé, c'est tout simplement une autre activité de sa charge pastorale, mais pour les paroissiens, c'est un grand numéro au programme de l'année. Combien le bazar a-t-il rapporté? Mystère! Ce que nous pouvons vous dire, c'est que les élèves finissants et les conseils de classes étaient au nombre des convives qui encouragèrent les organisateurs d'un souper réputé le meilleur de la province. Les autres élèves "volontaires" sont allés nombreux au cours de la soirée revivre pendant quelques heures les fêtes paroissiales de chez eux.

Rappel aux parents

Le principal profite de cette chronique pour inviter de nouveau les parents à répondre au questionnaire qu'ils ont reçu ces jours derniers. Il faudrait une réponse de chaque famille.

A la conférence des droits de l'homme

Les vendredi et samedi 21 et 22 novembre, au Winnipeg Technical Vocational School, eut lieu un congrès sur les droits de l'homme pour commémorer le dixième anniversaire de la signature de cette déclaration. Ce congrès, patronné par de nombreuses organisations humanitaires, donna l'occasion à deux de nos finissants, invités par le Département d'Education, d'aller sur place étudier les projets des Nations Unies et du Canada sur le terrain des droits humains. Le collège délégua Louis Gosselin et Normand Hébert, respectivement président et secrétaire du grade 12.

Chronique des anciens

Vous devez commencer à penser que vous êtes les grands oubliés. Au contraire, nous aimerions retrouver la piste des débuts, mais les nouvelles nous manquent. Certains anciens sont difficiles à retracer. Vos lettres et vos visites devraient se faire plus nombreuses.

Récemment, nous avions la visite de Paul Gauthier et de son épouse, de St-Boniface. Gérard Roy, instituteur à Lundar nous arrivait accompagné d'une jolie demoiselle qui doit devenir Mme Gérard Roy bientôt. Jean Bodin, de Grande-Clairière, était également de passage à Otterburne, ces jours derniers.

Nous savons que Lucien Lacroix enseigne à Arborg; Herve Marion, à St-Eustache; Antoine Gagné, à St-Georges; Raynald Lavack, à McCeary; Léon La-Roche, à Hinton, Alta, et Gérard Desharnais, à Camperville.

Nos anciens progressent toujours à l'université: Denis Lussier, Gérald Bourrier, Gérard Therrien et Emile Péloquin.

D'autres se sont inscrits à l'Ecole Technique: Gilles Marion.

A l'Institut Pédagogique, nous enregistrons le nom de Robert Vigier.

Au noviciat de Rigaud, P.Q., il y a Camille Piché.

Malheureusement, nous en passons, et un grand nombre. Si nous avions plus de nouvelles ou plus d'interprètes, il serait facile et intéressant de synchroniser la chronique des anciens avec celle des élèves actuels.

LA REDACTION.

La Broquerie

Chevaliers de Colomb
Conseil La Broquerie no 4595

Notre soirée sociale du 14 novembre fut un succès. Les frères ont adhéré aux règlements en venant avec une compagne, excepté les deux ou trois "exceptions".

Le frère "Jean Racine" Bisson a composé ce qui suit à l'occasion.

(Dédiée au Grand Chevalier)

— I —

Oh bonheur! oh surprise!
D'avoir votre présence
Tous les Chevaliers, surpris
Vous rendent confiance
Les applaudissements entendus
Sont preuve de notre affection.
Maintenant, l'on se demande
Resterez-vous garçon.

— II —

Notre conférencier, homme convaincu.
Frère intrépide, c'est entendu
Instituteur toujours à la tâche.
Veut nous faire bien parler, sans relâche
Nous faudra-t-il tout doucement
Préparer un "social" avant longtemps.

— III —

Près de l'entrée.
Les vieux garçons abondent
Ils n'écoutent pas l'aumônier
Même s'il les gronde
Ses conseils, ils savent prendre
Que s'ils ont des billets à vendre.

A notre assemblée régulière, notre aumônier a gagné le prix d'entrée. Plusieurs sujets intéressants ont été discutés. La vente des billets est en marche. Le frère Kirouac est en charge. Plusieurs ont déjà vendu leur quota, ce qui est encourageant. Le frère Eddie Moquin, en charge des comités, est un homme assez pressé par le travail, mais il s'en acquitte très bien! Aussi si vous avez besoin d'un service, il est toujours prêt à vous aider.

A nos frères correspondants des autres conseils, nous disons merci, car Après-Tout, ce Bistouri, nous Rigolettons, hein Tit Coq!

Paul ITIQUE.

Richer

Décès

M. Amable Vermette, de Richer, Man., est décédé le dimanche 9 novembre à sa demeure, à l'âge de 62 ans. Il laisse dans le deuil deux frères, Joachim et Louis; cinq soeurs, Mmes L. Briton, L. Neault, P. Morin, E. Grégoire et A. Hamel.

Le service fut chanté le jeudi 13 novembre en l'église de Richer. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Richer. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

• • •

Mme Véronique Godon, de Richer, Man., est décédée le dimanche 16 novembre à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 87 ans. Elle laisse dans le deuil, son époux, Moïse, et un fils, Arthur Parisien.

Le service fut chanté le vendredi 21 novembre en l'église de Richer. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

St-Pierre-Jolys

(en retard)

Parents et Maîtres

La première assemblée de l'année 1958-59 de l'Association de Parents et Maîtres avait lieu au Centre récréatif le mercredi 12 novembre. Plus de 105 personnes assistaient.

Le but important de cette réunion était de nous ouvrir les yeux sur cette grande question d'actualité qui nous touche tous, les Grandes Unités scolaires. M. l'abbé Edmond Lavoie, curé, sut nous renseigner sur les faits et projets importants qui sont en voie de réalisation.

Les nombreuses questions et détails intéressants qui furent apportés par l'assistance prouvèrent que tous voulaient en connaître davantage sur ce sujet. C'est une grave décision qui aura une influence marquante sur l'avenir de nos enfants.

Au programme récréatif, Mlle Paulette Mulaire, élève de 11e année, interpréta d'une façon vivante et des plus prenantes sa propre composition de la vie dure des pionniers du pays. Elle sut captiver toute l'assistance. Ensuite, un intéressant dialogue entre Ronald Perron et Fernand Hébert, de la 9e année, compléta agréablement le programme.

Etant donné que le sexe fort est faiblement représenté aux assemblées, un défi fut lancé aux papas d'organiser la réunion du mois de décembre. C'est donc quelque chose qu'il ne faudra pas manquer!

Décès

M. Etienne Nault, de St-Pierre, est décédé le jeudi 13 novembre à l'hôpital Général de Winnipeg, à l'âge de 53 ans. Il fut à l'emploi de la municipalité de St-Pierre durant les quatre dernières années.

Il laisse dans le deuil son épouse, Victoria; deux filles, Mme Georges Rempel et Alice; six fils, Réal, Hervé, Georges, Fernand, Gérard et Gilles; un petit-enfant; cinq frères, Philibert, Ernest, Joseph, André et Félix, et deux soeurs, Mmes G.-T. LaRivière et Roland Charette.

Le service fut chanté le samedi 15 novembre en l'église de St-Pierre par M. l'abbé E. Lavoie, curé. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Thomas D. McGee était en charge des funérailles.

• • •

Pour se garder des espions, les officiers américains appelés à participer aux délibérations du Pentagone porteront sur le poignet droit un tatouage spécial visible seulement aux rayons X.

Lorette

(en retard)

Mariage Cheys-Grossman

Le samedi 18 octobre, en l'église paroissiale de Lorette, M. John Grossman accompagnait sa fille, Léona, à l'autel où elle unissait sa destinée à celle de M. Edouard Cheys, fils de M. et Mme Julien Cheys, de St-Boniface. M. l'abbé R. Bélanger, curé, officiait.

La mariée était revêtue d'une robe en tulle de nylon blanc avec dentelle.

Les filles d'honneur étaient Mlles Betty Ann, Evelyn et Claudette Grossman, soeur et cousines de la mariée. Elles étaient vêtues de robes bleu pâle avec chapeaux assortis.

Les garçons d'honneur étaient MM. Frank Bockstael, George De Jonckeere et Gérald Grossman, frère de la mariée.

Mme Guy de Lionnet et Mlle Diane Landry chantèrent des cantiques appropriés en anglais et en français. Mlle C. Therrien était l'organiste.

La réception eut lieu dans la salle des Canadiens de Naissance de St-Boniface où bon nombre de parents et d'amis se réunirent.

M. et Mme Edouard Cheys résideront à St-Boniface.

Souper paroissial

Le souper paroissial organisé par les dames de la paroisse, le dimanche 26 octobre, fut un vrai succès. Les organisatrices remercient les personnes de Lorette et des paroisses environnantes qui sont venues les encourager. 720 repas furent servis.

Parents et Maîtres

M. C. Muller, inspecteur d'écoles, le R. P. L. Guy, S.J., de l'A.E.C.F.M., et M. l'abbé P. Raymond, visiteur d'écoles, ont été les orateurs invités aux réunions de l'Association des Parents et Maîtres. Ils ont parlé sur les Grandes Unités et les Ecoles consolidées. Ils ont montré l'importance de s'unir pour conserver nos droits.

Filles d'Isabelle

Les Filles d'Isabelle du Cercle Notre-Dame de Lorette eurent leur réunion mensuelle le jeudi 13 novembre à la salle paroissiale.

Nous étions heureuses d'avoir à cette réunion Mlle Rose Senez, de La Broquerie, régente d'état, qui se rendit à Lorette pour l'installation des officières pour une autre année isabellienne.

Elle nous dit toute sa joie de se trouver parmi nous et félicita Sr M.-A. Dansereau, régente de Lorette, et ses membres pour le bon fonctionnement du cercle et de l'intérêt apporté. Elle nous encouragea aussi à trouver de nouveaux membres.

Un succulent goûter fut servi.

Haywood

(en retard)

Ça et là

Le R. P. Z. Lévesque, C.Ss.R., prêcha une retraite durant la semaine du 9 au 16 novembre. Espérons que tous auront su bénéficier de cette prédication et qu'il y aura un renouveau de piété dans la paroisse. Merci au R. P. Lévesque et à M. l'abbé G. Montminy, curé, d'avoir fourni aux paroissiens l'avantage d'une retraite.

A l'occasion de la clôture de la retraite, le 16 novembre, à 2 h. 30 p.m., il y eut réception de huit dames dans la congrégation des Dames de Ste-Anne: Mmes C. Debusschère, C. Beaulieu, A. Dequier, A. Marchand, G. Demers, A. Rouire, R. Poirier et A. Debusschère. Tous souhaitent la plus cordiale bienvenue aux nouvelles recrues.

La paroisse voyait disparaître une de ses pionnières dans la personne de Mme Elie Dagenais qui s'éteignait doucement le 11 novembre à l'hôpital de St-Claude, à l'âge de 83 ans.

Deux journées régionales de J.E.C. à La Broquerie en fin d'octobre

LA BROQUERIE — Ce refrain, il a résonné maintes fois le jour, dans les corridors de l'école St-Joachim, fredonné par des bouches jeunes et rieuses. C'était tantôt Hélène, tantôt Louise, tante Claire:

Dans notre roulotte
Qui grince et cahote,
Et qu'il faut pousser
A chaque côté,
On a peu de place,
Mais on se prélasse
Encore mieux que dans
Un grand palace...

On s'amusa bien, mais on travailla surtout. On en découvrit des choses complètement insoupçonnées la veille.

Le 25 octobre

Le 25 octobre, l'école fut envahie par une bande de jeunes venant de Ste-Anne, Lorette, Richer et La Broquerie. En tout, environ 45. Après la prière, Florence souhaita la bienvenue, puis l'aumônier lut l'Evangile relatant l'appel de Jésus à ses apôtres. Il fit remarquer que Notre-Seigneur s'était servi d'intermédiaires et que la même chose se produisait en pratiquant la J.E.C.

Ensuite, on se divisa en équipes pour travailler sur l'Evangile "Le Christ appelle". Pour changer un peu les idées, on y allait d'une chanson, par exemple, "Fleur d'épine", "La petite vache noire", ou encore "Les nez".

Les équipes discutèrent entre elles des différences qui existent entre une équipe d'influence et une équipe de militantes. Une équipe d'influence fut définie ainsi: un groupe de personnes qui exercent un ascendant bon ou mauvais sur leur entourage. Une équipe de militantes est un groupe de personnes de la J.E.C. qui, par leur bon exemple, influencent leurs compagnons et compagnes.

On définit les caractéristiques d'une équipe militante: unité, travail, amitié, prière et coopération. Les chants mimés par chaque équipe apportèrent une diversion. "Youppe, youppe sur la rivière" provoqua beaucoup de rires: Nina (Ghislaine) était si désobéissante que le père "Patricius", qui cognait des clous appuyés sur un pupitre (on était dans la classe des grades XI et XII), se fâcha et mit les prétendants dehors!

Au cours du forum, les participants se tirèrent bien de leur mission, surtout le "sweater bleu" qui dit son opinion sans avoir recours à des notes. Le sujet était, pour les grandes: le bulletin sert-il davantage à fournir des sujets d'étude aux équipes ou à inspirer une action apostolique dans le milieu; pour les jeunes: définir ce qu'est une enquête en développant le sens des mots voir, juger et agir.

A 5 h., il y eut une messe dialoguée à l'église, suivie d'une action de grâces communautaire.

Le soir à 7 h. 30, chacune des équipes présenta des sketches, chants, danses et jeux. Pendant une bonne heure, on rit à gorge déployée. Patricia fut l'Ed Sullivan pour l'occasion. On se rappellera longtemps les miaulements du chant Herménégilde (Jeannette) et du désespoir de la tante Eudonie (Jocelyne), des talents en grammaire et arithmétique démontrés par l'équipe d'Hélène, ainsi que la scène très appropriée de Jésus causant avec les disciples d'Emmaus.

Vers 9 h., on récita avec ferveur la prière du soir et on se sépara pour aller prendre une bonne nuit de repos (à l'exception de celle qui dormit sur la corde à linge).

Le 26 octobre

Le 26 octobre, la messe fut célébrée à 8 h. Elle fut suivie du déjeuner à l'école. Le repas fut entrecoupé de chants et l'aumônier fut la victime d'innombrables taquineries, malgré qu'il répondit du tac au tac.

Dans l'avant-midi, l'aumônier parla de ce qu'est un comité local. Les équipes discutèrent sur le sujet et conclurent que le comité local consiste en un groupe de personnes ou chefs qui consentent à aider leurs compagnes à mieux vivre leur vie de catholiques en s'appuyant sur la grâce de Dieu et en mettant leurs talents au service des autres.

Après le dîner, on récita le chapelet du St-Esprit. Puis, l'aumônier fit subir à toutes un autre questionnaire: "Comment la communion aide-t-elle à devenir meilleure?". Les réponses qui furent données sont qu'elle unit à Dieu, affaiblit les mauvais penchants, augmente la vie de la grâce et est un gage de vie éternelle. On conclut que le cinquième point du militant est la dévotion à Marie. Le quizz avec des questions sur la liturgie opposait les grandes aux moyennes et fut gagné par ces dernières.

La journée se termina par un débat: "La télévision aide-t-elle à épanouir la personnalité?". Ce fut passionnant. Les arguments présentés par chaque côté (Christiane, pour le négatif, et Denise, pour le côté positif) étaient justes et solides, mais, encore une fois, les moyennes, qui étaient contre la télévision, l'emportèrent bien que le juge dut peser tous ses mots, car il y eut de violentes protestations de la part des grandes en considérant sa décision!

En somme, ces deux journées furent un enrichissement pour toutes. On y apprit à se connaître et à apprécier les talents des autres.

Toutes disent que leur gratitude va aux religieuses qui servirent de succulents repas. Un merci tout spécial à M. l'abbé Lionel Bouvier, dynamique commandant, et à ses lieutenants Germaine, Florence, Hélène et Jocelyne. Il est à espérer qu'ils reviendront l'an prochain.

Noces d'argent

Le samedi 8 novembre, on fêta les noces d'argent de M. et Mme Hector Normandeau. Le matin à 8 h., une messe d'action de grâces fut célébrée dans l'église paroissiale par M. l'abbé Lucien Senez, curé. Leurs enfants étaient tous présents: Anna (des Soeurs Grises), Cécile (Mme Conrad Simard), Paul, Philippe, Gisèle, Joseph, Céline, Olivier, Jean, Hélène, Rosaire et Jacinthe.

Une soirée sociale eut lieu à 8 h. 30 à la salle de l'arena en l'honneur de M. et Mme H. Normandeau. Les frères et soeurs des jubilaires, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis, étaient présents. Mlle Gisèle Normandeau lut une émouvante adresse à ses parents. Ensuite, toute la famille chanta en choeur "Jeunesse", avec mots composés par la Rév. Sr Antoinette Normandeau, soeur du jubilaire. Les héros du jour reçurent de nombreux cadeaux. MM. Léo Vandale et Isidore Courcelles firent les frais de la musique. La soirée fut un réel succès.

Fort Garry

Décès

M. Edouard Perreault, de 1025, avenue Kelsey, Fort Garry, est décédé le dimanche 16 novembre à l'hôpital de Miséricorde, à l'âge de 48 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Mary; deux fils, Edmond et Jean; une fille, Elaine; sa mère, Mme Virginia Perreault; un frère, Célestin, et trois soeurs, Mmes L. Preston, L. Mennie et J. Pietryk.

Le service fut chanté le mardi 18 novembre en l'église de Fort Garry. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

L.F.C.

Nos dames très courageuses se rendirent en grand nombre à l'assemblée de novembre, malgré la haute neige. Elles ne regrettèrent pas les efforts apportés pour atteindre la salle, car des tas de choses furent discutées tellement que nous nous serions crues dans la tempête où les vents soufflent de tous côtés. Nous avons eu dernièrement une démonstration de différents produits, organisée par Mme L. Morin. Toutes jouirent en écoutant la conférencière qui ne manquait certes pas de jovialité. Tout en s'amusant, nous augmentions notre caisse.

A la prochaine assemblée!

L'oisiveté rend tout difficile, le travail rend tout aisé.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Lettre de l'oncle Ubald

Chers neveux et nièces,

Le "Concours du bon parler français" semble vouloir prendre une bonne tournure. J'ai reçu plus de 200 lettres, ce qui prouve qu'il y a encore beaucoup de petits neveux et nièces à l'écoute. Mais n'oubliez pas, chers petits amis, que le "Coin des Jeunes" est votre programme et qu'il sera plus intéressant si vous participez activement, soit aux concours, soit aux programmes de questionnaires, soit aux programmes d'aventure ou de courrier. Je m'attends à ce que vous m'écriviez souvent. Je puis vous paraître exigeant, mais, savez-vous, il n'y a rien que j'aime tant que de voir sur mon bureau le matin un paquet de lettres envoyées par les neveux et nièces. Je puis dire alors que les membres du "Club des Jeunes" sont bien vivants.

La campagne du bonheur est lancée encore cette année et je suis sûr que vous ne vous laisserez pas vaincre en générosité. D'ailleurs, les années passées ont démontré que ce sont les petits neveux et nièces qui sont les plus généreux dans cette campagne. Quand vous enverrez vos contributions, n'oubliez pas d'inclure dans votre lettre quelques demandes spéciales.

Le grand tirage de Noël s'en vient. Si vous voulez gagner une montre ou plusieurs autres prix, n'oubliez pas de participer à nos concours d'ici Noël.

Amicalement,

ONCLE UBALD.

* * *

Rossel Vien nous a quittés pour aller vers des pays lointains: le pays des lavandières, des toreros, des Maures, des Arabes, etc. Durant l'année qu'il a passé à CKSB, Rossel s'est fait remarquer par ses programmes bien choisis et préparés avec le plus grand soin. Quand il présentait son programme "Radio Salade", on savait qu'il offrait aux dames une salade fraîche et non des restes de la semaine précédente. Rossel a également fait des reportages, des interviews qui l'ont fait connaître au public de la radio comme un homme de belle culture et de compétence. Durant son stage à CKSB, Rossel a prouvé qu'il connaissait la radio et les exigences de la profession d'annonceur et que, pour faire sa marque dans ce domaine, il faut travailler. Et je vous avoue que le travail ne lui faisait pas peur. En perdant Rossel, CKSB perd un homme de radio.

* * *

Voici le sujet de la prochaine causerie des Pères Blancs, dimanche prochain: "En Afrique du Sud, des savants, professeurs et docteurs d'Université se sont étonnés des remèdes et des secrets des docteurs de la Brousse et leur ont demandé de livrer quelques-uns de leurs secrets. La Brousse a refusé toute coopération avec l'Université, et avec raison peut-être..."

"Pourquoi les hommes-serpents du Tanganyika, par exemple, livreraient-ils leurs secrets? Ne serait-ce pas trahir la fraternité, se priver de leur gagne-pain et renoncer à leur prestige?"

Pour plus de détails, concernant la confrérie ou l'ordre des hommes-serpents, écoutez CKSB le dimanche 30 novembre, à à 7 h. 30 p.m.

* * *

La prochaine partie de hockey diffusée sur les ondes du poste sera celle de dimanche prochain (30 novembre) entre les Monarchs et les Rangers.

Letellier

Nouvelle salle

Le premier ministre, l'hon. Duff Roblin, sera l'orateur invité à l'ouverture de la nouvelle salle Memorial de Letellier, qui aura lieu le jeudi 4 décembre.

Depuis le printemps, les ouvriers ont travaillé durant leur temps libre à l'érection de cette salle communautaire qui sera la salle la plus moderne de la rive ouest de la rivière Rouge.

Le comité d'organisation prépare une grande soirée qui s'ouvrira par un souper à la dinde servi à tous ceux qui se présenteront de 5 h. à 8 h. p.m.

A 8 h. 30 se déroulera une initiation de nouveaux membres de la Légion. Suivra une soirée dansante qui se terminera à minuit par le tirage d'une automobile de modèle 1959.

Sa Sainteté Jean XXIII prie près du tombeau de son prédécesseur

CITE DU VATICAN — Un mois exactement après la mort de Pie XII, Sa Sainteté Jean XXIII est descendu, le 9 novembre, à la basilique de Saint-Pierre, où, accompagné seulement des principaux dignitaires de la Cour pontificale, il est allé prier, dans la crypte, devant la tombe de son Prédécesseur. Le Saint-Père s'est ensuite également arrêté en prière devant les tombes de Pie XI et de Benoit XV.

A son retour, il s'est arrêté devant la statue en bronze de saint Pierre, où, se découvrant, il a pieusement baisé, comme le plus humble des pèlerins, le pied d'argent de l'image du Prince des Apôtres.

Enfin, à midi, répondant aux acclamations de la foule massée sur la place Saint-Pierre, Jean XXIII s'est montré à l'improviste à la fenêtre de son appartement et a donné la bénédiction aux fidèles présents, imitant ainsi pour la première fois le geste habituel de son Prédécesseur, qui bénissait très souvent la foule réunie à midi devant la basilique vaticane.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
25 novembre 1958

BEURRE

Crémerie	.63

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.31
Grade A moyens	.22-.23
Grade A petits	.14
Grade B	.19
Grade C	.13

VOLAILLES

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs.	.32	.26	.17-.19
5-6 lbs	.29	.24	.15-.17
4-5 lbs	.25	.20	.13-.14
Moins de 4 lbs	.22	.17	.11-.12
POULETS			
Plus de 5 lbs	.18-.19	.16-.17	.11-.12
4-5 lbs.	.16-.17	.13-.14	.09-.10
Moins d e4 lbs	.12-.13	.09-.10	.07-.08

DINDES

Grade A	.36
Grade B	.30
Grade C	.20-.21

DINDONS

Grade A	.27-.28
Grade B	.25
Grade C	.21

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$24.00-$24.50
Bons	23.00- 23.50
Moyens	20.50- 22.50
Ordinaires	15.00- 20.00
Génisses:	
Bonnes	$21.50-$23.50
Moyennes	19.00- 21.00
Ordinaires	14.00- 18.00
Vaches:	
Bonnes	$16.00-$16.50
Moyennes	15.00- 15.50
'Canners' et 'Cutters'	12.00- 14.50
Veaux de boucherie:	
De choix	$31.00-$33.00
Bons	31.00- 33.00
Moyens	26.00- 30.00
Ordinaires	20.00- 25.00
Porcs:	
Grade A	$22.25-$22.50
Truies	12.00- 13.00
Taureaux:	
Bons	$18.50-$19.50
Ordinaires	16.00- 18.00
Agneaux:	
Bons	$18.00

Sur un départ

Le R. F. Roméo Cloutier, O.M.I., du personnel du journal, a quitté Winnipeg, cette semaine, à destination de Rome où l'obéissance l'appelle.

Un membre de la rédaction a composé sur ce thème les vers qui suivent.

Refrain

Dans l'modeste hall
Du bon journal
Tout l'monde est gai
En vérité
Tous les bons pères
Ont p'tit salaire
Mais la bonne cause
Soutient la prose

I.

Dès le matin
On est en train
Des tas d'chroniques
Faut qu'on s'applique
Erreur qu'on saute
C'est une grosse faute
Sans contrition
Y'a pas d'pardon

II

Après la s'monce
Viennent les annonces
Toutes les critiques
Et les répliques
Les corrections
Les traductions
L'heure du café
Pour nous r'monter

III

C'toute une manoeuvre
Lire les épreuves
Biffer une ligne
Changer un signe
Faire des En-Tête
Cause des maux d'tête
Sans l'frère Cloutier
Tout va crouler.

La Salle

Réunion d'études

Le samedi 15 novembre, quelques correspondants au journal **La Liberté et le Patriote** se rendirent aux bureaux de la "Canadian Publishers Ltd", où le R. P. R. Bédard, O.M.I., rédacteur-adjoint du journal, présida une réunion d'études. C'est avec grand intérêt que les correspondants présents ont appris que "La Liberté", dont le premier numéro parut le 20 mai 1913, et "Le Patriote de l'Ouest", fondé en 1910, se fusionnèrent en 1941 pour devenir l'organe des Canadiens français du Manitoba et de la Saskatchewan. Le journal **La Liberté et le Patriote** poursuit donc depuis nombre d'années un travail gigantesque. Tout en signalant les activités paroissiales, il encourage aussi toutes les initiatives artistiques et patriotiques. Ses pages et ses rubriques sont agencées de façon à procurer une lecture agréable, instructive et formatrice pour tous les membres de la famille: père, mère et enfants.

Ensuite, les correspondants ont pu jouir de la visite des ateliers, sous la direction du R. F. R. Cloutier, O.M.I. Ils ont constaté que, malgré un outillage tout à fait moderne comme dans le domaine des linotypes et des presses, les multiples travaux d'impression d'un journal requièrent beaucoup de dévouement de la part des responsables.

Vers la fin de l'après-midi, le dévoué rédacteur de **La Liberté et le Patriote**, le R. P. R. Durocher, O.M.I., vint saluer ceux et celles qui n'avaient pas entendu à la radio que la journée d'études était contremandée. Le consul de France, M. le comte Serge de Fleury, en termes aimables et choisis, prodigua ses encouragements aux collaborateurs du journal, tout en soulignant les efforts accomplis par ce dernier pour le maintien et l'enrichissement de la culture française dans notre pays.

Mlle Bénard, du personnel de la rédaction, était aussi présente à cette réunion d'études qui se clôtura par un délicieux goûter. L'on se sépara avec l'espérance de rencontrer les autres correspondants bientôt.

Réunion des instituteurs

Les instituteurs du local Ritchot se réunissaient à l'école St-Hyacinthe de La Salle, le jeudi 13 novembre. 32 membres étaient présents. Ces instituteurs et institutrices venaient d'Aubigny, Ste-Agathe, St-Adolphe, St-Norbert et La Salle.

M. René Deleurme, professeur à l'école des garçons de St-Norbert et président du local, souhaita la bienvenue aux membres présents. Ces derniers se séparèrent ensuite en sections primaire et intermédiaire afin de discuter la possibilité de préparer des examens français uniformes qui seraient soumis avant ou après Noël aux élèves des grades 4 à 10 fréquentant les écoles appartenant au local. On procéda ensuite à la nomination de volontaires pour la composition de ces examens.

Les élèves de l'école St-Hyacinthe offrirent un programme récréatif. Il comprenait une fanfare rythmée, une pièce avec marionnettes et deux chants "Junior Red Cross" et "Quand p'tit Jean revient du bois".

La Rév. Sr Emilia, institutrice à l'école St-Hyacinthe, clôtura cette réunion par quelques mots agréables de remerciements.

Fainéantisme va si lentement, que pauvreté l'atteint tout de suite.

Un éminent citoyen de Laurier, M. Honorat Gamache est décédé

LAURIER — Le samedi 15 novembre est décédé à Laurier un des plus respectables citoyens, M. Honorat Gamache. Pendant plus de cinquante années, il avait donné l'exemple de la charité et de la bonté. Bien qu'homme de peu de bruit, il laisse dans cette paroisse un vide difficile à remplir, car, d'un jugement droit et sûr et d'un dévouement sans retour, il était pour tous un ami.

M. Gamache naquit le 25 septembre 1883 à Saint-Etienne de Bolton, P.Q. Il vint au Manitoba en 1891 avec ses parents qui s'établissaient d'abord à Oak Lake, puis venaient résider à Laurier en 1895. Le 8 novembre 1907, il épousait Cédélice Fradette. En 1946, il vendit son garage et se retira dans la maison qu'il s'était bâtie.

Outre son épouse, il laisse sept enfants: Victor, de La Broquerie, Raymond, de Louiseville, P.Q., René et Marie (Mme Gordon Pickering), de Winnipeg, Rose (Mme Michael Kroch), de Winnipeg, Cécile (Mme Joseph Desroches), de Laurier, Victorine (Sr Cécile-Angela), des Soeurs de la Présentation, de Prince-Albert. Le précéda dans la tombe en 1955, une fille, Soeur Angela Gamache, des Soeurs Grises. Il laisse aussi trois frères: Alcibiade, Joseph et Alcide, ainsi qu'une soeur, Alice (Mme Ernest Bouchard), tous de New Westminster, C.B., ainsi que 29 petits-enfants.

Ses funérailles eurent lieu à Laurier, le mardi 18 novembre, M. l'abbé R. Lavoie, curé, chantait le service, assisté de MM. les abbés J. Desjardins, de McCreary, et Charles Vachon, de Ste-Amélie, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs furent MM. Philippe et Emile Gamache, Philippe et René Bouchard, J.-B. Lapointe et Paul Deslauriers.

Remerciements

Mme H. Gamache et sa famille désirent exprimer par la voix du journal leur gratitude pour les nombreuses marques de sympathie, à l'occasion de leur douloureuse épreuve.

Transcona

Bazar

Le bazar annuel d'automne du 15 novembre, organisé par la Ligue des Femmes Catholiques, section Notre-Dame de l'Assomption, secondé par la section St-Joseph-Ouvrier, fut un grand succès. Le R. P. Victor Crean, S.Ss.R., terminant deux semaines de retraite prêchée dans la paroisse, ouvrit officiellement le bazar.

Les recettes claires s'élevant à $2,135.84, serviront au soutien de l'école paroissiale.

Les heureux gagnants de la tombola furent Mme P. Costello, M. F. Cowe, Mme G. Girardin et M. J. Danko; prix d'entrée, Mlle Edna Lamoureux; chaise hôtesse de luxe, Mme E. Ball; poupée et garde-robe complète, Mlle Mary Walker; matelas "Sealy" pour lit d'enfant, Mlle Alda Berthelette; robe de laine pour bébé, Mme A. Paquette; couverte, Mme A. Torchia; centre crocheté, Mme B. Wiigosh; poupée de fantaisie, Mme J. Kozak; gâteau, Mme P. Luby; tabouret, Mme P. Kerouanton; poupée et berceau, Mlle Paulette Lacroix; radio portatif, Mme W. Lécuyer.

Le comité en charge désire remercier les Chevaliers de Colomb, le Club Social, les religieuses et les enfants d'école, les Guides et les Jeannettes, les jeunes de la paroisse et tous ceux et celles qui ont prêté main-forte pour le succès de cette entreprise.

Concours de crèches de Noël

Les Chevaliers de Colomb de la paroisse organisent un concours de fabrication de crèches de Noël auquel tous les écoliers de la paroisse de l'Assomption et de la desserte St-Joseph, y compris les élèves des grades supérieurs, sont invités à prendre part.

Toutes les crèches soumises seront étalées dans la salle paroissiale le dimanche après-midi 21 décembre. Le public est invité à cette exposition.

Plusieurs beaux prix seront offerts aux élèves qui démontreront le plus d'ingénuité et de talent dans leur travail.

L.F.C.

La prochaine réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, section Notre-Dame de l'Assomption, aura lieu le mardi 2 décembre dans l'auditorium de l'école paroissiale, à 8 h. p.m. Le docteur M. K. Grace sera l'invité d'honneur.

Mme C. Rasmussen, du comité d'Action sociale, en est l'organisatrice.



Avis aux résidants de Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude, Somerset

La Commission des délimitations territoriales des Divisions scolaires

tiendra des audiences publiques à

Swan Lake SALLE PUBLIQUE — **Notre-Dame-de-Lourdes** SALLE PAROISSIALE

LE MARDI 9 DÉCEMBRE 1958

à 10 h. a.m. à Notre-Dame-de-Lourdes; à 8 h. p.m. à Swan Lake

La Commission se propose de recommander au Gouvernement une Division scolaire appelée "la Division scolaire de la Montagne no 18". Les limites territoriales et les quartiers, s'il y en a, de cette Division sont indiqués sur la carte et décrits comme suit:

QUARTIER 1 — Districts scolaires de: Campeau 1418, Dry River 399, Grange 892, Mariapolis 830, Pike Lake 838, St-Albert 2164, St-Alphonse 1001, Ste-Marie 963, St-Urbain 903, Zephyr 1384

QUARTIER 2 — Districts scolaires de: Adélard 912, Bertram 2097, Hermer 4152, Lakeview 419, Norquay 262, Oak Hill 1123, Richard 1092, St-Girard 2219, St-Gustave 977, St-Michel 2222, Swan Lake 345, Théobald 1415

QUARTIER 3 — Districts scolaires de: Beausale 1321, Carnot 854, Cardinal 2239, Cléophas 1398, Jeanne d'Arc 1673, Faure 900, Lees 579, Leary's 1540, Louvain 2083, Montcalm 984, Notre-Dame-de-Lourdes 690, St-Léon Village 1425, St-Louis 964

QUARTIER 4 — Districts scolaires de: Bazin 2187, Barron 1930, Columbine 2180, Eldorado 1120, Emberly 1979, Dandurand 2064, Heywood 1193, Kenneth 2087, Layland 2090, Parthenay 1316, Roseisle Cons. 726, St-Benoit 1315, St-Claude 788, St-Jean 1508, Seaforth 1620

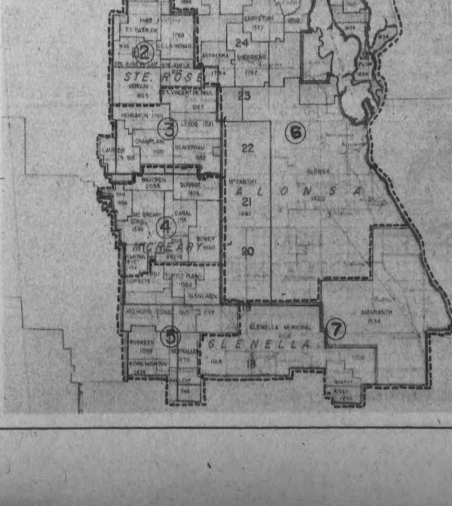
On propose qu'il y ait 5 commissaires, un pour chacun des 3 premiers quartiers et deux pour le 4e.

Toute personne désirant faire connaître son opinion aux membres de la Commission au sujet des divisions proposées ou de tout aspect s'y rattachant, sera entendue en personne ou par procureur si elle se présente à l'heure et à l'endroit indiqués dans cet avis.

C. K. ROGERS, secrétaire — G. M. DAVIES, secrétaire

AVIS AUX RESIDANTS DE STE-ROSE-DU-LAC, McCREARY, LAURIER

La Commission des délimitations territoriales des Divisions scolaires tiendra des audiences publiques à STE-ROSE-DU-LAC, dans l'auditorium de l'école, le vendredi 5 décembre 1958, à 8 h. p.m. et à McCREARY, dans le Community Centre, le samedi 6 décembre, à 10 h. a.m.



La Commission se propose de recommander au Gouvernement une Division scolaire appelée "la Division scolaire de Turtle River no 13". Les limites territoriales et les quartiers, s'il y en a, de cette Division sont indiqués sur la carte et décrits comme suit:

QUARTIER 1—Districts scolaires de: Abbotshall 1875, Lawrence Mun. 2208, Micawber 2207, Rorketon 2314.

QUARTIER 2—Districts scolaires de: De La Menais 1798, Ste-Amélie 1222, St-Bernard 2330, St. Patrick 1485, Ste-Rose-du-Lac 835, Verdun 863.

QUARTIER 3—Districts scolaires de: Beaverdam 1652, Champlain 1100, Laurier 918, Lecoq 1221, Pennarun 1799, St-Vincent-de-Paul 1567.

QUARTIER 4—Districts scolaires de: Bracken 2099, Bower 1860, Canal 1718, McCreary Cons. 1348, Mountain Eve 1152, Reeve 2325, Royal Oak 1354, Sunrise 1926.

QUARTIER 5—Districts scolaires de: Glenallen 676, Glencairn 1149, Kelwood Cons. 1317, Norgate 807, Oakleaf 745, Riding Mountain 1439, Roskeen 1058, Turtle Plains 1568.

QUARTIER 6—Districts scolaires de: Alonsa 1920, Antwerpia 1784, Asham Point 1733, Ebb and Flow 1834, Eddystone 1873, Glenavon 2065, Larkspur 1850, Lovely Lake 1817, McCarthy 1861, Reykjavik 1489, Shergrove 1767, Thibert 1740, Thornton 1797, Valpoy 1896.

QUARTIER 7—Districts scolaires de: Amaranth 1534, Glenella Mun. 1006, Grassy River 1276.

On propose qu'il y ait 7 commissaires, un pour chacun des quartiers.

Toute personne désirant faire connaître son opinion aux membres de la Commission au sujet des divisions proposées ou de tout aspect s'y rattachant, sera entendue en personne ou par procureur si elle se présente à l'heure et à l'endroit indiqués dans cet avis.

C. K. ROGERS, secrétaire — G. M. DAVIES, secrétaire

Funérailles de Mme E. Dagesse à Haywood le 13 novembre

HAYWOOD — Le service funèbre de Mme Elie Dagesse eut lieu dans l'église paroissiale, le 13 novembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé L. Bédard, curé, assisté de M. l'abbé E. Lavoie, ancien curé de Haywood, et du R. P. Z. Lévesque, C.Ss.R., prédicateur de la retraite, comme diacre et sous-diacre.

Mme Dagesse étant Dame de Ste-Anne, la bannière, suivie d'un bon nombre de congréganistes, précédait le cercueil. Portaient les rubans: Mmes Joseph Poirier, Pierre Dedieu, Henri Vaillant et Phillas Poirier. Mmes J. et P. Poirier firent la quête durant le service.

Les porteurs étaient MM. Adrien Rey, Amédée Picton, Joseph Poirier, Joseph Rey, Eugène Fay et Wilfrid Robidoux.

Mme Dagesse laisse dans le deuil quatre fils, Georges, de Saskatoon, Ovide, de St-Charles, Roméo et Léon, de Haywood; quatre filles, Marie-Rose, de Haywood, Marie-Aimée, de St-Pierre, Denise (Mme Félix Le Floch), de St-Claude, et Béatrice (Mme Jude LaFlèche), de Charleswood; quatorze petits-enfants; un frère, Paul Bénard, de Duncan, C.-B., et trois soeurs, Mmes Anna Caron, de St-Charles, Rhéa Raté, de St-Hyacinthe, P.Q., et Hortense Fortin, de Montréal.

Née à Pike River, P.Q., le 6 février 1875, Mme Dagesse (née Adine Bénard) épousait M. Elie Dagesse à Henryville, P.Q., le 10 septembre 1895. Le jeune ménage s'aventura vers les grandes plaines de l'Ouest en 1900 et s'installèrent sur une ferme, à Elie, Man., où, en plus des difficultés nombreuses que rencontraient les nouveaux colons, ils eurent la douleur de perdre leur premier enfant. En 1905, la famille Dagesse arrivait à Haywood et prenait possession d'une ferme, non loin du village, qui est encore la ferme paternelle. En 1925, la famille perdait un autre de ses membres, Marie-Anna, à peine âgée de 21 ans. M. Dagesse est décédé en mars 1957.

M. et Mme Dagesse eurent le bonheur de fêter leur 60e anniversaire de mariage, en 1955, entourés de leurs huit enfants.

Remerciements

La famille Dagesse remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil. Un merci spécial à la chorale de St-Claude qui fit les frais du chant au service.

N.-D.-de-Lourdes

(en retard)

Retraite paroissiale

Du 19 au 25 octobre avait lieu la retraite paroissiale, prêchée par les RR. PP. Ubald Héon et Zénon Lévesque, C.Ss.R., de Ste-Anne-des-Chênes. Les paroissiens ont prouvé leur piété et leur dévotion mariale en assistant nombreux à chaque exercice de la retraite. Deux forums eurent lieu pendant la retraite: le jeudi 23 octobre pour les gens mariés et le vendredi 24 octobre pour les jeunes gens et les jeunes filles. Toutes les personnes qui assistèrent à ces forums en furent enchantées. Les Pères prédicateurs ont aussi visité les malades de la paroisse.

Merci sincère aux RR. PP. Héon et Lévesque pour leur dévouement durant la mission.

Baptême

Le 16 novembre: Keith Joseph Barry, fils d'Henri Dupasquier et d'Alice Landreville, né le 5 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Dupasquier, oncle et tante de l'enfant.

Partie de cartes

Le dimanche soir 16 novembre avait lieu la première partie de cartes de la saison au profit des oeuvres paroissiales. Elle était organisée par les familles du sud et du bas-village.

M. Roméo Delaquis gagna le prix d'entrée. Les gagnants aux cartes furent: dames, Mme Jules Pantel et Mlle Lucille Chabbert; hommes, MM. Robert et Gérard Badiou. Les prix de consolation allèrent à Mme Camille Muller et à M. Jean Durand. Les prix de tombola échurent à Mme Aimé Fougeray, de Cardinal, M. Marcel Roch, de Lourdes, M. L. Landreville, de Somerset, et Mme Jules Roch, de Lourdes. M. Guy Chabbert fut l'heureux gagnant de la caisse-surprise.

Un intéressant programme récréatif fut présenté avant le réconfortant goûter qui termina la soirée.

Avant de se séparer, M. Henri Daudet, maitre de cérémonies, remercia tous ceux qui avaient contribué au succès de cette veillée.

Mariage Le Heiget-Meyer

Le samedi 8 novembre, à 4 h. p.m., avait lieu, en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, le mariage de Mlle Jeanne Meyer, fille de M. et Mme Pierre-Jean Meyer, de Notre-Dame-de-Lourdes, avec M. Joseph Le Heiget, fils de M. et Mme Louis Le Heiget, de St-Claude. M. l'abbé M. Dacquay, curé, bénit le mariage.

La mariée, vêtue d'une longue toilette blanche, s'avança au bras de son père au son d'une marche nuptiale. La fille d'honneur était Mlle Agnès Le Heiget, soeur du marié, et le garçon d'honneur, M. André Meyer, frère de la mariée.

La réception qui suivit eut lieu à la salle paroissiale où se réunirent un grand nombre de parents et d'amis venus de très loin.

La salle était décorée des couleurs ambrées de l'automne; les cornes d'abondance que l'on voyait sur la table d'honneur et les murs symbolisaient un avenir rempli de richesses champêtres. La décoration était l'oeuvre ingénieuse de Mme Monchamp, de St-Norbert.

On servit alors un banquet somptueux égayé des bons vins de France. Comme la mariée était la dernière fille de la famille, l'on déploya en cuisine française l'excellence du savoir-faire.

M. Savoie, maitre de cérémonies accompli, sut mettre la note d'humour en marquant le pas décisif de Mme Le Heiget vers les années de bonheur futur.

M. le Dr Champagne vanta les qualités de la mariée qui est reconnue par sa personnalité joviale et remplie d'entrain. Le marié remercia à son tour tous ceux qui organisèrent cette belle journée.

MM. les abbés M. Dacquay et J.-M. Gagné, de St-Claude, adressèrent aux jeunes époux des paroles encourageantes.

Après une danse exécutée de concert avec les invités, les nouveaux époux prirent congé de leurs amis pour entreprendre leur voyage de noces.

Elie

(en retard)

Çà et là

M. et Mme Emile Desilets, accompagnés de M. et Mme Léo Ayotte, de St-Jean-Baptiste, visitèrent dernièrement leurs cousins MM. et Mmes Jules Simair et Paul Forbisher, de Théodore, Sask. M. et Mme E. Desilets eurent aussi le bonheur d'être parrain et marraine de Richard, fils de M. et Mme J. Simair.

Le bazar tenu à la salle Beaver de la Baie d'Hudson remporta la somme de $800. Merci à tous.

La partie de cartes au profit d'un arbre de Noël pour les enfants de l'école du village remporta la somme d'environ $140.

Félicitations aux organisatrices et remerciements à tous ceux qui contribuèrent d'une manière ou d'une autre.

St-Georges

(en retard)

Çà et là

Le 8 novembre, M. et Mme Edouard Courtois visitèrent Mmes Georgina et V. Vincent.

La famille Zéphir Chèvrefils, accompagnée de Mme Rosianne Dupont, rendirent visite à la famille Roland Dubois, le 16 novembre.

Le 9 novembre avait lieu une partie de cartes à l'école. Il y eut bingo, pêche et tirage de différents objets. Un bon goûter fut servi et tous se séparèrent emportant un bon souvenir de cette soirée.

Le dimanche 30 novembre aura lieu la 4e partie de cartes de la série. Venez en grand nombre vous amuser au soubassement du presbytère.

Décès

M. Gérard Dupont, de St-Georges, est décédé le jeudi 20 novembre à l'hôpital de Pine Falls, à l'âge de 53 ans. Il laisse dans le deuil, quatre frères, Alfred, Louis, Lucien et Raymond et deux soeurs, Mmes Eugène Desilets et Marguerite Gaultier.

Le service fut chanté le samedi 22 novembre en l'église de St-Georges. M. l'abbé L. Morin, curé, officiait. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial.

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
10.45—Artistes invités
11.00—Le monde parle au Canada
11.30—Nos missions
12.00—Radio-Journal
12.10—Nouvelles locales
12.15—Regards sur le Canada français
12.40—Nations au micro Juifs
1.30—A l'Opéra
4.00—Prog. ukrainien
4.30—L'amitié divine
5.00—Nations au micro Allemands
6.00—La voix du Cap
6.15—Carnet social
6.25—Nouvelles
6.30—Petites symph.
7.00—Nouveautés dramatiques
7.30—Les Pères Blancs d'Afrique
7.45—Intermède
8.00—Match intercités
8.30—Concert populaire
9.00—Radio-journal
9.15—Entretiens du dimanche
9.30—Récital d'orgue
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
11.00—Nouv. sportives
11.05—Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.30—Nouvelles et sports
8.35—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Vos problèmes, Mesdames
9.30—Un homme et son péché
9.45—A vendre, à échanger
10.00—Nouvelles
10.05—Radio-salade
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—L'ami Pierre
11.30—A votre choix
11.45—Radio S.-C
12.00—Nouvelles
12.05—Potins et variétés
12.25—Nouv. agricoles
12.45—Voix du Québec
12.50—Potins et variétés
12.30—Réveil rural
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.30—Marché aux bestiaux
1.25—Marché du grain
1.30—Visages de l'amour
1.45—Visages de l'amour
2.00—Femina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Salon de concert
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—S.D.S. et variétés
4.30—Le coin des jeunes
5.00—Nouvelles, revue et commentaires
5.30—Variétés
6.00—Nouvelles
6.10—Variétés
6.15—Variétés
6.05—Dans le monde du sport
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Prévisions
7.10—Carnet social
7.15—Clinique du coeur
7.30—Nouvelles
7.35—Par-ci, par-là
9.00—Radio-Journal
9.15—Noir et blanc
11.30—Nouvelles
11.40—Fin des émissions

LUNDI

8.00—L'Asie en marche
8.30—Reportages
9.30—Programme hongrois
10.00—Paris chante et danse
10.30—L'heure exquise

MARDI

8.00—Courrier de Radio-parents
8.30—Famille qui es-tu?
9.30—Musik fur Dich
10.00—Chacun sa vérité
10.30—Concert symphon

MERCREDI

8.00—La parade des chansonnettes
8.30—Disques en première
9.30—Musik fur Dich
10.00—Vie économique
10.30—L'heure exquise

JEUDI

8.00—Musique ukrainienne
8.30—Vie ouvrière
9.30—Nations au micro Allemands
10.00—Des pays et des hommes
10.30—L'heure exquise

VENDREDI

8.00—Nations au micro Ukrainiens
8.30—Nations au micro Ukrainiens
9.30—Musik fur Dich
10.00—Jazz au coeur
10.30—L'heure exquise

SAMEDI

7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveille-matin
8.30—Nouvelles
8.35—Réveille-matin
8.50—Nouvelles
9.00—Ondes enfantines
9.30—Le maraudeur
10.00—Nouvelles
10.05—Radio-salade
11.00—Nouvelles
11.05—A votre choix
11.35—A votre santé
11.45—Radio S.-C
12.00—Nouvelles
12.05—Potins et variétés
12.15—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.30—A l'opéra
2.00—Carrousel de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—S.D.S. et variétés
4.15—Explorations
4.45—Perspectives internationales
5.00—Radio-journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Gaieté du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.10—Variétés
6.45—L'heure du rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Prév. du temps
7.10—Carnet social
7.30—Nouvelles
7.35—Par-ci, par-là
8.00—Concert du samedi
9.00—Chron. canadienne
9.30—Ça c'est Montréal
10.00—Revue de la sem.
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles
11.45—Fin des émissions

C. S. B.
Le Coin du Collège

Directeur: Rémi Lafrenière
Rédacteur en Chef: Paul Proteau
Rédacteurs: Maurice Potvin, Rhéal Teffaine, Jean DeCruyenaere, Maurice Comeault, Laurent Detillieux, Eugène Hogue, Gilles Lapointe.

(en retard)

Le théâtre grec

Nos 21 Rhétoriciens terminèrent tout dernièrement un vaste travail sur le théâtre grec. Ils étudièrent l'"Antigone" de Sophocle. Ces travaux personnels suscitent un intérêt et un esprit de recherche tout à l'honneur de nos Rhétoriciens, tournée vers la Grèce qui ne cesse de rayonner par ses grands esprits.

* * *

Ciné-Club

Les activités du Ciné-Club ont repris le 18 octobre, avec la présentation de "Graine de Violence" de Richard Brooks. Le 15 novembre, plus de 220 personnes vinrent discuter le film italien "La Strada" du réalisateur Frederico Fellini. A la fin de chacune des réunions, les membres sont invités à donner par écrit leur appréciation sur le film et la discussion. Ces suggestions permettent de connaitre l'opinion du public et d'adapter la discussion. Denis Rey, président du Ciné-Club, a annoncé pour le 6 décembre le film "Le dernier pont".

* * *

La vie sportive

La saison de rugby a repris fin. Les résultats furent à peu près identiques à ceux de l'an dernier: les champions de 1957, la Philo II, ont encore triomphé cette année.

Cependant, la Philosophie senior a eu recours à quelques Versificateurs pour remporter son deuxième championnat consécutif.

Mercredi dernier, dans une dure partie, ils ont défait la Philosophie junior au pointage de 7 à 0.

La Philo II-Versification et la Philo I avaient terminé la cédule régulière sur un pied d'égalité avec chacun 4 gains et 2 revers.

En semi-finale, les nouveaux champions ont défait le club de Rhétorique-Belles-Lettres, avec les pointages de 13 à 0 et de 13 à 6 dans une série de 2 parties au total des points.

Dans la partie finale, Lucien St-Vincent a compté un touché, son deuxième du détail, et Jean Susko a botté un simple pour donner la victoire à la Philo II-Versification. Les autres compteurs du détail furent: Charles Lavertu, Hubert Balcaen et Maurice Marchand avec un touché; de plus, Lavertu a botté un simple.

Pour la deuxième année consécutive, Jean Cyr, de Philo I, a remporté le championnat des compteurs avec 27 points, soit 4 touchés et 3 simples. Son coéquipier, Guy Roy, ainsi que Guy Vielfaure, de Versification, ont recueilli chacun 24 points. Eugène Hogue et Hubert Mangin suivent avec 3 touchés chacun.

Voici maintenant la liste des joueurs qui ont porté l'uniforme des nouveaux champions: Raymond Arnould et Richard Roy, Fernand Gobeil, Roméo Thévenot, Claude St-Jacques, Georges Knysh, Eugène Hogue, Guy Vielfaure, Jean Larivière, Maurice Marchand, Lucien St-Vincent, Jean Susko, Charles Lavertu, Maurice Potvin et Gérald Tremblay.

Félicitations aux champions.

Une bonne nouvelle pour les amateurs de hockey; le collège a obtenu une franchise dans la ligue Provencher.

Pour plus de détails sur cette nouvelle et sur les autres sports au collège, lisez-nous la semaine prochaine.

Le système métrique vient d'être adopté en Inde. Jusqu'alors il existait 143,534 manières d'évaluer les poids et mesures.

Somerset

Les Filles d'Isabelle du Cercle de la Nativité désirent remercier bien sincèrement toutes les bonnes gens qui ont bravé la tempete du 16 novembre pour venir assister à leur bingo. Leur encouragement fut très apprécié.

Otterburne

(en retard)

Souper paroissial

A la faveur providentielle d'une température idéale pour ce temps de l'année, une foule d'au-delà de 500 personnes a envahi la salle d'Otterburne, le dimanche 9 novembre, pour y prendre un souper au poulet, servi par les dames de la paroisse. Une fois de plus, on s'est plu à faire l'éloge du menu et du service qui dénotent chez les dames un esprit d'organisation et de coopération peu commun.

Bingo

Après le souper, on a joué au bingo. Les favorisés du sort ont été: Mme Léo Trudel, de St-Malo (lampe, don de Western Paint Co.), François Gagné (lampe, don de Westeel Products Co.), Donat Carrière (poupée, don de M. Edouard Robidoux), Mme Omer Poirier (cadran électrique, don d'Alf's Radio & Electric, de Steinbach), Mlle Béatrice Grignard, de St-Boniface (don de Powell Equipment Co.), Clément Proulx (fusil, don de Wilson Stationary), Maurice Girard (collier, don de Steinbach Dry Cleaners), Mlle Anita Gobeil (poupée, don de Mme Jean Moal), Mlle Rita Neveu, de St-Pierre (poupée, don de Mme Alex. Bell), Lucien Gobeil (cendrier, don de Canada Safeway), Mme Léo Gélinas, de St-Pierre, et Mme Joseph Laroche, de Winnipeg ($5.00, don de M. Marcel Raffard), Mme Jean-Yves Carrière (boîte de pompes, don de Mulaire & Frères, de St-Pierre), Hilaire Robidoux (essuie-mains, don de Modern Shoe Shoppe, de Steinbach) Mme René Poirier (allumoire, don d'Eddy's Lunch, de St-Boniface) et le R. P. John Downs, C.S.V., supérieur du collège St-Joseph (thermomètre, don du magasin McLoad's, de Steinbach).

Gagnants du grand tirage

A l'occasion du bazar, on a vendu des billets de tirage pour le montant de $657.00. Voici les heureux gagnants: 1er prix ($100, don de M. Emile Roy), M. Roger Lemire, de St-Pierre; 2e prix ($25, don de M. Aurèle Lacasse), Mme Grégoire Jeanson, de Lorette; 3e prix ($15, don de MM. Georges Carrière, Gérard Gobeil et François LaRoche), Mlle Betty Lou Weir, d'Otterburne; 4e prix ($5, don de M. Louis Robidoux), M. Rodolphe Rochon, d'Otterburne.

Les gagnants d'autres tirages furent: Emilien Poirier, d'Otterburne (pneu, don de Penner's Tire Rubbers, de Steinbach), Mme Léo Gélinas, de St-Pierre (lampe, don de Steinbach Furniture Appliances), Hilaire Robidoux (ensemble de jouets "John Deer", don de Roy & Frères, de St-Pierre), Mlle Irène Gélinas et M. Joseph Roy (dons de M. Caron, de St-Pierre) et MM. Emile Roy et Gilbert Carrière (dons de Kiewel Brewery, de St-Boniface).

Les autres donateurs étaient: Steinbach Bakery, Loewen's Pharmacy, Rieger Clothing, J. R. Friesen, Neufeld Farm Equipment, Engbrecht Garage, Barkman's Esso Service, Thos M. Wiebe, Loewen Garage, Reimer Farm Supplies, L. A. Barkman Co., Reimer's Dress Shoppe, Medo-Land, de Grunthal, Pharmacie Préfontaine, de St-Boniface, Carillon News, de Steinbach, Pharmacie Mulaire, de St-Pierre, Bérard Frères, Eudore Cahill, Tony Leduc, Georges Robidoux, A. Pilotte, Nu-Fashion Sportwear, Maryel Beauty Salon et Me M. Préfontaine. La majorité des prix de ces donateurs ont été gagnés à la roue de fortune.

Félicitations à toutes les personnes gagnantes et remerciements à tous ceux qui sont venus encourager la paroisse. Le grand succès du bazar revient en tout premier lieu au dévouement et à la générosité des familles de la paroisse lesquelles ont fourni gratuitement tous les aliments pour le souper et un bon nombre d'entre elles des objets pour le magasin.

A tous un cordial merci, et à l'an prochain!

Afin d'ôter aux usagers le goût désagréable de la colle au dos des timbres-postes, le ministre allemand des P.T.T. a fait ouvrir une enquête pour savoir si on la préférerait parfumée à la vanille ou au café. D'après les premières réponses parvenues, il semblerait qu'on leur préférât la framboise.

St-Norbert

Partie de cartes

Tous sont invités à venir le dimanche soir 30 novembre à la salle athlétique pour prendre part à une partie de cartes, donnée par les maitres et les garçons de l'école. Les profits aideront à défrayer les dépenses qu'aura occasionné l'achat d'une machine à polycopier.

La soirée promet d'être des plus intéressantes. Il y aura jeux de cartes, bingo, tirage et un programme récréatif et musical, donné par les jeunes des grades 1 à 10. Un délicieux goûter, préparé par les mamans de l'Association des Parents et Maitres, sera servi à la fin de la soirée.

Chaque parent se fera un devoir de venir encourager les jeunes en assistant à cette soirée et en achetant des billets du tirage.

N'oubliez pas: l'endroit, la salle athlétique; la date, le dimanche 30 novembre; l'heure, 8 h. p.m.; le mot d'ordre, venez vous amuser.

St-Jean-Baptiste

Mme Dina Desmarais, de St-Jean-Baptiste, est décédée le dimanche 16 novembre à sa résidence, à l'âge de 82 ans.

Elle laisse dans le deuil, une fille, Mme Paul Zebeluk; deux fils, Paul et Victor; 12 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le jeudi 20 novembre en l'église de St-Jean. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Un voyage gratuit aux iles Bahamas à M. et Mme R. Rondeau, de Dunrea

DUNREA — Félicitations et bon voyage à M. Richard Rondeau, représentant dans cette localité de la compagnie J. I. Case qui a obtenu un beau voyage en avion, toutes dépenses payées, à Nassau, aux iles Bahamas. Son épouse l'accompagne là-bas.

Ils seront les invités d'honneur à l'exposition mondiale de la compagnie Case, grâce au zèle de M. Rondeau qui lui a valu l'honneur d'être nommé membre du club Case 25-M. Des récompenses y seront présentées par M. B. Rojtman, président de la compagnie, au cours d'un banquet spécial à Nassau.

Les principales discussions à cette conférence traiteront de l'introduction sur le marché d'un nouvel équipement agricole pour 1959 et sur la meilleure manière de satisfaire les clients.

Les principales attractions pendant ce séjour aux Bahamas comprendront la pêche en eau profonde, la visite des plus beaux sites locaux, la natation et le prélassement sur les grèves ensoleillées et, pendant les soirées, des causeries amicales avec les gens de l'endroit.

M. et Mme Rondeau partirent pour ce voyage enchanteur le mercredi 26 novembre. Une fois là-bas, ils se retireront au luxueux hôtel "Emerald Beach", le plus grand et le plus moderne de l'île.

La compagnie Case paie le voyage à Nassau, à environ 5,000 de ses agents les plus méritants pendant les mois de novembre, décembre et janvier.

Pendant l'absence de M. et Mme Rondeau, M. et Mme A. Cadorette, de Somerset, parents de Mme Rondeau, seront les gardiens fidèles du foyer.

Soirée récréative

Les chefs de groupes de la Caisse Populaire locale ont organisé une nouvelle soirée récréative avec vente de tartes afin d'augmenter les parts, soirée qui eut lieu le dimanche soir 24 novembre. Un bien petit nombre, une vingtaine seulement, répondit à l'appel. Cependant, ce fut une veillée bien réussie et les personnes qui y étaient présentes peuvent en parler avec conviction, car toutes, à partir des tout jeunes jusqu'aux grands-mères, ont fait leur part pour créer de la saine gaieté et passer une agréable soirée, tout en travaillant à une cause commune.

L'encanteur par excellence pour la vente des tartes et si persuasif fut encore M. Alphée Labossière et le maitre de cérémonies, M. Napoléon Boulet, aidé de M. Athanase Lavoie.

A la fin de la soirée, tous dégustèrent avec appétit les délicieuses tartes, accompagnées d'une bonne tasse de café à la crème. Le résultat pécuniaire réalisé fut de près de $300.00.

Çà et là

M. et Mme Wilfrid Côté et leurs enfants, de La Salle, sont venus passer quelques jours chez M. et Mme J.-O. Boulet. M. Côté voulait se livrer aux plaisirs de la chasse au chevreuil.

Depuis une semaine, les nemrods locaux se livrent à leur sport favori avec entrain, se levant de bon matin et parcourant monts et vallées à la poursuite des chevreuils affolés.

M. et Mme Georges Delaronde sont de retour au foyer après quelques jours passés en ville.

M. et Mme R. Rondeau, ainsi que M. et Mme Alex. Morin, se sont rendus à St-Boniface et à Winnipeg, dernièrement, et eurent toutes les misères à en revenir après la tempête de neige qui a sévi pendant quelques jours.

M. et Mme Arthur Paradis se rendaient dernièrement chez M. et Mme B. Lafrenière, de Notre-Dame-de-Lourdes, et aussi à une réunion de famille qui avait lieu chez M. et Mme Léo Labossière, de St-Léon, avant le départ de M. et Mme H. Blanchard pour la province de Québec après quelques semaines de promenade au Manitoba.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	75	75	75	74.6	75
C.W. no 3	71.2	71.2	71.2	71	71.2
Fourrage no 1	67.6	67.6	67.6	67.4	67.6
Fourrage no 2	64.6	64.6	64.6	64.4	64.6
Fourrage no 3	61.6	61.6	61.6	61.4	61.6
ORGE —					
C.W. no 2 6 rangs	113.4	113.4	113.4	113.4	113.4
C.W. no 3 6 rangs	110.4	110.4	110.4	110.4	110.4
Fourrage no 1	96.4	96.4	96.6	95.6	96.2
Fourrage no 2	95.4	95.4	95.6	95.2	95.6
Fourrage no 3	92.4	92.4	92.6	92.2	92.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	106.6	106.4	106	104⅝	104⅝
C.W. no 3	101.6	101.4	101	99⅜	99⅝
C.W. 2 rej.	103.2	103	102.4	100⅞	101⅛
C.W. no 4	91⅝	91⅛	90.4	89⅞	90
Ergot	87⅝	87⅛	86.4	85⅛	86
Sur voie net	107	106.6	106.2	104⅝	104⅞
AVOINE —					
Décembre	71⅛	72	72	71⅝	72
Mai	73.6	73.6	73⅞	73.4	73⅞
Juillet	72.6	72⅞	73	72.6	73⅛
ORGE —					
Décembre	97⅛	97.4	97.6	97⅛	97⅝
Mai	100.2	100.2	100⅝	99.4	100.2
Juillet	98.4	98.4	98.4	98	98⅛
LIN —					
Décembre	301.4	304.4	302.2	296.2	297
Mai	306.2	309.2	307	300.6	302
Juillet	300.2	304.2	302	297	297.4
SEIGLE —					
Décembre	107⅞	107⅛	106.4	104⅞	105
Mai	113⅝	113⅛	112.6	111⅛	111⅝
Juillet	112⅞	112.6	112.4	110⅞	111



Around Home

Bonjour! Noël approche! Quelques courtes semaines et vous serez en plein dans les activités du Temps des Fêtes. Voici quelques suggestions propices pour rendre ce festival plus joyeux pour votre famille . . . et aussi moins fatigant pour vous.

De la neige pour Noël



Si vous désirez avoir un arbre vraiment DIFFERENT cette année, suivez ces simples indications. Hachez et faites dissoudre un pain de savon blanc doux dans une pinte d'eau bouillante. Battez jusqu'à ce que des bulles se forment; puis vous servant de vos mains, placez-les sur l'arbre. Répandez de la neige artificielle sur ces bulles, et voyez votre arbre briller!

Livre de recettes gratuit



Cette année encore, j'ai préparé un livre de délicieuses recettes de Noël que vous voudrez essayer. J'ai donné au livre le titre "Holiday Treats". Pour obtenir une copie, écrivez ou appelez-moi à Manitoba Power Commission 1075, avenue Portage, Winnipeg, ou rendez-vous à l'une de nos salles d'exposition à Portage-la-Prairie, Brandon ou Winnipeg.

Maintenant voici une de mes propres recettes préférées que j'ai insérée dans "Holiday Treats".



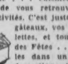
Croquants de Noël

¾ tasse de beurre
1 tasse de sucre
4 jaunes d'oeufs
1 c. à thé de vanille
1¼ tasse de farine tout usage tamisée
2 c. à thé de poudre à pâte
¼ c. à thé de sel
3 c. à thé de cannelle
¾ tasse de pacanes finement hachées
3 boites de cerises glacées
Sucre

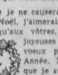
Crémez le beurre. Ajoutez le sucre et battez jusqu'à ce que le mélange soit duveteux. Tamisez ensemble, la farine, la poudre à pâte et le sel. Ajoutez au mélange. Formez des boules de un pouce avec la pâte; combinez la cannelle et les pacanes, roulez les boules dans ce mélange. Placez sur une plaque à biscuits non graissée et applatissez avec le dessous d'un verre que vous aurez d'abord pressé dans du sucre. Placez les cerises au centre de chaque biscuit. Cuisez dans un fourneau modérément chaud (350 deg.) 8 à 10 minutes. Donne cinq douzaines.

Noël est magnifique, mais . . .

Vous pensez peut-être à toute la cuisine de Noël qui vous attend . . . en plus de tous les travaux des vacances au foyer. Ne vous inquiétez plus! Voici la réponse . . . cuisinez pour Noël AVANT de vous retrouver dans les autres activités. C'est juste! Cuisez vos gâteaux, vos tartes, tartelettes, et tous vos régals des Fêtes . . . et gardez-les dans un congélateur domestique jusqu'à Noël.



Votre congélateur domestique les gardera aussi croustillants que le jour où vous les avez sortis du fourneau . . . et vous permettra de jouir des fêtes. Venez donc et voyez les fameux congélateurs domestiques Marquette aux salles d'exposition de Manitoba Power Commission à Portage-la-Prairie, Brandon et Winnipeg. Et voici le clou! Vous verrez qu'ils se vendent à des prix justes . . . et sont disponibles à des termes qui vous conviennent.



Puisque je ne causerai plus avec vous avant Noël, j'aimerais vous souhaiter, ainsi qu'aux vôtres, des Fêtes très joyeuses et les meilleurs voeux pour la Nouvelle Année. Et souvenez-vous que je suis toujours heureuse de résoudre vos problèmes domestiques. Adressez simplement votre lettre à Elizabeth, Manitoba Power Commission, 1075, ave Portage, Winnipeg, ou appelez SPruce 5-3411.

Elizabeth — MPC

Funérailles à Prince-Albert de Mme Aristide Guillet

PRINCE-ALBERT — Le lundi 17 novembre avaient lieu, dans la cathédrale du Sacré-Coeur, les funérailles de Mme Aristide, Guillet (Maria-Anna-Joséphine Legault), décédée à domicile le 13 novembre après une douloureuse maladie qui la minait depuis quelque temps. Après un séjour de quelques mois à l'hôpital Ste-Famille et sentant sa fin approcher, elle exprima le désir de retourner chez elle pour y finir ses jours. Son frère, M. le Dr J.-B. Legault, de Cloverdale, C.-B., lui prodiguait les soins les plus empressés et restait presque continuellement à son chevet. Elle était âgée de 62 ans.

La défunte laisse dans le deuil son fils, Edmond; une fille adoptive, Mme Eugène Carrière; deux frères, Jean-Baptiste, de Cloverdale, C.-B., et Pierre, de Prince-Albert; une soeur, Mme Antoinette Deault, de Bellevue, Sask., quatre demi-frères, Henri, Clauvic et Antoine, d'Ontario, et Lucien, de Montréal, et deux demi-soeurs, Gabrielle et Yvette.

Mgr J.-A. Boucher, curé, officiait. Les dames de la Ligue Féminine Catholique formaient une imposante garde d'honneur. Les porteurs étaient MM. Julien Georget, Pierre Robin, Auguste Gauthier, Fred Rock, Jos. Gaudet et T. Brien.

Le salon funéraire Prince-Albert était en charge des arrangements. L'inhumation se fit dans le cimetière de Prince-Albert. Un cortège imposant accompagnait la dépouille mortelle.

Baptême

Le 23 novembre: Marilyn-Elisabeth, fille de Norman Mills et de Madeleine Pagé, née le 10 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme D. J. Ronney. raine, M. et Mme D. J. Rooney.

Va-et-vient

Mme Gabrielle Stack, de Ponoka, Alta, est venue passer une semaine chez ses parents, MM. et Mmes J.-S. et Maurice Casgrain.

Partie de cartes

Le dimanche 30 novembre, le Club Canadien donnera une partie de cartes dans l'auditorium de la cathédrale. Les profits aideront à la décoration de la cathédrale. Un goûter sera servi. Tous sont cordialement invités.

Storthoaks

Çà et là

Mme J.-B. Paradis et son fils, Jean, sont patients à l'hôpital de Redvers.

Mlle Eugénie Pinette, de St-Boniface, est venue rendre visite à ses neveu et nièce, M. et Mme Lionel Chicoine, ainsi qu'à toutes ses amies et connaissances.

M. Hervé Fontaine est allé prendre un emploi à Montréal, P.Q.

M. Raoul Chicoine est parti pour Saskatobn où il suivra un cours.

M. Maynard Conlay est allé conduire son épouse à Regina en automobile, d'où elle partait pour aller voir sa mère, Mme Klotz, qui est dangereusement malade.

M. Thomas Dubois, d'Estevan, marié récemment, est en visite chez ses parents, M. et Mme Ernest Dubois, avec sa jeune épouse.

M. l'abbé M. George a terminé sa visite de la paroisse.

Retraite paroissiale

La retraite, qui eut lieu du 9 au 15 novembre, fut suivie avec assiduité par un grand nombre de paroissiens. Le R. P. H. Delisle, O.M.I., de la maison des retraites de St-Boniface, fit de beaux sermons dans les deux langues. Samedi soir, il y eut une basse messe par M. l'abbé George et le R. P. Delisle donna l'explication et l'interprétation de la messe en anglais.

Décès

Mme Jean Dumaine (née Thérèse Blérot), est décédée à l'hôpital de Regina, le vendredi matin 14 novembre. Les funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale le lundi 17 novembre. M. l'abbé George officiait. M. l'abbé E. Toupin, de Bellegarde, assistait au choeur.

Les porteurs étaient MM. Fernand, Wilfrid et Gérard Blérot, Ernest, Roland et Pierre Buissé, tous neveux de la défunte.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, trois fils, Aimé, René et Jean, et six filles, Mme Gilbert Bauche (Georgette), d'Antler; Mme Omer Carrière (Anne-Marie), de Frobisher; Mariette, garde-malade à Laflèche; Mme Luc Beaudoin (Lucille), de Shilo; Camilla et Albine, à la maison; trois frères, Albert, de Redvers, Gaston, de Domremy, et Henri, de cette paroisse; et une soeur, Mme Aimé Buissé, de Redvers.

Etaient venus de loin pour assister aux funérailles: MM. et Mmes Henri, Achille et Albert Stringer, de Ponteix, oncle, tante et cousins de la défunte; M. René Dumaine, de St-Boniface, son beau-frère, et une belle-soeur, également de St-Boniface.

Sincères sympathies à la famille éprouvée.

Baptêmes

Le 19 octobre: Yvan-Paul, fils de M. et Mme Jean Bauche. Parrain et marraine, M. et Mme L. Bertholet, oncle et tante de l'enfant.

Le 16 novembre: Joanne, fille de M. et Mme Laurent Henrion. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Turgeon, grands-parents de l'enfant.

Le 20 novembre: Loretta-Lorraine, fille de M. et Mme Gérard Blérot. Parrain et marraine, M. et Mme R. Yates, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

M. Hughes Beaudoin, de l'armée canadienne, est retourné à son poste à Chilliwack, C.-B. Il a amené avec lui son épouse et ses enfants.

Regina

Voici quelques chiffres au sujet du récent bazar paroissial. Les recettes ont été comme suit: grand tirage, $474.19; thé, $50.40; couture, $220.22; coin des enfants et nouveautés, $92.95; bingo, $65.60; confiseries et pâtisseries, $66.24. Total des recettes: $969.60.

Merci et félicitations à tous.

Domremy

M. L. Poitras, de Kelowna, C.-B., est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Clément Guillet.

M. Rivard, de South Makwa, est le nouveau propriétaire du salon de coiffeur et de la salle de billards fermés depuis que M. R. Brisebois et sa famille sont partis pour Prince-Albert. Mme Rivard et les enfants sont ici aussi. Mme Rivard est coiffeuse. Malgré que M. et Mme Rivard sont tous deux sourds-muets, ils sont très compétents.

Mme H. Baudais est allée à Saskatoon, cette semaine, pour soins médicaux. Avant son retour, elle doit se rendre chez son frère, M. Philip Day, et sa famille, de Cochin, pour une courte visite.

Baptêmes

Le 10 août: Auguste-Jérôme-Joseph, fils d'André Détillieux et de Marthe Dumonceau, né le 31 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Jérôme Détillieux.

Le 10 août: Laurel-Eva-Marie, fille d'Albert Kusch et d'Eliza Doucet, née le 2 août. Parrain et marraine, M. et Mme Isidore Doucet, de Spiritwood.

Le 20 août: Gordon-George-Joseph, fils de George Neis et d'Hilda Stanjek, né le 15 août. Parrain et marraine, M. et Mme Christian Rieger.

Le 21 septembre: Bryan-Alexis, fils de René Georget et de Rosilda Gaudet, né le 14 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Hermas Gaudet.

Le 28 septembre: Marie-Valérie, fille de Vernon Hoey et de Rose-Amande Gaudet, née le 15 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Perrault, de Hoey.

Le 28 septembre: Kareen-Marie-Louise, fille d'Arsène Rabut et de Rita Leblanc, née le 18 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme F. Rabut.

Le 19 octobre: Douglas-Rolland-Joseph, fils de Rolland Bremner et d'Alice Héroux, né le 3 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Bremner.

Le 22 octobre: Cécile-Bernadette-Marie, fille de Claude Leblanc et de Jacqueline Gaudet, née le 15 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Leblanc.

Le 26 octobre: Evelyn-Marthe-Marie, fille de Raymond Détillieux et d'Aldéa Gauthier, née le 5 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme André Détillieux.



Cette photographie montre Son Excellence Mgr Aimé Decosse, de Gravelbourg, entouré des RR. PP. Henri Desrochers (à gaucher), et Isidore Joyal (à droite), à l'occasion de la séance qui fut offerte en l'honneur de ces deux Oblats jubilaires à Gravelbourg, le dimanche 23 novembre.

Jubilé d'argent sacerdotal des RR. PP. Desrochers et Joyal

(Suite de la première page)

Réunion de l'amicale

Durant l'après-midi eut lieu la réunion de l'amicale; après les souhaits aux jubilaires par le président de la réunion, M. Pierre Lafrance, et la bienvenue à tous les assistants par le R. P. Recteur, on donna lecture du rapport de la séance plénière du 8 décembre 1957, les résultats de la perception en faveur de la chapelle et un aperçu financier de la situation du collège par le R. P. Econome.

On procéda ensuite au compte rendu des réunions mensuelles de l'amicale et le R. P. W. Piédalue, O.M.I., répondit à quelques questions. Puis, on discuta des moyens d'améliorer le recrutement et des perspectives de développement matériel. Le R. P. W. Sicotte, O.M.I., ajouta enfin un mot au sujet du "Trait d'union", journal des anciens, et on ajourna la séance qui s'était déroulée, sous la présidence d'honneur de Mgr Decosse et la vice-présidence d'honneur de Son Hon. le juge Georges Hébert.

Le R. P. Joyal célébra pour les membres de l'amicale sa messe du jubilé. La chorale exécuta de beaux chants: "Régnez dans le Ciel", "Virginal Ciboire", "La Main du Prêtre" et "Mon âme à Dieu dit sa Reconnaissance".

Les trois sagesses

Pour se rappeler le bon vieux temps, on alla souper au cafétéria où de nouveau les religieuses du collège, aidées cette fois de celles de l'évêché, servirent un excellent repas.

Vers 8 h., on présenta la pièce "Les trois sagesses du vieux Wang" d'Henri Ghéon: sous la direction du R. P. Benoit Paris, O.M.I., la pièce fut un succès par le rendement des acteurs et le caractère approprié des décors. Un morceau de fanfare, sous la direction du R. P. Alain Piché, O.M.I., ouvrit la soirée; puis, les Philosophes, devançant la fête de leur patronne, sainte Catherine, exécutèrent un chant et M. Georges Martine, président de la philosophie, lut une adresse au nom des élèves. Le R. P. Recteur monta sur la scène pour offrir les voeux du personnel aux jubilaires. Vers la fin de la pièce, la chorale vint présenter une cantate offerte aux Pères Desrochers et Joyal.

On eut finalement le plaisir d'entendre un mot du Père Desrochers: il remercia vivement le R. P. Recteur pour l'organisation de ces fêtes et rappela les souvenirs de ses 25 ans passés dans cette institution. Le Père Joyal vint à son tour et endossa les compliments de l'orateur précédent pour y ajouter lui aussi des souvenirs personnels.

Mgr Decosse parla au nom du diocèse pour dire le merci de Gravelbourg à ces deux vaillants Oblats.

La chorale chanta avec âme le "Magnificat", se faisant l'écho des sentiments intimes de reconnaissance des jubilaires envers Dieu et envers la Vierge Immaculée.

Radville

Anniversaire de mariage

Le mercredi 19 novembre, M. et Mme Napoléon Fradette ont fêté leur 40e anniversaire de mariage. Une messe fut chantée par M. l'abbé L. L'Heureux pour les jubilaires. Leurs enfants étaient tous présents, à part de M. et Mme Stan Shaw (Jeanne d'Arc) et M. et Mme Roland Fradette, d'Edmonton.

Un délicieux diner et un souper furent servis chez les jubilaires. Un gâteau à trois étages avec mariés en miniature décorait le centre de la table. Le clou de la journée fut la présentation d'un portrait encadré fait spécialement pour l'occasion par les Soeurs de St-Louis. Un cadeau en argent a été offert par les membres de la famille.

La soirée s'est terminée par une partie de cartes et des divertissements. Sincères félicitations et longue vie à M. et Mme Fradette.

Çà et là

Le bazar tenu au sous-sol de l'église le 22 novembre a été bien organisé par les dames de la paroisse. Plusieurs beaux et bons articles étaient en étalage. On joua au bingo. Les gagnants du tirage furent M. A. Marin, de Gladmar (la génisse), M. Hoffart, de Minton (la caisse de provisions) et M. Henri Bourassa (la photographie encadrée, don de M. l'abbé E.-A. Yandeau, curé).

M. et Mme Emile Fradette sont partis par avion faire un séjour dans la Californie. A leur retour, ils suivront les côtes du Pacifique et s'arrêteront à Vancouver visiter leurs soeurs et beaux-frères.

M. A. Charbonneau, de Souris Valley, a acheté la maison de M. Georges Beaudry et l'a transportée sur la première avenue dans le petit faubourg Québec de Radville.

M. et Mme Henri Rivière, de Regina, sont venus sur la ferme remplacer leur fils, Paul, qui était hospitalisé à l'hôpital St-Joseph.

Sont patients à l'hôpital: Mlle Eva Creusot, M. Claude Marin, Mme S. Bouchard et M. Joseph Ayotte.

Ponteix

Mariage Forget-Cloutier

Le mercredi 5 novembre, Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., curé, bénissait l'union de M. René Forget avec Mlle Alice Cloutier. M. G. Forget servait de témoin à son fils et M. B. Cloutier, à sa fille.

La mariée portait une robe de tulle et dentelle, garnie de perles et de paillettes. Son voile était retenu par un diadème garni de perles et paillettes .Ses bijoux étaient en perles, cadeaux du marié. Elle portait un bouquet de roses roses.

Les filles d'honneur, Mlles Yolande Forget et Mariette Cloutier, portaient des robes de tulle et dentelle jaune et rose respectivement. Leurs bouquets étaient de roses garnies en blanc.

Les garçons d'honneur étaient MM. Gaston Cloutier et Roger Paradis, de Val Marie.

La mère de la mariée avait choisi une robe en crêpe bleu, garnie de dentelle et la mère du marié, une robe en crêpe rose, garnie de dentelle également.

Il y eut réception à la salle paroissiale. Y assistaient: de nombreux parents et amis, entre autres M. et Mme L. Lauer, de Humboldt, Mme Georges Lorenz, de Calgary, M. et Mme Emile Paradis, de Val Marie, et M. et Mme Médelger Chabot, de Ferland.

Les nouveaux époux partirent pour un voyage de noces à Great Falls, Montana. A leur retour, ils résideront à Ponteix.

Noces d'argent

Le dimanche 9 novembre avait lieu, en l'honneur de M. et Mme Achille Stringer à l'occasion de leur 25 anniversaire de mariage, un souper-surprise auquel assistaient MM. et Mmes Henri Stringer et Eloi Verret et autres parents. Une bourse d'argent, un service de vaisselle et plusieurs morceaux d'argenterie furent donnés en cadeaux aux jubilaires.

Çà et là

M. et Mme Léon Tinant sont revenus de Vanguard où ils ont passé l'été sur leur ferme. Avant leur retour, ils ont visité leurs parents de Storthoaks, Bellegarde et Redvers. Leurs nombreux amis se réjouissent de leur retour.

Mme Armandine Laflamme est partie avec sa soeur, Mme Jean Provençal, qui a passé quelque temps avec elle, pour aller demeurer à St-Boniface.

Mme J.-P. Larose, de Dollard, a visité des parents.

Mme Léo Privé et son fils, Michel, de Nelson, C.-B., ont visité M. et Mme M. Bourlon et les frères et soeur de Mme Privé.

M. et Mme M. Bourlon et leur fils, Marcel, et Mme Léo Privé se sont rendus à St-Albert, Alta, chez M. et Mme Armand Carignan, et, de là, à Nelson, C.-B., où ils ont passé quelques jours chez M. et Mme Léo Privé.

Les 9, 10 et 11 novembre avaient lieu les Quarante Heures. M. l'abbé J. Bernier, curé de Ferland, prédicateur émérite, a prêché l'heure de garde du lundi soir 10 novembre.

Mgr Louis Lussier finira sa visite de paroisse cette semaine.

MM. et Mmes Henri, Albert et Achille Stringer se sont rendus à Storthoaks pour assister au service de leur nièce et cousine, Mme Jean Dumaine.

M. et Mme Maurice Gérard et leurs fils, Ernest et Lucien, et Mme Marie Auger sont allés à St-Boniface assister au mariage de leur fille, soeur et petite-fille, Rita, avec M. Victor Pastuzenbo. Assistaient à ce mariage et à la réception: MM. et Mmes Emile Lambert, Jos. Saulnier et J.-L. Savard, de St-Boniface, André Gérard, de St-Adolphe et J.-P. Lacasse, de Ponteix. Les nouveaux mariés sont allés en voyage de noces aux Etats-Unis et ils ont visité plusieurs parents et amis, entre autres M. l'abbé Clément Provencher, du séminaire de St-Boniface, neveu de Mme Auger et cousin de Mme Gérard. Mme Auger a profité de son séjour au Manitoba pour passer une journée avec sa fille, la Rév. Sr St-Donat, de St-Charles. M. et Mme M. Gérard ont aussi visité leur fils, Julien, de Vermette. Tous sont revenus enchantés de leurs voyage.

Mme Ignace Dumesnil, de McLeannan, Alta, a visité ses parents, M. et Mme Alex. Provençal, et ses frère et belle-soeur, M. et Mme N. Provençal.

Saint-Isidore de Bellevue

Remerciements

La famille Joseph Donahue désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières et visite au salon funéraire à l'occasion du décès de M. Joseph Donahue.

Baptêmes

Le 6 octobre: Philippe-Joseph-Ferdinand, fils de M. et Mme Jean-Paul Gareau. Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Schmidt.

Le 16 octobre: Lloyd-Gérald-Joseph, fils de M. et Mme Gaston Ethier. Parrain et marraine, M. et Mme Emeril Robert.

Le 9 novembre: Kenneth-Arthur-Joseph, fils de M. et Mme Frank Michalchuk. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Leblanc.

Titanic

Shower

Le dimanche 16 novembre durant l'après-midi, à la salle paroissiale, avait lieu un shower en l'honneur de Mlle Jeannine Fiolleau à l'occasion de son prochain mariage avec M. Raymond Piché. Cinquante-six dames et demoiselles étaient présentes, venues de Carlton, Duck Lake et de Titanic.

De nombreux, utiles et jolis cadeaux ont été offerts à la future mariée dans un camion miniature blanc, joliment décoré et traîné par un jeune couple de quatre ans, Maurice et Diane Fiolleau. Une cérémonie de mariage fut jouée par un groupe de jeunes filles, après quoi le petit Maurice chanta une chanson appropriée. Quelques jeux furent joués et, ensuite, Mlle Eva Fiolleau présenta à Jeannine un livre contenant des recettes de cuisine, donné par les dames et demoisellse de Titanic et des paroisses environnantes.

Mlle Doris Fiolleau offrit à l'héroïne du jour au nom des personnes présentes des souhaits de bonheur, auxquels Jeannine répondit avec reconnaissance et délicatesse.

De retour

Mme Mathurin Ledoux est de retour chez elle après avoir passé quelque temps à l'hôpital de Rosthern. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

Grave menace sur les Lieux Saints

Les événements du Proche-Orient et les bruits de partage de la Jordanie font planer une grave menace sur le sort des Lieux Saints. Il y aura bientôt dix ans que Pie XII, dans l'Encyclique "Redemptoris Nostri", réclamait pour les Lieux Saints un statut juridique garanti par un engagement international. Le Pape invitait en même temps les fidèles du monde entier à "affirmer publiquement et résolument leurs désirs et leurs droits auprès des chefs de gouvernements", et à prier instamment à cette intention. En dépit des efforts de diverses organisations, notamment les Chevaliers du Saint-Sépulcre et le Comité de Sauvegarde des Lieux Saints, cet appel pressant n'a pas eu le retentissement qui l'eût rendu efficace. Les résolutions de l'ONU dans ce sens sont demeurées platoniques et la situation de fait des Lieux Saints demeure un scandale et une inquiétude pour le monde chrétien (et même pour les musulmans et les juifs). Soucieux de ne pas accepter le fait accompli par la force, et de ne pas laisser proscrire nos droits, la lieutenance de France des Chevaliers du Saint-Sépulcre vient d'écrire à l'ONU lui demandant de veiller à ce que le statut international que ses membres ont voté soit strictement appliqué.

Le couvre-feu en vigueur à Alma

ALMA — "Le règlement du couvre-feu à Alma va maintenant être appliqué dans toutes sa rigueur parce que certains parents nous refusent toute collaboration. C'est à croire qu'ils ne s'intéressent pas aux sorties de leurs enfants". Voilà ce qu'a déclaré le directeur de la police d'Alma, M. Antoine Lavoie.

En vertu de ce règlement, tous les enfants en bas de 16 ans doivent être rendus à la maison dès que le couvre-feu est sonné, soit à 8 h. du soir.

Coderre

Mariage Dreher-Gaucher

Le samedi 15 novembre, Mlle Rachel Gaucher, fille de M. et Mme Armand Gaucher, unissait sa destinée à celle de M. Paul Dreher, de Tyvan, Sask. M. l'abbé Fernand Ducharme, curé, bénit le mariage qui réunit deux grandes familles: celle des Dreher qui compte 20 enfants et la famille Gaucher qui a encore 7 enfants vivants. Ce fut une belle cérémonie religieuse. Le chant, sous la direction d'un groupe de cousines de la mariée, accompagnés à l'harmonium, fut parfaitement rendu.

La mariée était vêtue d'une longue robe en tulle sur nylon blanc. Son voile était retenu par un diadème de perles. Son bouquet était de roses rouges.

Les filles d'honneur, Miles Isabelle Gaucher et Rose Dreher, portaient des toilettes identiques en nylon bleu et des pois de senteur crèmes formaient leurs bouquets.

La réception eut lieu à la salle Légion qui était remplie, malgré la mauvaise température.

Meilleurs voeux aux nouveaux époux qui résideront à Regina.

Çà et là

Ont fait la perception de l'A.C.F.C. à la campagne: MM. Raymond Lebrun et Maurice Beaudette; au village, MM. Armand Gaucher, Léo Cossette, Edouard Coderre, Jean Corrobourg et Robert Alix.

M. et Mme Gaston Carignan et leurs enfants, Annette et Denis, et Mme François Morin, de Ponteix, étaient en visite au presbytère, récemment.

Mme Willie Desnoyers, de Moose Jaw, et M. et Mme Origène Gaucher, de Winnipeg, ont asisté au mariage Dreher-Gaucher.

Le 13 novembre, une vingtaine de dames se réunirent chez M. Armand Gaucher pour un shower en l'honneur de Rachel. De nombreux cadeaux lui furent présentés et la soirée se termina par un délicieux goûter.

Malades

Mme Rita Kinch et M. Joseph Cossette sont patients à Gravelbourg; Mme Lionel Gaucher, à Moose Jaw et M. Fred Beaudette, à Regina.

M. l'abbé F. Ducharme, curé, est aussi patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Naissance

A M. et Mme Lionel Gaucher (Marilyn Pépin) est née une fille, le 15 novembre.

Saint-Hubert

Mariage Dansock-Istace

Le samedi 22 novembre, à 10 h. 30, dans l'église de St-Hubert, le R. P. J. Bordet, F.M.I., curé, bénissait le mariage de M. Douglas Dansock, fils de M. et Mme F. Dansock, de Whitewood, et de Mlle Imelda Istace, fille de M. et Mme R. Istace, de St-Hubert.

La mariée, conduite à l'autel par son père, était charmante dans une longue robe de tulle et de dentelle blanche sur taffetas avec manches en pointes de lis, col Reine Anne ainsi qu'une coiffure sur voile court. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur étaient les deux soeurs du marié, Miles Louise et Marion Dansock, vêtues de robes ballerines respectivement de tulle brodée sur taffetas rose pâle et de dentelle et de tulle sur taffetas bleu pâle avec petits chapeaux assortis, étoles de laine blanche. Elles portaient d'identiques bouquets d'oeillets jaunes.

Ces demoiselles étaient accompagnées par MM. Maurice Istace, frère de la mariée, et Don Matheson, de Whitewood, ami du marié, comme garçons d'honneur.

Les huissiers étaient MM. V. Gatin, de Whitewood, et E Nixon, de Wapella.

Le choeur de chant de St-Hubert, aidé de M. et Mme G. Istace, de M. et Mme V. Gatin, de Whitewood, accompagnés à l'orgue par Mme F. Couronné, ont chanté la messe de saint Basile, un "Ave Maria" et deux cantiques en parties.

La réception se fit à la salle paroissiale, décorée rose et blanc pour la circonstance. Le diner fut servi à une cinquantaine de convives, tous proches parents. La table d'honneur était ornée d'un joli gâteau à trois étages.

Le R. P. Bordet proposa le toast aux nouveaux mariés. Après quoi les parents des mariés, MM. F. Dansock et R. Istace ,ainsi que M. M. Istace et Mlle L. Dansock ont exprimé les voeux de tous pour le bonheur du jeune couple. Le marié sut trouver des mots heureux pour remercier sincèrement en son nom et celui de sa jeune épouse.

Dans l'après-midi, les mariés et leur suite sont allés à Moosomin pour la prise de photographies. Ils rendirent aussi visite au grand-père de la mariée, M. L. Istace, hospitalisé depuis quelque temps. Deux autres aïeuls étaient présent: Mme J. Brûlé, de St-Hubert, et M. L. Gyuriscka, de Whitewood.

Le souper, servi aussi à la salle, réunit une centaine de parents et d'amis, puis la soirée se termina par une danse chez M. et Mme F. Dansock, à Whitewood.

Après un court voyage vers l'Est, M. et Mme D. Dansock s'installeront à Whitewood.

Va-et-vient

Mme E. Havelange, de Windthorst, a fait une courte visite chez M. et Mme A. Smeets.

M. Guy Istace, d'Edmonton, est venu pour deux jours à l'occasion du mariage de sa soeur.

Mlle Louise Gatin, de Moose Jaw, passe quelques jours chez ses parents.

Mlle V. Decelles, institutrice à Kendall, a passé la fin de semaine chez sa mère.

M. et Mme A. Poncelet sont partis à Olds, Alta, pour affaires. Ils visiteront des parents à Calgary. M. Adolphe Gatin est allé avec eux.

Mme O. Smeets, de Whitewood, a passé plusieurs jours chez ses enfants, MM. et Mmes A. Smeets et R. Muillée.

Une nouvelle école a été ouverte à Lebret

LEBRET. — Le mercredi 19 novembre eut lieu l'ouverture de la nouvelle école de Lebret. Il y eut une assemblée en premier lieu à la salle paroissiale où tous les parents et les élèves se rendirent pour écouter M. Pennie, inspecteur des écoles, M. Devis, ex-inspecteur, M. Swan, M. Paul Lagacé, maire du village, et MM. Maurice Bedel, A. Diewald, Donald McDougald et Allen Larocque, tous conseillers. Mme E. Decorbi tenait la caisse.

Comme honorables visiteurs, on remarquait les RR. PP. P. Châtelain, O.M.I., curé, et Hilaire Gagné, O.M.I., supérieur du scolasticat des Oblats, et les religieuses du couvent St-Gabriel. Presque tous les habitants du village étaient présents.

Les élèves de l'école supérieure chantèrent deux pièces musicales qui furent très applaudies.

La première école fut bâtie à Lebret, en pièces de bois équarries par les premiers colons en 1865. La deuxième, en 1885. La troisième, vers 1911. Et maintenant, l'école no 4, qui fut bâtie cette année, vient d'ouvrir ses portes. Le district scolaire porte le numéro 12. Ce fut donc à Lebret qu'en 1865, la douzième école de la Saskatchewan fut bâtie. Il y a aussi le couvent St-Gabriel qui fut bâti en 1906 par les Soeurs de Notre-Dame des Missions et qui a toujours contribué à l'éducation des jeunes depuis 52 ans.

On a aussi à Lebret une des plus belles écoles indiennes du pays, dirigée actuellement par les RR. PP. V. Bilodeau et Raymond Dion, O.M.I., comme principal et économe. Il y a un personnel de 12 maitres et maitresses et de 360 enfants indiens. Il faut ajouter le magnifique scolasticat du Sacré-Coeur des Pères Oblats de Marie Immaculée, qui se trouve sur la rive sud du beau lac de Lebret.

Malades

Mme James Condon a été conduite à l'hôpital de Balcarres, le lundi 17 novembre.

M. Adrien St-Denis a été transporté de l'hôpital de Balcarres à l'hospice de Regina, le mercredi 19 novembre.

Le petit Robert Rocolski a été conduit d'urgence à l'hôpital de Balcarres, samedi soir, pour opération.

Le bébé Pelletier a aussi été conduit à l'hôpital de Regina pour traitements médicaux.

Baptême

Le 23 novembre: Marie-Rose, fille de M. et Mme François Hamilton. Parrain et marraine, Albert St-Denis et Linda Maurin.

Va-et-vient

M. et Mme E. Labrèche se sont rendus à Regina, la semaine dernière.

M. Lawrence Gruble est déménagé dans la maison Schill pour l'hiver; M. Maurice Bedel, dans la maison de M. O. Faillon pour l'hiver, alors que M. O. Faillon passe l'hiver chez sa soeur, Mme Arthur Gravel, de Ste-Anne, P.Q. Il reviendra au mois d'avril prochain.

Montmartre

Çà et là

M. et Mme Wilfrid Bellefeuille, de Little Falls, Minnesota, étaient en visite chez M. et Mme H. Martel.

Mme Eugène Laverdière est en repos chez M. et Mme J. Labrèche.

M. et Mme Edwin Beaudin, de Minnesota, visitèrent les familles de MM. et Mmes Martial Beaudin et W. Lavoie et Mme Irène Sauvé. Ils se rendirent aussi à Moose Jaw et Regina pour y visiter des parents.

Mlles Madeleine et Marie-Thérèse Caron étaient en fin de semaine chez M. et Mme J.-A. Caron.

M. et Mme René Lavoie se sont rendus à Regina pour assister à une convention et en même temps vinrent à Montmartre pour visiter M. et Mme W. Lavoie.

M. Philippe Perras doit subir une opération.

Les dames auxiliaires de la Légion ont tenu une assemblée chez Mme Emilien Labrèche. Il y eut une bonne assistance.

M. et Mme Edwin Lavoie étaient en visite chez M. et Mme W. Lavoie.

Il y eut une réunion de Foyer-Ecole dans l'auditorium du couvent. Une assistance plus nombreuse qu'auparavant encouragea les organisateurs.

Saint-Front

Baptêmes

Le 2 novembre: Barbara-Jo-Anne, fille de Lionel Dufault et de Catherine Borsboom, née le 17 octobre. Parrain et marraine, Armand Plamondon et Clémentine Dufault, oncle et tante de l'enfant.

Le 9 novembre: Cyrille-Marius-Joseph, fils de Louis Syrenne et de Doris Happ, né le 3 novembre. Parrain et marraine, Marius Syrenne et Annette Le Strat, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

Après trois mois de résidence dans la paroisse, le R. P. C. Nicoud, P.S.M., est parti le mardi 11 novembre pour Charlemagne, près de Montréal. Son départ a causé du regret chez beaucoup de paroissiens. Le R. P. G. Massé, P.S.M., qui avait été curé depuis un an, est revenu le samedi 15 novembre après quelques mois d'absence.

Les 16 et 17 novembre, une foule considérable assistait aux offices des Quarante Heures. Lundi après-midi, le R. P. Curé, de Wynyard, Sask., donnait un sermon sur les vocations religieuses.

Une assemblée pour l'organisation du comité de l'A.C.F.C. avait lieu le dimanche 9 novembre. Mme Florian Montes fut élue présidente et Mlle Diane Plamondon, secrétaire. Mmes A. Le Strat et J. Basset et M. J. Baril sont les conseillers.

Une soirée récréative avec vente et tirage d'objets divers avait lieu le dimanche 16 novembre, au profit de la patinoire. Un bon nombre de jeunes y assistaient.

Plusieurs paroissiens de bonne volonté travaillent à la construction de la ligne de téléphone qui permettra de communiquer avec l'extérieur par le centre d'Archerwill.

M. A. Hervé, de Prince George, C.-B., est venu passer quelques jours avec sa famille et M. Antonio Messier, aussi de Prince George, a passé deux semaines chez ses frères, Oscar et Eugène.

MM. Adrien Bouchard et Léon Bourque sont partis travailler à Bellsite, Man.

M. Henri Quessy est allé passer l'hiver avec sa famille à Saskatoon.

Mme L.-A. Plamondon, institutrice à l'école St-Raymond, est à l'hôpital de Spalding depuis une semaine.

Périgord

Va-et-vient

Mme Adrien Côté est partie dernièrement pour aller visiter ses filles d'Ottawa et de Detroit.

M. Louis Caza, employé à Edmonton, Alta, est en congé chez ses parents.

Mme Léo Senez, de Bellsite, Man., était de passage à Périgord, dernièrement. Elle visitait sa mère, Mme Arthur Lupien, et sa soeur, Mme Donat Plante.

Mlle Marie Senez passa quelques jours à St-Front pour visiter ses parents.

M. et Mme Gérard Dubé et leur famille sont allés à Wynyard, Sask., dimanche dernier, visiter la soeur de Mme Dubé.

M. et Mme Médéric Caza et leur fils, Louis, sont allés à Cabri, Sask., dernièrement, visiter la soeur de M. Caza. M. Caza et sa soeur ne s'étaient pas vus depuis 25 ans.

M. et Mme Narcisse Vaillancourt, de Zenon Park, visitèrent M. et Mme Donat Plante. Ils ramenèrent avec eux Mme Léo Senez, soeur de Mme Vaillancourt, passer quelques jours à Zenon Park.

M. et Mme Gérard-T. Leblanc et leur famille visitèrent les parents de cette dernière, M. et Mme A. Choquette, dimanche dernier.

M. Josaphat Dubé est allé à St-Brieux, dernièrement, visiter son frère, Louis. Il était accompagné de son oncle, M. Antoine Labelle.

Courval

Mariage Dubois-Croteau

Le samedi 8 novembre, M. l'abbé F. Ducharme, curé, bénissait le mariage de Mlle Marie-Paule Croteau, fille de M. et Mme P. Croteau, avec M. Thomas Dubois, de Storthoaks.

La mariée était vêtue d'une robe trois-quarts en nylon blanc avec une jupe ample, ornée de petites perles et de brillants. Son voile était retenu par un bandeau garni de pierres du Rhin. Son bouquet se composait d'une orchidée sur un livre de prières et de petits oeillets qui tombaient sur un ruban blanc. Son seul bijou était une chaine délicate avec une croix garnie de diamants.

La fille d'honneur, Mlle Alphonsine Dionne, de Regina, avait une robe en taffetas de nylon de couleur corail. Son bouquet était composé d'oeillets blancs.

M. Wilfrid Croteau, frère de la mariée, était garçon d'honneur et MM. Robert Coupal et Raymond Croteau, huissiers.

M. et Mme Smith, de Flin Flon, beau-frère et soeur du marié, firent les frais du chant. Mme Smith touchait l'orgue.

La mère du marié avait choisi pour la circonstance une toilette bleu marine avec corsage de roses roses et accessoires bleus. La mère de la mariée avait une toilette rouille avec un court manteau de rat musqué et accessoires verts. Son corsage était jaune.

Après la cérémonie, plus de 30 à 40 invités se rendirent à la résidence de M. et Mme Croteau où le diner et le souper furent servis. M. l'abbé Ducharme porta le toast.

Parmi les invités, on remarquait les parents du marié, MM. et Mmes Dubois, de Storthoaks, Smith, de Flin Flon, et George, de St-Boniface; Mme V. Baril, de Montmartre, soeur de la mariée; la famille L.-D. Coupal, de Regina; la famille P. Morin, M. et Mme Mangel et Mlle M.-A. Morin.

Durant la soirée, les nouveaux époux partirent pour un voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour, ils résideront à Estevan.

Çà et là

M. O. Brin, accompagné de M. J. Landry, allait conduire Mme E. Curtis à Moose Jaw, à son départ pour Montréal. Mme Curtis avait visité des parents dans l'Ouest pour quelques mois.

Le samedi 8 novembre, M. et Mme I. Gaudreau et leur famille assistaient au mariage de leur fils et frère, M. G. Gaudreau, avec Mlle D. Maurice, à Radville.

Le vendredi 2 novembre, il y eut un bingo au profit de la paroisse et le 18 novembre, un autre bingo au profit du service de la machine à neige.

Le mardi 18 novembre, M. Raymond Tremblay conduisait sa mère, Mme F.-A. Tremblay à l'hôpital de Gravelbourg.

Le 7 novembre, M. l'abbé F. Ducharme, curé, chanta un service pour la Rév. Sr Marie Tremblay, décédée à Montréal. Elle était de la communauté des Soeurs de la Providence. Elle était la tante de MM. Joseph, Arthur, Wilbrod et F.-A. Tremblay.

M. et Mme I. Bertrand, père, M. et Mme I. Bertrand, fils, et leur famille, de Ponteix, visitaient M. et Mme Roland Tremblay, dernièrement.

48 délégués à la grande réunion des Caisses Populaires à Laflèche

WILLOW-BUNCH — M. Laurent Mondor, gérant de la Caisse Populaire de Willow-Bunch, envoie cet important rapport sur la réunion régulière des Caisses Populaires du district no 2 à Laflèche, le jeudi 13 novembre. Quinze caisses populaires y étaient représentées par 48 délégués.

* * *

Dès 10 h. M. Pierre Fradette, de Radville, président, ouvrit la séance. Après ses souhaits de bienvenue, il fit remarquer que tous avaient le droit d'exprimer leurs propres idées au cours de cette réunion. Il présenta M. G.-A. Charbonneau, directeur de l'Education et de la Publicité de la Ligue des Caisses Populaires.

M. Laurent Mondor, secrétaire du district, lut les minutes de l'assemblée du 16 septembre, tenue à Willow-Bunch; les représentants de Coronach et de Gravelbourg proposèrent l'adoption, qui fut acceptée à l'unanimité.

Quelqu'un demanda si quelque chose avait été fait pour approcher le gouvernement provincial dans l'intérêt des Caisses Populaires. Il lui fut répondu que le sujet devait être traité à la prochaine convention annuelle et qu'une décision serait alors proposée. La Ligue a déjà été saisie de cette question.

Le trésorier Bruce annonça qu'une somme de $100.00 avait été reçue de la Ligue pour couvrir certaines dépenses encourues lors des réunions. Mais comme la Compagnie Cuna a défrayé les dépenses pour la salle, à Willow-Bunch, il lui reste encore $100.00. MM. Wilson, de Lang, et Granger, de Ogema, approuvèrent ce rapport qui fut accepté à l'unanimité.

M. Bruce, le trésorier, proposa que ceux qui ont un long chemin à parcourir pour assister à l'assemblée soient dédommagés, à raison de 5 sous du mille. Un comité spécial fut choisi pour étudier le problème et faire rapport. Mais il faut considérer le nombre de milles et l'argent à notre disposition. Jusqu'à présent, les Caisses locales défrayaient les dépenses.

On en vint à demander ce qui avait été accompli, le 16 octobre, jour provincial des Caisses Populaires. Il y eut, en effet, dans toute la province de la publicité dans les journaux, à la radio et à la télévision.

M. E.-H. Bilodeau, directeur du district no 2, donna alors quelques explications. Le diner sera pris, ensemble, au Café Paradise, une courtoisie de la Caisse Populaire de Laflèche. Il remarqua que l'assistance aux assemblées du district no 2 augmente: en juin, 40 p. cent, et en septembre, 49 p. cent. Il est à noter que la Ligue accorde un octroi de $50.00 au district qui réussit à avoir 50 p. cent des présences possibles à ses réunions.

La prochaine convention générale ou provinciale aura lieu à l'hôtel Saskatchewan, à Regina. Les membres sont instamment priés de réserver leurs chambres à cet hôtel à cause des conditions spéciales offertes. A cette occasion, l'Honorable Premier Ministre T. C. Douglas et M. Vance Austin, directeur-gérant de la Compagnie Cuna, seront les orateurs invités.

Sur proposition de Roméo Martin et de M. McGowan, de Rockglen-Kildeer, le rapport de M. Bilodeau est accepté. Tous sont en faveur.

M. McGowan parla de certaines Caisses Populaires qui ne paient pas leurs redevances.

De nombreuses questions furent posées à propos des services offerts par les différentes Caisses Populaires. Les remarques de plusieurs membres prouvèrent que chaque Caisse Populaire avait sa propre manière de faire payer ses services. Certains voulaient l'uniformité dans le district. Le représentant de Rockglen-Kildeer proposa qu'un tarif de 5 sous fut imposé partout. M. Lang seconda cette motion. Mais le vote fut adverse.

M. G.-A. Charbonneau offrit une superbe illustration vivante de la manière de procéder lorsque le gérant d'une Caisse doit interviewer un client qui veut emprunter. Il s'agit d'informer le client, de le persuader de donner tous les renseignements possibles sur sa situation financière actuelle, sur ses moyens de remboursement, sur ses garanties; de créer en sa faveur une profonde sympathie dans l'esprit des membres du comité des prêts, tout en assurant les vrais intérêts de la Caisse Populaire.

Ce sketch donné en 3 phases différentes, par des volontaires, suscita de nombreuses discussions très opportunes; par ce fait, il éclaira plusieurs aspects importants de ces difficiles entrevues du gérant avec l'emprunteur.

L'assemblée prouva, par ses applaudissements bien nourris, combien elle appréciait cet enseignement vivant de M. Charbonneau.

Un vote de remerciements fut offert à la Caisse Populaire de Laflèche pour le succulent diner à la dinde offert à tous les délégués présents.

Vers la fin de l'après-midi, M. Robinson, de Swift Current, inspecteur de district, vint donner une très importante conférence sur les règlements qui concernent les prêts et la procédure à suivre pour leur remboursement. Pour être certain que tous ces points pourront servir de sûre ligne de conduite, en bien des occasions, il laissa aux auditeurs une copie de sa causerie. Nombre de paragraphes de la Loi des Caisses Populaires sont rappelés. Mentionnons ici deux points traités:

Quels sont les principes fondamentaux qui gouvernent les prêts?

a) le caractère personnel de l'emprunteur;
b) sa loyauté envers sa caisse;
c) ses besoins actuels;
d) sa capacité de rembourser;
e) sa fidélité passée à faire honneur à ses emprunts.

Pour aider les membres du comité des prêts à juger si le client peut facilement rembourser son emprunt, il faut examiner:

a) ses ressources et ses dettes, pour déterminer sa vraie valeur financière;
b) s'il a un emploi permanent ou s'il travaille à la journée, d'une manière non continue;
c) son salaire mensuel;
d) ses autres sources de revenus . . . des loyers, par exemple;
e) ce qu'il doit payer, chaque mois, comme loyer;
f) ses autres dettes et comment il doit leur faire honneur;
g) quelles sont ses dépenses mensuelles pour l'entretien de sa famille, incluant les paiements d'assurances, etc.

Toutes les personnes intéressées feraient bien de se procurer le texte de cette causerie intitulée: "Loaning Policy and Collection Procedure." Adressez-vous à votre Caisse Populaire.

La prochaine assemblée du district aura lieu à Ogema, en juin prochain.

Le trésorier Bruce donna la proposition du comité des 3, formé pour étudier la possibilité de défrayer quelque peu les dépenses occasionnées par le voyage.

La motion suivante, proposée par B. Frédette et appuyée par M. Barnby, de Lang, se lit comme suit: "Que les représentants des Caisses Populaires qui viennent de plus de 50 milles soient dédommagés à raison de 5 sous par mille, pour leurs frais de voyage." Tous votèrent en faveur de cette motion.

Au président, M. Pierre Fradette, revint l'honneur de clore la journée en remerciant tous les délégués présents qui ont si bien participé aux délibérations; à M. G.-A. Charbonneau qui a si bien illustré une rencontre entre le gérant d'une Caisse et un client-emprunteur; à M. Robinson, de Swift Current, inspecteur de district, pour son important travail sur les prêts et les remboursements.

Saskatoon

Au collège St. Thomas More

Le 21 novembre, le sénat de l'Université de Saskatchewan donna des degrés et des diplômes aux finissants du collège St. Thomas More et à d'autres étudiants catholiques de l'Université.

Parmi les diplômés, on remarquait: bachelier ès arts, Bernard Vandall, B.E., de St-Brieux; bacheliers en pédagogie, M. l'abbé Léonard Morand, B.A., de Saskatoon, et Alfred Phaneuf, de Wakaw; bacheliers ès sciences en génie, Joseph Chorel, de Ponteix, et Maurice Lépine, de Saskatoon; bachelier ès science en pharmacie, Edmond Belcourt, de Laflèche; diplôme en science hospitalière, Irène LaRocque, de Lebret; diplômes de gardes-malades, Yvette Prince et Lorraine Thibodeau, de North Battleford.

Willow-Bunch

(en retard)

Anniversaire de naissance

Le dimanche 16 novembre, une fête eut lieu dans la salle des Chevaliers de Colomb à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé. Les numéros au programme se déroulèrent comme suit: distribution des prix pour le français et le catéchisme; sketch: "On fête M. le curé", par les filles; adresse lue et présentée à M. le curé, par Loyce Benoit; chant: "Le sourire des cloches", par Gale Bellefleur; chant: "Chant de fête", par les filles et les garçons; chant: "Je sais une église", par Monique Boulianne; chant: "Du Tout-Puissant vous êtes prêtre" et "Whispering Hope", par les dames; chant: "Le chant du meunier" et "C'est l'vent frivolant", par les hommes; sketch: "Une assemblée d'enfant de choeur", avec chants: "La ronde du curé" et "A Church in the Vale", par les garçons; remerciements de M. le curé.

Le tout se termina par le chant national "O Canada".

Baptêmes

Le 9 novembre: Marie-Henriette, fille de Damase Lacerte et de Laurence Lambert, née le 2 novembre. Parrain et marraine, Georges-Henri Provost et Exilia Lambert.

Le 16 novembre: Shelan Christine, fille d'Arthur Heisler et de Shirley Dosch, née le 11 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Lalonde.

Va-et-vient

MM. les abbés Gérard Couture, de Gravelbourg, Lucien Rodrigue, de St-Victor, Lucien Poulin, de Lisieux, Joseph Lukas, de Fife Lake, et Roger Ducharme, de Gravelbourg, étaient de passage au presbytère, la semaine dernière. Ils en profitèrent pour visiter leur confrère, M. l'abbé L. Folks, de Rockglen, patient à l'hôpital local depuis quelques jours.

M. Laurent Mondor a suivi un cours à Saskatoon qui lui permettra de devenir gérant d'une Caisse Populaire ayant un actif d'un demi-million ou plus.

M. Georges Dionne est parti dernièrement pour passer l'hiver en Californie.

Mme Emile Benoit est allée passer quelque temps chez ses enfants de Vancouver.

M. Rodolphe Boisvert, de Legal, Alta, est en visite chez des parents et amis de Willow-Bunch pour quelque temps.

M. et Mme Paquin (Jeanne Dionne), de Regina, sont venus visiter MM. et Mmes Edouard Dionne et Osias Bruneau, dernièrement.

M. et Mme Francis Bellefleur, Mmes Paul Dupuis et E. Fontaine sont allés visiter M. et Mme E. Pilsner, de Moose Jaw, dernièrement.

MM. F.-M. Bellefleur, L. Mondor, E. Bilodeau et P.-E. Mondor se sont rendus à Wolf Point, Montana, dernièrement, pour assister à une assemblée de "Scobey Highway Association" comme délégués de Willow-Bunch.

Mlles Rachel Lemieux et Bernadette Granger, étudiantes gardes-malades à l'hôpital des Soeurs Grises à Regina, sont revenues visiter leurs parents et amis dernièrement.

Mlle Estelle Rainville, garde-malade à l'hôpital de Gravelbourg, est venue visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Donat Joyal, récemment.

M. Albert Roy a passé quelque temps avec sa mère, Mme Léo Roy, dernièrement.

Mlles Betty Weismiller et Dorraine Bonneau sont parties dernièrement passer quelques jours à Calgary.

M. et Mme Victorien Rondeau, son frère, André Rondeau, sont allés passer quelque temps à Legal et Calgary, Alta, chez des parents et amis. M. Rodolphe Boisvert, de Legal, revint avec eux visiter des parents et amis à Willow-Bunch.

Mme François Rodrigue passa quelques jours dernièrement à St-Victor chez son fils, M. l'abbé Lucien Rodrigue.

M. et Mme Bruno Deschamps et famille, accompagnés de Mlle Denise Lepage, institutrice à Willow-Bunch, sont allés à Saskatoon dernièrement visiter des parents et amis.

Lestock

Jubilé d'argent

Au cours d'une soirée agrémentée de chants, de morceaux de piano, de violon, d'accordéon et de guitare, M. et Mme Laurent Thibodeau, héros du jour, furent les récipiendaires de félicitations chaleureuses, de bons voeux et de riches cadeaux. A l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage, des parents et amis absents tinrent aussi compte de l'heureuse journée.

Les voeux d'occasion furent formulés dans une adresse où les parents leur rendirent un témoignage de profonde et affectueuse estime.

Rehaussaient par leur présence la joyeuse réunion: M. l'abbé G. O'Reilly, curé, le R. P. J.-M. Lacasse, O.M.I., et le R. F. Laurent Dureault, O.M.I., de la mission. Ce dernier est le cousin de Mme Thibodeau.

M. et Mme Willie St-Cyr, de Ponteix, signalèrent leur présence (en esprit) par des voeux épistolaires et téléphoniques, joints à un beau cadeau.

Mlle Lucille Thibodeau, garde-malade à St-Boniface, transmit analoguement des voeux de bonheur à ses parents, tout en exprimant son regret de ne pouvoir participer à la joyeuse fête.

Parmi les plus éloignés venus pour la circonstance, on remarquait M. et Mme Thomas O'Connor, d'Edmonton, M. Douglas Thibodeau, de Regina, M. et Mme Philippe Bouffard, de Gravelbourg, et Mlle Nina Sauvé, de Regina.

La veillée se termina par un savoureux goûter, puis on se quitta en souhaitant aux héros du jour de fêter leur jubilé d'or.

Duck Lake

(en retard)

Baptêmes

Claudette-Aline, fille de M. et Mme Guy Pelletier.

Larry-Marcien-Paul, fils de M. et Mme Marcien Doucette.

Charles-Emile, fils de M. et Mme Eugène Mauvieux.

Joseph-Lucien-Daniel, fils de M. et Mme Carl Rudyck.

Çà et là

Mlle Yvonne Lanovaz, fille de M. et Mme Ferdinand Lanovaz, de Duck Lake, est partie en vacances, par autobus, aux Etats-Unis.

M. Marcien Forestier, de Falher, Alta, le R. P. Ernest Forestier, de Carrot River, et M. Tharcis Forestier, d'Edmonton, ont rendu visite à leur mère, Mme Ovide Dubé, patiente à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

RADIO PRAIRIES-NORD

CFNS—1170 Kilocycles — SASKATOON, SASK.

DIMANCHE

10.55L-O Canada, ouverture
10.59R-Signal horaire
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Intermède
11.15D-Nos missions sur les ondes
11.30R-Vedettes de demain
12.00L-Piano classique
12.30D-Programme juif
1.00R-Concert populaire
2.00R-Images du Can.
2.30R-Claves et Maracas
3.00R-Musique nouvelle d'autrefois
3.30D-Prog. russe
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Intermède
4.15L-Bouquet de chansons
4.30R-Match Intercités
5.00D-Amitié divine
5.30R-Petites symph.
6.00R-Quand l'opéra se donne des airs
6.30R-Orchestre de Radio-Canada
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Entretiens
8.30R-Récital
9.00L-Musique pour toi
10.00L-Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.50L-O Canada, ouverture
6.52D-Prière du matin
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Bonjour Compatriotes
7.45D-Radio S.-Coeur
8.00L-Nouvelles
8.10L-Bonjour Compatriotes
9.00L-Bonjour Compatriotes
9.05L-Intermède,
9.15L-Intermède,
9.30L-Au fil de l'heure
10.00R-Jeunesse dorée
10.15R-Rue Principale
10.30R-Un homme et son péché
10.45R-Je vous ai tant aimé
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Intermède
11.30R-Réveil rural
12.00L-Apéritif musical
12.15D-L'ami Pierre
1.00L-Nouvelles
1.10L-Communiqués
1.15D-Francine Louvain
1.30L-Variétés
1.57R-Radio-Journal
2.00L-Chansonnette
2.30L-Aux malades
2.45L-Prince-Albert sur nos ondes
3.15R-Paris chante
3.45D-Les visages de l'amour
4.00R-Radio-Journal, revue, comment.
4.30L-Bienvenue Sask.
5.15D-Clinique du coeur
5.30R-Don Quichotte
5.45L-Pour les bambins
6.00L-Nouvelles
6.10L-Chronique sport.
6.30L-Mus. en dinant
6.45D-Chapelet

LUNDI

11.15R-Rythmes et mélodies
12.30R-CBJ présente
6.15L-Le P'tit bal de l'Ouest
7.00L-Mus. en dinant
7.15R-Psychologie de la vie quotidienne
7.30R-Idées en marche
8.15R-Noir et blanc
8.00R-Radio-Journal
8.30R-Festivals Europ.
10.30R-Nouvelles de St-Boniface
10.40L-Fin des émissions

MARDI

11.15R-Quelles nouvelles
12.30R-Courrier de radio parent
6.15D-Chron. mariale
7.00L-Prog. allemand
7.30R-Revue des arts et des lettres
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Noir et blanc
8.30R-Chacun sa vérité
9.00R-Conc. symph.
10.00R-Nouvelles de St-Boniface
10.10L-Fin des émissions

MERCREDI

11.15R-Rythmes et mélodies
12.30R-CBAF présente
6.15L-Le P'tit bal de l'Ouest
7.00L-Mus. en dinant
7.15R-Psychologie de la vie quotidienne
7.30L-Album de disques
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Noir et blanc
8.30R-Radio-Théâtre
10.30R-Nouvelles de St-Boniface
10.40L-Fin des émissions

JEUDI

11.15R-Quelles nouvelles
12.30R-CJBR présente
6.15L-A votre santé
7.00L-Mus. en dinant
7.15R-Psychologie de la vie quotidienne
7.30R-Pays et hommes
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Noir et blanc
9.00R-Conc. symph.
8.30R-Artistes de renom
10.00R-Nouvelles de St-Boniface
10.10L-Fin des émissions

VENDREDI

11.15R-Rythmes et mélodies
12.30R-CHNC présente
6.15L-Mus. en dinant
7.00L-Mus. en dinant
7.15R-Psychologie de la vie quotidienne
7.30D-La chasse à l'inconnue
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Perspectives internationales
8.30R-Jazz au coeur
9.00R-Destin hors-série
10.00R-Nouvelles de St-Boniface
10.10L-Fin des émissions

SAMEDI

6.50L-O Canada, ouverture
6.52D-Prière du matin,
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Bonjour Compatriotes
7.45D-Radio S.-Coeur
8.00L-Nouvelles
8.10L-Bonjour Compatriotes
9.00R-Coin des pères
9.30L-Visite à la discothèque
10.00R-Ondes enfantines
10.30R-Tante Lucille
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Intermède
11.15L-Prog. hollandais
11.30R-Heure des jeunes
12.00R-Opéra du samedi
3.30L-Succès de la chansonnette
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Intermède
4.15R-La langue bien pendue
4.30D-L'établissement rural
4.40L-Bienvenue Sask.
6.00L-Nouvelles
6.10L-Chronique sport.
6.15L-Prog. ukrainien
6.45D-Chapelet
7.00R-Chronique can.
7.30L-Au bal musette
8.00R-Ca c'est Montréal
8.25L-Intermède
8.30R-Revue de la semaine
9.00R-Concert
10.00R-Nouvelles
10.10L-Fin des émissions

RADIO GRAVELBOURG

CFRG—710 Kilocycles CFGR—1230 Kilocycles

Légende: L - local; R - réseau; D - différé

DIMANCHE

9.50L-Ouverture
9.55L-Musique d'orgue
10.00L-Messe paroissiale
11.30L-Radio-Marie (Voix du Cap)
11.45L-Quart d'heure de Ste-Anne
12.00R-Par un beau dimanche
1.00R-Concert populaire
1.30R-Prélude au succès
2.00R-Images du Can.
2.30R-Claves et Maracas
3.00R-Musique nouvelle d'autrefois
3.30R-Amitié divine
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Musique légère
4.15R-Revue des Hebdos
4.30R-Match intercités
5.00R-Nouveautés dramatiques
5.30R-Petites symphonies
6.00R-Caprice musical
6.30R-Orchestre de Radio-Canada
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Entretiens
8.30R-Récital
9.00 -Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil Levant
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Variétés, Swift Current
8.40L-Variétés (Willow Bunch)
9.00R-Francine Louvain
9.15L-Pot-pourri
9.30D-Fémina
9.45D-Psychologie de la vie quot.
10.00R-Jeunesse Dorée
10.30D-Un homme et son péché
10.45D-Je vous ai tant aimé
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Musique légère
11.15R-Quelles Nouvelles (jeudi)
Rythmes et mélodies (lundi, mercredi et vendredi)
11.30D-Le réveil rural
11.45L-Conseil de la Coopération
11.50L-Variétés
11.58L-L'Angélus
12.00L-Panorama fém.
12.15L-L'ami Pierre
12.30L-Sask. Agricole et Nouvelles
12.45L-Au hasard
1.00D-Les visages de l'amour
1.15D-L'arc-en-ciel
1.30L-Heure de l'Est
1.57R-Radio-Journal
2.00L-A votre santé (lun., mer., ven.)
Musique à tout le monde (mardi, jeudi)
2.15L-Nos malades
2.30L-Requêtes et ref. (Ponteix)
3.00L-Clinique du coeur (Val Marie)
3.15L-Carnet Mondain
3.30L-Radio S.-Coeur
3.45L-Méli-Mélo
4.00R-Radio-Journal, Revue, Comment.
4.30R-Reportage
5.00L-Le Coin des Tout-Petits
5.30D-Don Quichotte
5.45L-Chansons, succès (Assiniboia)
6.00L-Nouvelles
6.05L-En dinant (Gravelbourg)
6.45L-Chapelet
8.00R-Radio-Journal
10.00R-Résumé des nouvelles (CKSB)
10.10 -Fin des émissions

LUNDI SOIR

7.00R-Vie économique
7.30D-Idées en marche
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Festivals Europ.
10.30R-Résumé des nouv. (CKSB)

MARDI SOIR

7.00R-Famille qui es-tu?
7.30R-Revue des arts et des lettres
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Chacun sa vérité
9.00D-Concert symph.
10.00R-Résumé des nouv. (CKSB)

MERCREDI SOIR

7.00R-Vie économique
7.30L-Nos missions sur nos ondes
7.45L-Musique légère
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Radio-Théâtre
10.30R-Résumé des nouv. (CKSB)

JEUDI SOIR

7.00R-La Vie ouvrière
7.30R-Des pays et des hommes
8.15R-Blanc et noir
8.30D-Artistes de renom
9.00D-Concert symph.
10.00R-Résumé des nouv. (CKSB)

VENDREDI SOIR

7.00R-Affrontement
7.30R-Chasse à l'inconnu
8.15R-Perspectives internationales
8.30D-Jazz au coeur
9.00D-Le Prisme
10.00R-Résumé des nouv. (CKSB)

SAMEDI

7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Variétés, Swift Current
8.40L-Variétés, Willow-Bunch
8.50L-Etablis. rural
9.00R-Coin des Pères
9.30L-Airs du Bon Vieux Temps
10.00D-Ondes enfantines
10.30L-Heure de l'Est
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chansons-Vedettes
11.30D-Heure des jeunes
12.00R-Opéra du samedi
3.30L-Requêtes et refrains (Ponteix)
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Musique
4.15R-La langue bien pendue
4.30L-Radio S.-Coeur
4.45L-Détente
5.00L-La Période des jeunes
5.30L-Aux quatrevents
5.45L-Chansons, succès (Assiniboia)
5.58L-L'Angélus
6.00L-En dinant (Gravelbourg)
6.25R-Radio-Journal
6.30L-En dinant (suite)
6.45L-Chapelet
7.00D-Chronique canadienne
7.30L-Tombée du jour
8.00D-Ca c'est Montréal
8.25L-Marches légères
8.30D-Revue de la semaine
9.00D-Concert du samedi soir
10.00R-Résumé des nouv. (CKSB)

Journée patriotique et distribution des prix de l'A.C.F.C. à St-Louis

(en retard)

ST-LOUIS — Le mardi 18 novembre eut lieu, dans la salle du couvent de St-Louis, la distribution des prix de français, suivie d'un programme de chants, discours, récitations et musique par les élèves.

M. Emile Magnin, président du cercle paroissial de l'A.C.F.C., et M. Emmanuel Daniel procédèrent à la distribution des prix. Cette année, les élèves se sont spécialement distingués: Emilie Dussault, lauréate au grade XI et gagnante du prix provincial de grammaire; Odile Valmont, lauréate au grade X; Lucille Thibault, gagnante des prix provinciaux de grammaire et d'orthographe au grade X; Paulette Normand, gagnante du prix provincial de littérature au grade X; Marie-Germaine Laplante, gagnante du prix d'orthographe au grade VIII; Jocelyne Lavergne, gagnante du prix provincial de grammaire au grade VI; Paulette Langlois, lauréate au grade III et gagnante des prix provinciaux de grammaire et d'orthographe.

En plus des beaux volumes offerts par l'Association, le premier de chaque classe reçut une jolie médaille en or, offerte par Mme Jean Boscher. Ces médailles furent décernées comme suit: Raymonde Branger, du grade XII; Emilie Dussault, du grade XI; Odile Valmont, du grade X; Lucille Doderal, du grade IX; Marie-Germaine Laplante, du grade VIII; Carmen Simonot, du grade VII; Jocelyne Lavergne, du grade VI; Marguerite Lavigne, du grade V; Rita Vey et Eileen Johnson, du grade IV; Paulette Langlois, du grade III.

La Rév. Mère Marie-Madeleine, de Domremy, Mme Guy Gareau, de Bellevue, et M. Lionel Boyer, de St-Louis, agissaient comme juges au concours oratoire qui comprenait huit discours prononcés par Emile Dussault, Béatrice Vey, Lucienne Gareau, Odile Valmont, Geneviève Magnin, Laura Tremblay, Marie-Germaine Laplante et Rita Larose. Mère Marie-Madeleine prononça le verdict. Elle félicita et encouragea toutes les concurrentes et décerna la palme à Odile Valmont.

Les religieuses, les professeurs et les élèves tiennent à remercier chaleureusement tous ceux qui sont venus les encourager et spécialement M. l'abbé L. Leclerc, curé, qui les a si bien stimulés par ses bonnes paroles, M. l'abbé A. Marchildon qui a parlé du prochain congrès d'A.C.F.C. dans le district, Mme Jean Boscher qui a offert onze médailles et les trois juges qui ont fait un succès de leur tâche ardue.

La cause française est bien vivante à St-Louis, comme le prouve le résultat des examens de juin dernier et l'assistance nombreuse, sympathique et enthousiaste à cette soirée patriotique.

Dumas

M. Thomas Dumont, de Gravelbourg, rendit visite à ses parents.

M. et Mme Emile Baudu et Alice, de Kipling, et M. et Mme André Baudu se rendirent à Brandon pour affaires.

M. et Mme Maurice Zébière et J. Blaise allèrent à Virden visiter M. et Mme Jules Neuvroumont.

Mme A. Boulet se rendit à Mutrie visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Ernest Thériault.

M. et Mme A. Deschamps allèrent à Montmartre au baptême de leur nièce dont ils furent parrain et marraine.

M. et Mme M. Torgunrud, de Portage-la-Prairie, ont visité leurs parents, M. et Mme Henri Filteau.

M. et Mme R. Jacques étaient en visite chez M. et Mme W. Wepporowich, à Fairlight.

M. et Mme J. Burkes et leurs enfants étaient en visite chez M. et Mme S. Burkes, à Alida.

Lisieux

Fête du Souvenir

La "fête du Souvenir" n'est pas passée inaperçue à l'école publique de Lisieux. A cause du congé du 11 novembre, elle a dû être anticipée au 10. Malgré cette dérogation de date, l'enthousiasme patriotique était bien celui de l'anniversaire mémorable.

Le programme comportait le chant de l'O Canada en hissant le drapeau, des déclamations et des chants, puis un mot de l'invité d'honneur, M. l'abbé J.-Lucien Poulin, curé, qui expliqua aux élèves le sens de la cérémonie du jour. Suivirent les deux minutes de silence révérenciel à la mémoire de nos soldats de 1914-18 tombés au champ d'honneur. Puis, les élèves récitèrent à haute voix le "Pater". Le tout se termina par le chant "Dieu protège la Reine", pendant que M. Léonce Lamontagne, habillé en matelot, redescendait le drapeau.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Régina, Sask.)

Félicitations chaleureuses aux sept nouveaux initiés du 9 novembre.

Un bon nombre de membres se présentèrent à notre "smoker", le 3 novembre, pour entendre le magnifique rapport du frère Jos. Dempsey sur la convention suprême. Merci au frère Dempsey, ainsi qu'à notre dévoué député de district, le frère Aurèle Poirier, qui a bien voulu nous honorer de sa présence.

Tous travaillent avec acharnement à faire un succès de notre danse cabaret de la Ste-Catherine au Columbus Club, le 28 novembre!

A l'église St-Jean-Baptiste, le dimanche 30 novembre, la messe de 9 h. 30 a.m. sera célébrée pour le repos de l'âme de nos membres défunts, ainsi que pour le prochain d'entre nous qui doit mourir. Tous les membres vivants se feront un devoir d'assister à cette messe, se rappelant aussi que c'est le dimanche de notre communion mensuelle.

Nous avons commandé 1,200 billets du tirage du "Manitoba Inter Council Charities Drive Committee".

Cette année, nous projetons d'avoir un arbre de Noël pour les enfants des membres à l'église St-Jean-Baptiste, vers la fin de décembre. Le frère Raymond Langlais, en charge de ce projet, promet de réjouir le coeur de nos petits mioches en leur donnant une représentation cinématographique de petites histoires de Noël, avant la distribution des cadeaux. Il n'y a qu'une seule condition. Vous voudrez bien lui laisser savoir avant le 1er décembre, le nombre, le nom, l'âge et le sexe de vos enfants en bas de dix ans que vous accompagnerez à ce programme. Si le nombre n'est pas suffisant, nous devrons avec peine canceller ce beau projet. Les arbres de Noël utilisés à ce programme seront donnés à la crèche de Noël de l'église St-Jean-Baptiste. Deux bonnes oeuvres avec le même argent et pour bien peu.

Les Dames de l'Autel de la paroisse St-Jean-Baptiste nous préparent un délicieux souper au spaghetti italien le 28 novembre au soir. Le souper aura lieu à la salle de l'église St-Jean-Baptiste, à l'angle de la rue Lorne et 15e avenue.

Nous apprenons avec regret que notre correspondant, Tit Coq, est hospitalisé à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le Grand Chevalier.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Concert

Le dimanche 16 novembre avait lieu, au collège, un concert de haute qualité artistique par la fanfare de la Police Montée de Regina. Malgré une tempête de neige hâtive, les auditeurs vinrent nombreux assister à ce régal musical organisé par les Dames de Ste-Anne au profit des Soeurs du Précieux-Sang de Gravelbourg.

Après un mot de bienvenue de M. le maire Forcier, le groupe entonna l'hymne "O Canada" et ouvrit son concert: nous entendîmes diverses pièces de caractère plutôt religieux dans les circonstances. Tour à tour, des auteurs classiques comme Bach ou plus près de nous comme Strauss défilèrent sur la scène.

Les applaudissements nombreux et nourris démontrèrent l'appréciation de tous à cette soirée musicale de haute qualité artistique. En félicitant ce corps de fanfare, nous remercions le groupe d'être venu malgré les inconvénients de la température.

* * *

Soirée d'amateurs

Le vendredi 21 novembre, nous assistions à une autre intéressante soirée organisée par les Chevaliers de Colomb et, cette fois, dans le but d'aider les oeuvres paroissiales. Cette soirée, qui avait lieu au gymnase du collège, donna lieu à d'intéressants morceaux exécutés par de très jeunes et d'autres moins jeunes.

Le maître de cérémonies, M. Guy Pariseau, ouvrit la soirée en donnant le nom des généreux commanditaires de la soirée: on pouvait entendre sur les ondes de CFRG la série de ces pièces musicales.

Les collégiens y allèrent de quelques bons morceaux: nous entendîmes successivement du piano par M. Robert Boulanger, accompagné au tambour par M. Gilles Allard; MM. Claude Allard et Ronald Blouin parurent de même en deux autres pièces musicales; enfin, un ensemble du collège se présenta: il était composé de MM. Donald Sirois, Guy Boulianne, Robert Boulanger et Gilles Allard.

Tous furent vivement applaudis, puis vint la proclamation des lauréats de la soirée: le groupe de M. l'abbé A. Guénette remporta le premier prix, soit $100; le deuxième prix de $50 fut octroyé au groupe des Jardinots des grades 2 et 3, sous la direction de M. l'abbé R. Larivière; le collège reçut le troisième prix de $25: MM. Donald Sirois, Guy Boulianne, Robert Boulanger et Gilles Allard se séparèrent donc le montant et tous partirent contents et heureux d'avoir pu assister à cette magnifique soirée d'amateurs qui nous fit admirer bien d'autres morceaux en plus de ceux mentionnés ci-dessus.

* * *

La Ste-Cécile

A cause de circonstances spéciales à cette année, nous avons dû réduire notre fête des musiciens pour cet automne. Tout de même, la patronne des artistes ne fut pas oubliée et, à la messe du matin, on souligna par des cantiques appropriés et en parties l'illustre vierge romaine.

La chronique profite de cette occasion pour exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui contribuent à mettre de l'harmonie dans le collège en s'astreignant assidûment aux pratiques de chorale, de fanfare, de piano ou de violon, dans le but de compléter leur formation et en même temps pour mettre un peu de joie et de gaieté ici au collège.

LA REDACTION.

* * *

Chronique sportive

"Quand il neige sur mon pays", ça veut dire qu'on jouera bientôt au hockey! Eh oui, c'est vrai: il neige et la température refroidit. On a même commencé à arroser les patinoires! Quoique la troisième patinoire ne soit pas encore terminée, les deux premières sont tout de même recouvertes d'une belle couche de glace: espérons que nous n'aurons pas bientôt une fonte de neige pour anéantir tous ces efforts.

Par ailleurs, le froid amène un ralentissement des travaux aux jeux de paume et de curling. Quelques-uns ne semblent pas trop s'en faire, mais les fervents du curling voudraient bien lancer leurs roches cet hiver.

Malgré toute cette neige et ces travaux, le ballon-panier bat son plein: les parties se jouent régulièrement à 3 h. 30 et à 6 h. 30 et les jours de congé à 1 h. avec beaucoup d'entrain et un bel esprit sportif. Aucune ligue n'est encore commencée; on en est encore aux exhibitions.

Enfin, espérons que le temps froid se décide à rester pour que le R. P. P. Plamondon puisse se débarrasser de son surplus d'énergie sur la glace . . . mais quand même, qu'on finisse le curling!

Daniel CREURER,
Arts I.

Lac Pelletier

(en retard)

Çà et là

M. l'abbé G. Laprise, curé de Frenchville, était de passage au presbytère, la semaine dernière.

M. Denis Pellerin, du collège de Gravelbourg, était en vacances chez ses parents, M. et Mme Georges Pellerin.

Une partie de cartes au profit des enfants d'école a eu lieu dimanche dernier. M. l'abbé M. Pavlu, curé, en profita pour dérouler un film représentant la construction de la nouvelle église.

M. et Mme Denis Studer, accompagnés des parents de cette dernière, ont fait un voyage à Calgary, dernièrement.

M. et Mme Aristide Laverdière sont retournés à Ponteix où ils passeront l'hiver.

MM. et Mmes Achille St-Denis et Irvin Studer sont allés passer l'hiver à Swift Current.

Mlle Cécile Bandet a pris part à la convention des instituteurs de langue française, tenue à Gravelbourg la semaine dernière.

Mlle Irène Liboiron, de Moose Jaw, était en visite chez ses parents, M. et Mme René Ginet, en fin de semaine.

M. et Mme Daniel Longtin sont allés passer la fin de semaine à Regina et à Moose Jaw où ils visitèrent des parents.

M. et Mme Lucien Levasseur, de Gravelbourg, étaient en visite chez M. et Mme N. Laverdière, dimanche dernier.

M. et Mme Antonio Monette et leurs fils, Roland, ainsi que M. Kervich, de Ponteix, ont visité M. et Mme Pierre Kervich, de Regina, dernièrement.

Prompt rétablissement à Mme Paul Alary, hospitalisée à Swift Current.

Naissance

M. et Mme Marcel Péru sont les heureux parents d'un fils, né le 6 novembre à l'hôpital de Vanguard.



Recette de succès pour les gars

L'article suivant vient à l'appui de mon message du 7 novembre: "Rien ne sert de courir . . .". Pour réussir et atteindre son but, il faut se mettre en route à temps, marcher sans s'arrêter, être persévérant et ardent, avoir le coeur et la volonté à l'ouvrage. Voilà en bref ce que je vous disais. Lisez l'article qui suit (de P.-E. Prince, La Presse, Montréal). On y cite en exemple un homme, un homme comme les autres, mais qui s'est mérité l'admiration générale par une volonté inébranlable doublée d'efforts assidus qui l'ont conduit à un succès sans précédent. Un bel exemple pour nos jeunes, dans tous les domaines, études, sports, dévouement.

• • •

Maurice Richard, pour lequel on a épuisé tous les superlatifs, disait un jour: "Peu m'importent les records, pourvu qu'on se souvienne de moi comme d'un travailleur acharné, je serai satisfait."

A la veille d'établir un nouveau record qui ne sera probablement jamais dépassé, Richard apparait plus que jamais comme le surhomme du hockey. Pourtant, il a connu toutes les vicissitudes dans son ascension à la gloire. Il a joué à côté de coéquipiers différents, mais rien n'a changé son style ni surtout diminué son enthousiasme.

Harcelé, bousculé, accidenté, mis au rancart à cause de sautes d'humeur, il a connu tous les obstacles à son ascension. Même au pinacle, il a dû continuer de lutter contre toutes ces difficultés, parce que son talent et sa détermination en avaient fait l'adversaire à surveiller, le lutteur farouche qui ne s'avoue jamais vaincu.

Le succès incomparable de cette carrière si longue et si étincelante, est véritablement un hommage au courage, à la détermination et à la volonté de vaincre. Le savant Edison disait que le génie est fait de 10 pour cent d'inspiration et de 90 pour cent de transpiration. Maurice Richard, ce génie du hockey, en est la preuve la plus convaincante.

Doué de qualités remarquables, le "Rocket", il faut l'avouer, a côtoyé des joueurs doués d'un talent naturel supérieur au sien. Plusieurs n'ont fait qu'une brève apparition, d'autres sont demeurés de bons joueurs de la ligue Nationale, mais jamais des champions. Richard les a tous éclipsés.

Les statisticiens garderont jalousement note d'une pléiade de records, mais le public, tous ses admirateurs et ceux qui ont vu sa fougue, son irrésistible entrain, n'oublieront pas qu'il fut le plus grand compétiteur des temps modernes.

• • •

Comme je connais ça les filles, je suis certaine que la plupart ont succombé et ont lu cet article qui s'adressait à leurs frères. Eh bien, je n'en suis pas fâchée, car elles ont certainement dû constater qu'après tout elles peuvent très bien adapter les conseils pour elles-mêmes. Alors faites la lutte aux gars . . . une chaude émulation vers le succès par le travail honnête.

Cousine JOSETTE.

Nouveau concours!

Jusqu'à présent, des compositions me sont parvenues de St-Boniface, Ste-Geneviève, St-Adolphe et La Salle. Mais, comme je sais qu'il existe de nombreuses autres paroisses rurales au Manitoba . . . et en Saskatchewan aussi, je m'attends à ce que mes jeunes cousins d'un peu partout, des deux provinces, participent au prochain concours qui aura pour thème "Noël".

Les vacances, la messe de minuit, le réveillon, les cadeaux, l'arbre de Noël, la crèche, la guignolée, ou encore le nouvel An, les réunions familiales, les Rois, voilà tous des sujets intéressants. Ceux qui participeront à ce concours n'auront qu'à montrer comment ils s'y prennent pour donner un vrai caractère chrétien à toutes ces activités du temps des Fêtes. Faites votre choix d'un sujet et adressez votre composition à Cousine Josette, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, avant le 19 décembre.

Comme les petits de 4e année ne peuvent pas s'exprimer aussi bien que leurs aînés, nous donnons à tous une chance de prendre part au concours en divisant les compositions en trois catégories — grades 4, 5 et 6; grades 7, 8 et 9; grades 10, 11 et 12. De beaux prix seront décernés dans chaque catégorie, selon le nombre de compositions reçues. Nous en reparlerons.

Bonne chance! C. J.

Sept perles de La Salle...

De La Salle me sont parvenues la semaine dernière sept compositions "à croquer" de jeunes cousins dont l'institutrice est Sr Emilia. Chacun me décrit son animal préféré de façon si originale, piquante et drôle même que je ne résiste pas au désir de les faire paraître toutes. Vaut aussi bien en profiter puisqu'il y a de la place. Parmi ces lettres, celle de Guy Bernuy fut tirée au sort. Il recevra donc de sa grande cousine un beau livre "genre garçon".

• • •

Mon animal préféré est un singe. Il n'est pas comme les autres animaux. C'est un petit être qui vit de bananes et autre nourriture, mais son fruit favori, c'est la banane.

Une fois, je le cherchais sans pouvoir le trouver. Tout à coup, j'ai vu des pelures de bananes près de la dépense et la porte était ouverte. Je devinais que mon singe était là, mais je n'étais pas trop sûre. Je rentre dans la dépense et ce petit méchant était ouverte. Je devinai que je réservais pour son goûter. Quand il m'a vue, il me regarda d'un air coquin. Il savait bien qu'il avait mal fait, alors il me poussa sur la chaise et se coucha sur mes genoux, à plat ventre, comme pour dire: "J'ai fait mon méchant, maintenant tape-moi". Il avait l'air tellement gentil que je n'ai pas pu le taper. Je vous dis que mon petit singe, Jacques, est un vrai petit fou, mais je l'aime bien gros.

Patricia CORMIER,
10 ans, grade V,
Ecole St-Hyacinthe.

• • •

Mon animal préféré, c'est un petit poisson. Il est très amusant. Je le regarde et il me regarde comme s'il me connaissait. Il a une belle couleur dorée. Il loge dans un petit bocal rond en verre.

Je tape sur le petit bol et il va de l'autre côté parce qu'il pense que je veux le tuer. Je l'appelle Pittou. Je pense bien qu'il sait son nom. Il aime surtout manger. Quand je lui donne à manger, il attend que je m'en aille et, après, il vient à la surface chercher les petites graines qui flottent.

Pittou est une bonne petite bête et au moins personne ne peut lui reprocher de faire du bruit.

Jean-Paul SAULNIER,
11 ans, grade VI,
Ecole St-Hyacinthe.

• • •

Nina est mon animal préféré. Elle est noire et a des jolies pattes blanches. C'est la plus gentille des chattes. Mais elle est parfois espiègle. Elle monte sur les chaises au salon, elle vient me réveiller pendant la nuit, elle déchire mes papiers, elle saute sur la table quand je suis à travailler. Le pire, c'est qu'elle ne respecte même pas les jolis rideaux de dentelle du salon. Oh, alors, maman lui passe quelque chose de pas drôle. Mais, malgré tout, nous l'aimons bien notre Nina.

Louise GIRARDIN,
10 ans, grade V,
Ecole St-Hyacinthe.

• • •

Mon animal préféré est un petit lapin. Je l'ai attrapé la semaine dernière dans le bois. Il est blanc avec un petit nez rose qui bouge toujours et un brin de queue en pompon. Il aime les carottes, la salade et le chou. Mon lapin joue beaucoup avec les queues de carottes que nous lui donnons. Ce matin, j'ai porté sa cage dans la maison, parce que je crois que l'hiver arrive et qu'il sera mieux à l'intérieur. Les premières heures qu'il a été dans la maison, il était un peu timide et peureux, mais maintenant, il est redevenu normal.

J'ai aussi une chatte qui lui cherche chicane. Elle est très jalouse et n'aime pas beaucoup mon petit lapin aux Yeux Rouges. Je lui ai donné ce nom pour le moment.

Je crois qu'Yeux Rouges ne vivra pas longtemps s'il n'a pas de compagnon. Alors, j'essaierai de lui en trouver un si je retourne dans le bois samedi.

Roland LANOIE,
10 ans, grade VI,
Ecole St-Hyacinthe.

• • •

Mon animal préféré, c'est Jaunet. Un amour de chat couleur or et blanc.

Jaunet a peut-être beaucoup de défauts, mais il a aussi des bonnes qualités. L'une d'elle, c'est d'être très propre. Quand il renverse son bol de lait ou qu'il y trempe sa patte, il nettoie vite ce qu'il a sali.

Mon chat est un peu sauvage; il ne voudrait pas se laisser caresser par un étranger, mais, avec ceux qu'il connait, il est très câlin. Je ne changerais pas Jaunet pour n'importe quel autre chat.

On m'assure que, en grandissant, mon préféré deviendra insupportable d'ingratitude et d'indifférence. Je me demande si c'est possible. En attendant, tel qu'il est, je l'aime bien gros.

Pauline VOURIOT,
11 ans, grade VI,
Ecole St-Hyacinthe.

• • •

J'ai un beau petit cheval. Il est doré et blanc. Il aime jouer et il aime courir et galoper avec moi. Nous n'avons pas de place dans la cour chez nous, alors on le met dans le champ.

Ce petit cheval, je l'aime comme tout. Je l'ai eu de mon oncle le jour de ma fête. Rex, c'est son nom; il ne me connaissait pas et je n'étais pas très bonne pour monter à cheval. Alors, vous comprenez que j'ai pris bien des "plonges".

J'ai aussi eu une autre difficulté. Nous restons au village et papa ne voulait pas d'un cheval. Comme toujours il trouvait de bonnes raisons: "Il n'y a pas de place pour lui. Pendant l'hiver, il va avoir froid."

J'étais bien découragée, mais, tout à coup, j'ai pensé au champ d'en face. Quelle joie! Je cours dire à papa mon idée. Il dit: "Bien, peut-être que nous lui trouverons une vieille étable". C'était trouvé. Je pourrais garder mon petit cheval.

Marie-Reine LANOIE,
10 ans, grade VI,
Ecole St-Hyacinthe.

• • •

J'aime mon chien pour sa finesse et sa fidélité. Je lui apprends à faire des "beaux". Il a une belle couleur jaune et noire. Il s'appelle Noireau. Quand je suis en danger, mon chien vient m'aider. Le soir, il vient coucher près de moi et chaque matin, à la même heure, il me réveille.

L'année dernière, sur la ferme, nos poules disparaissaient. Mon père ne savait pas quoi faire. Alors, il me vient une idée: "Pourquoi ne pas mettre Noireau dans le poulailler?". Et mon père a dit: "Essayons". Alors, ce soir-là, Noireau resta dans le poulailler. Pendant la nuit, il vit un raton et commença à japper. Mon père sortit avec son fusil et tua le voleur de poule.

C'est pour cela que je dis: "Le chien est mon animal préféré."

Guy BERNUY,
11 ans, grade VI,
Ecole St-Hyacinthe.

Logique enfantine

— Pourquoi, demande un jour à son père un enfant de 7 ans, les mariées s'habillent-elles en robe blanche?

— Parce que le blanc est le signe de la gaieté et de la joie, tandis que le noir est celui du chagrin, répond le papa.

— Alors, fait l'enfant, soucieux, c'est pour ça que les mariés s'habillent en noir!

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 58

Images de MARIE PIGNAL



1. Le matin se lève sur le lac de Génésaréth. Pierre et quelques autres disciples reviennent de la pêche. La barque est vide: les pêcheurs n'ont pas eu de chance. Un homme, marchant sur le rivage, leur crie: "Avez-vous du poisson ?" — "Non, répondent-ils, nous n'avons rien pris." — "Alors, reprend l'inconnu, essayez encore. . ."

2. Leur effort est récompensé: le filet est bientôt plein de poissons. Alors Jean se souvient d'une autre pêche miraculeuse et fait part à Pierre de ce qu'il devine au sujet de l'inconnu du rivage.

3. Cette fois, Pierre comprend: c'est Jésus qui est sur la rive. Pour l'atteindre plus vite, il saute dans l'eau et, moitié nageant, moitié marchant, il rejoint Jésus qu'il trouve occupé à faire griller un poisson, sur un petit feu de bois entre deux pierres, afin de réconforter les pêcheurs.

4. Les barques accostent. On fait griller aussi quelques poissons provenant de la pêche, et tout le monde s'assied sur la plage pour manger.

Après le repas, Jésus prend Pierre à part et lui dit: "Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu plus que les autres ?"

Et par trois fois, il oblige Pierre, qui l'a jadis renié trois fois, à lui affirmer son amour. Alors il lui confie le soin de ses amis qu'il désigne sous le nom pastoral de "son troupeau". (A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. *en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.*



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La coupe Grey

La rivalité est-ouest, au football, va connaître son apogée en fin de semaine. Les Blue Bombers de Winnipeg emporteront dans la lutte les espoirs des personnes qui résident à l'ouest de Toronto, tandis que les Tigres de Hamilton envahiront le terrain avec l'intention bien arrêtée de conserver le titre qu'ils se méritaient l'an dernier. Nous croyons que les chances des représentants de l'est sont encore très bonnes, mais les Blue Bombers n'abdiqueront pas devant des adversaires qui nous semblent très puissants sur la ligne.

La télévision a éliminé les frontières entre les diverses parties du pays. Assis très au chaud devant votre appareil, vous pourrez surveiller cette rencontre, et il ne faudrait pas oublier d'en remercier les services de Radio-Canada. Il est bien certain que Radio-Canada, pour être à la page, se doit de nous tenir au courant des événements importants du pays, mais il n'en reste pas moins vrai que les efforts des réalisateurs et de tout le personnel technique, même si cela fait partie de leur métier, méritent d'être soulignés. Si on applaudit à tout rompre l'athlète qui fait un bon coup, pourquoi ne pas applaudir le technicien et les autres experts qui ne cessent de multiplier les bons coups durant toute une journée?

Il est beaucoups plus difficile de choisir une équipe gagnante pour cette seule et unique joute, que de prédire le classement final de la ligue de l'Ouest ou de l'Est. Tout peut arriver au cours d'une seule partie, et nous souhaitons que les amateurs de football en aient pour leur argent. La télévision portera cette joute dans des milliers de foyers canadiens et, une fois de plus, un lien d'amitié unira les sportifs des deux grandes divisions géographiques du pays, l'Est et l'Ouest. Souhaitons que cette union joyeuse et pacifique se continue dans toutes les sphères de l'activité nationale. Si nous pouvons partager le même enthousiasme pour le sport, nous pouvons certainement partager le même enthousiasme pour les choses du Canada, dans tous les autres domaines.

La lutte sportive est-ouest, nous l'avons dit bien souvent, améliore les relations entre les divers groupements du pays. On a un peu moins tendance à faire des distinctions de race dans ces rencontres, et même si les représentants viennent de la province de Québec, le public conserve, en général, assez de bon esprit sportif pour applaudir les bons coups de part et d'autre. La télévision, en nous apportant les joutes des Canadiens, a largement contribué à briser cette triste barrière de la querelle des races. Maurice Richard, Jean Béliveau et compagnie comptent maintenant des légions d'admirateurs des deux langues, simplement parce que la télévision aura permis à ces as d'évoluer devant un public dont on entretenait plus directement les préjugés, en ne donnant qu'un seul côté de la médaille. Réjouissons-nous donc de ce que des événements sportifs importants permettent un rapprochement amical entre les divers représentants de toutes les parties du Canada. Souhaitons bonne chance aux deux équipes, et que le meilleur club remporte une victoire bien méritée.

Une mise au point

A peine venions-nous de terminer notre chronique sur les relations entre les Packers de Kelowna et la CAHA que nous avons pris connaissance de la mise au point énergique du président Robert Lebel. Cette mise au point nous a impressionnés par son objectivité, et aussi parce que nous connaissons bien Robert Lebel et que nous savons que c'est un homme honnête qui fait honneur à ceux de sa race.

Les Packers sont partis en excusant leurs défaites probables avec une attaque cinglante portée contre la CAHA. La vérité semble être toute autre et, comme nous avons fait écho aux attaques des Packers, nous nous devons de mentionner aussi la réplique de la CAHA. Le président Lebel déclare que les Packers lui ont dit et répété qu'ils n'avaient pas besoin d'aide, cela durant tous les mois d'été et au début de la saison. Quand l'heure tardive fut arrivée de demander de l'aide, la CAHA a fait appel à plusieurs équipes qui ont refusé de laisser partir leurs meilleurs joueurs. Pour ce qui était de réinstaller un ancien professionnel, la CAHA a multiplié les démarches, mais sans succès. Il y a des règlements qui doivent être suivis par tous, même par les Packers.

Parlant ensuite de la difficulté d'organiser une équipe nationale représentative, le président a fait une déclaration qui devrait nous porter à réfléchir: "Quand nous demandons à tous les clubs de collaborer, ils nous répondent tous oui. Quand nous leur demandons de nous céder des joueurs pour former cette équipe, ils nous accusent de tenter de briser leur ligue, de faire du favoritisme, de dresser des complots contre leur organisation. Nous ne pouvons forcer les clubs à nous céder des joueurs et nous devons donc nous arranger pour utiliser ceux que nous avons sous la main."

Le patriotisme n'étrangle pas les directeurs des clubs de hockey quand il s'agit de passer aux actes. La CAHA ne s'y prend peut-être pas de la bonne façon, mais il est certain qu'elle ne reçoit pas de ceux qui crient le plus au manque de collaboration, l'aide qu'elle serait en droit d'exiger.

Dans la Nationale

Au moment où nous écrivons ces lignes, quatre points seulement séparent les Canadiens de la cinquième place, dans le classement. C'est donc dire qu'on assiste à la meilleure lutte dans la Nationale depuis des années. Après la guerre, les Leafs de Toronto occupaient encore le haut du pavé. Puis, les Red Wings prirent charge de la Nationale et, après sept ans, les Canadiens les remplaçaient pour ne jamais défaillir. Cette saison, tout semblait nous faire croire qu'il n'y aurait pas de lutte pour la première place. Mais il y en a une, et très féroce avec cela.

A quoi attribuer les défaites des Canadiens? Certainement pas à leurs joueurs d'attaque qui brillent avec un éclat très vif. Jacques Plante fait toujours du bon travail et Harvey ne semble pas se démentir à la défensive. Mais nous croyons quand même que c'est sur la défensive que les Canadiens ont un peu faibli. Est-ce l'absence de St-Laurent, et le départ d'Olmstead et de Curry? Nous l'ignorons, mais chose certaine, les adversaires lancent plus souvent sur Plante et ce dernier ne peut faire de miracles. L'instructeur Toe Blake ne semble pas très inquiet cependant. Il a même déclaré qu'il comptait sur ses joueurs pour donner leur pleine valeur, après la première partie du calendrier régulier. Ses jeunes joueurs de défense auront sans doute repris de l'aplomb et, une fois ce problème réglé, les Canadiens seront en marche.

On ne peut cependant passer sous silence le très beau travail des Rangers de New-York. Décimés par le repêchage, l'équipe de Phil Watson a connu un début assez peu spectaculaire, mais les Rangers ont vite retrouvé le chemin qui mène au championnat, et ils sont maintenant au beau milieu de la grande bagarre, jouant avec force et brio et gagnant plus que leur part de joutes. La confiance de Watson en ses jeunes joueurs a rapporté de gros dividendes! Soulignons ici un aspect nouveau du caractère de Watson: l'an dernier, alors que son club comptait surtout des joueurs d'expérience, il ne cessait de blâmer ses joueurs pour la moindre pécadille. Cette saison, avec des jeunes, il ne cesse de leur dire que les choses vont aller en s'améliorant et qu'ils ont ce qu'il faut pour faire de grands joueurs! S'ils perdent une partie, il blâme immédiatement les arbitres et un peu tout le monde, mais pas ses jeunes. Watson nous surprend comme meneur d'hommes. Cet Ecossais, qui parle mal l'anglais et qui est plus à son aise en français, a sans doute plus de talent qu'on a bien voulu lui attribuer. S'il conduit son club au championnat de la Nationale, il aura accompli un exploit dont très peu de personnes le croyaient capable. Tant mieux pour lui et pour le hockey.

Moore-Durelle

Le 10 décembre, Archie Moore défendra son titre contre Yvon Durelle. La propagande tentera certainement de nous faire croire que Durelle a des chances magnifiques de battre Moore. Il est difficile, à la lumière des faits, d'accepter cet avancé. Durelle tape comme un sourd, mais il ne sait pas se défendre et, à la longue, il finit pas tomber lui aussi sous les coups. Archie Moore, à moins d'avoir vieilli très rapidement, possède trop de finesse pour le rude Canadien. Il nous semble donc qu'à moins d'une surprise toujours possible avec un pugiliste de la trempe de Durelle, le champion devrait conserver son titre et l'emporter probablement par mise hors de combat technique. Mais le combat sera féroce, car Durelle joue tout son avenir. S'il gagne, ce sera pour lui la fortune et la gloire. Il le sait et il ne quittera l'arène qu'en champion, ou encore dans les bras de ses seconds. La boxe professionnelle est une entreprise cruelle, mais le goût de la bagarre est inné dans l'homme et tous les anathèmes et les interdictions ne parviendront jamais à empêcher les foules de se plaire au spectacle de deux humains tentant de prouver leur supériorité physique, l'un sur l'autre.

AU POSTE CBWT

Le samedi 29 novembre

Emission pour enfants

L'émission pour enfants sera à l'affiche de 9 h. à 10 h. 30 a.m. On présentera "Pépé le Cowboy", "Rivière Perdue" et "Pépinot".

Music Hall

De 10 h. 30 à 11 h. 30 a.m., le "Music Hall", avec Michelle Tisseyre, mettra en vedette Patachou, Mata et Hari, Guy Lavoie, Paul Berval, Denyse Filiatrault, Dominique Michel, Denis Drouin, Roger Joubert et Jean-Claude Deret. L'orchestre sera dirigé par Art Morrow.

Le dimanche 30 novembre

Au p'tit café

A l'émission "Au p'tit café", de 1 h. 30 à 2 h. p.m., Dominique Michel, Normand Hudon et Pierre Thériault accueilleront les Quatre Jeudis.

En première

La série "En première" présentera, de 2 h. à 3 h. p.m., une oeuvre de Paul Alain, intitulée "La Marie d'un printemps". Jolie, coquette et frivole, telle apparaitra Marie-Thérèse, héroïne de ce drame sentimental et poétique.

Nathalie Naubert incarnera le personnage énigmatique de Marie-Thérèse et Yvon Dufour interprétera le rôle de Maurice, un des personnages principaux de l'intrigue. "La Marie d'un printemps" sera réalisée par Charles Dumas.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Notes agricoles

Rendez-vous de tous les agriculteurs du Canada

TORONTO (La Presse) — Rares sont les événements qui soulèvent autant d'intérêt que la Foire royale d'hiver de Toronto chez les cultivateurs canadiens.

Dès le début de chaque automne, depuis 1922, des centaines d'entre eux se préparent fébrilement à participer à cette exposition qui est la plus grande du genre au monde. Cette année, la 30e édition de l'exposition, inaugurée le 14 novembre par le Très Hon. Vincent Massey, gouverneur général du Canada, réunit plus de 18,000 exhibits de produits agricoles, d'animaux de ferme et d'outillage agricole. Les exposants viennent non seulement de toutes les provinces du pays, mais plusieurs pays sont également représentés, dont les Etats-Unis, l'Angleterre, la France, l'Ecosse, l'Australie, Cuba, le Mexique et l'Allemagne de l'Ouest.

Les gagnants des multiples concours se partageront $145,000 de prix en argent, des trophées d'une valeur globale de $35,000 et l'équivalent de 4 milles de rubans de championnats.

Popularité croissante

L'engouement des agriculteurs pour l'exposition torontoise est difficile à comprendre tant que l'on n'a pas eu soi-même l'occasion de se renseigner sur place. Après une tournée de cette foire on est moins surpris de voir tant de cultivateurs consacrer de longues semaines à dresser leurs animaux pour les concours ou préparer des produits de leur ferme, puis subir sans broncher tous les ennuis et inconvénients inhérents à un long stage à l'exposition après un voyage, pour plusieurs, de centaines de milles.

Nous avons eu l'occasion de causer avec nombre d'exposants d'animaux de ferme afin de savoir comment il se fait qu'ils ne se lassent jamais de revenir dans la Ville-Reine à tous les ans avec des exhibits. Pour certains, le motif est l'ambition de décrocher un championnat ou de gagner des prix. D'autres considèrent comme indispensable de participer à l'expo, puisque cela leur donne une excellente publicité. Enfin, la vaste majorité de ces éleveurs aiment tout simplement à faire un voyage qui leur changera les idées et leur fera rencontrer leurs confrères des différentes provinces.

La "Royale" revêt un grand intérêt, non pas uniquement en raison de ces concours très variés, mais aussi par ses ventes de produits agricoles et d'animaux de ferme. Incidemment, aux ventes à l'enchère de cette année, il s'est payé de fortes sommes pour des sujets de choix. Ainsi, un bélier et une brebis Suffolk ont rapporté respectivement $375 et $350. Par ailleurs, la vente de bovins Jerseys a atteint un total de $23,150 pour une moyenne par tête de $1,157, avec un prix maximum de $5,000 pour une vache de 4 ans consignée par B. H. Bull & Sons, de Brampton. A cet encan, un veau mâle de 7 mois, appartenant à M. Pierre Veillon, de Sweetsburg, a été vendu pour $3,100 à M. D. G. McFetridge, de Sardis, Colombie-Britannique.

Conférence nationale sur la conservation projetée

OTTAWA — Lors d'une réunion de ministres et autres délégués du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, tenue à Ottawa le lundi 17 novembre et convoquée par l'hon. Alvin Hamilton, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, il a été décidé qu'une Conférence nationale sur la conservation des ressources serait tenue en vue de discuter ladite conservation et les problèmes que posent les divers usages des ressources naturelles renouvelables, notamment le sol, les forêts, la faune, les pêcheries, l'eau et les moyens de récréation.

Les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux ont convenu que les discussions de la Conférence porteraient sur les recherches, l'administration et l'utilisation de ces ressources renouvelables, afin qu'elles contribuent constamment à améliorer le bien-être économique et matériel de la population canadienne.

Il a été convenu que la Conférence nationale sur la conservation des ressources, qui devra être tenue au cours de l'été de 1960, se fixerait les buts suivants:

1) recueillir des renseignements sur la situation actuelle en matière de recherches et d'exploitation des ressources au Canada,

2) discuter les faiblesses et les lacunes qui se font sentir dans le domaine des recherches et de l'exploitation des ressources,

3) indiquer les domaines où il y aurait lieu de faire de plus grands efforts,

4) faire mieux comprendre au grand public, aux gouvernements, aux industries et autres groupes spécialisés en quoi consiste la conservation des ressources, ce qui se fait actuellement en ce sens au Canada et quelles seront les répercussions futures de la conservation des ressources.

Un comité de direction sera formé et sera chargé du travail préliminaire de la Conférence. Ce comité dirigera un Secrétariat fourni par le gouvernement fédéral pour recueillir toute la documentation disponible sur la conservation des ressources au Canada.

Les représentants provinciaux à cette Conférence ont convenu de préparer et de soumettre, le 15 mars 1959, des mémoires sur les travaux de conservation dans leur province respective et sur les nouvelles mesures qu'ils croient opportunes. Certains groupements industriels, les universités et d'autres groupes intéressés seraient aussi invités à présenter des mémoires.

Les personnes suivantes ont assisté à cette réunion destinée à préparer la Conférence nationale sur la conservation des ressources: l'hon. Alvin Hamilton, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, l'hon. Angus MacLean, ministre des Pêcheries, et l'hon. R. O'Hurley, ministre de la Production de défense; Ontario: l'hon. W. M. Nickle, ministre de l'Organisation et de l'Aménagement; Québec: Me C.-A. Séguin, C.R.; Nouvelle-Ecosse: l'hon. E. A. Manson, ministre du Commerce et de l'Industrie, l'hon. R. C. Levy, ministre des Affaires municipales et des Terres et Forêts, et l'hon. E. D. Haliburton, ministre des Terres et des Mines; Manitoba: l'hon. Gurney Evans, ministre des Mines et des Ressources naturelles, et l'hon. E. F. Willis, ministre de l'Agriculture; Colombie-Britannique: l'hon. R. Williston, ministre des Terres et Forêts, et l'hon. N. P. Steacy, ministre de l'Agriculture; Ile-du-Prince-Edouard: l'hon. E. Cullen, ministre de l'Agriculture; Saskatchewan: l'hon. A. G. Kuziak, ministre des Ressources naturelles; Alberta: l'hon. L. C. Halmrast, ministre de l'Agriculture; Terre-Neuve: l'hon. W. J. Keough, ministre des Mines et des Ressources naturelles.

L'offre de Bibles ne suffit pas à la demande mondiale

PARIS — Pour ce qui est des pays de missions, les sociétés bibliques européennes rapportent que les demandes sont tellement nombreuses, qu'il est pratiquement impossible de les satisfaire. En Israël, il aurait fallu 25 pour cent plus de bibles que ce qui avait été prévu. Au Nigeria, la Société biblique de Londres avait envoyé 100,000 exemplaires à la tribu Yoruba, et cette quantité ne fut pas suffisante. Au Brésil, l'an dernier, 1,500,000 bibles furent mises en circulation, atteignant ainsi le chiffre incroyable de 7,500,000 au cours des trois dernières années. En Pologne, toutes les réserves sont épuisées, et au cours des cinq dernières années, 1,500,000 bibles ont été distribuées.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

MARIAGE DE RAISON

par O'NEVÈS

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 4

— C'est à moi de vous remercier. Puis-je espérer que vous aurez de nouveau pitié de ma solitude et que vous reviendrez bien vite?

Le marquis soupira:

— Je crains que nous ne soyons obligés de nous absenter, de quitter notre maison bientôt.

Raymond reconduisit ses invités à leur voiture.

— Les nuits de printemps sont fraiches, Mademoiselle, ne prenez pas froid.

Il l'aida à se draper dans son manteau.

Quand la voiture tourna dans l'avenue, Gaëlle le vit encore au bas du perron. Quand il en eut remonté les marches, Raymond se rendit tout droit à la bibliothèque. Philippe, vautré dans un fauteuil, s'était endormi, le souffle lourd. Il se réveilla en sursaut, et, batailleur:

— Pourquoi m'as-tu chassé deux fois du salon?

— Parce que tu n'étais pas dans un état présentable, tu es ivre. N'insistons pas. Avec qui causais-tu sous la terrasse avant le diner?

Philippe eut un rire avantageux:

— Avec une jolie fille. Il n'est pas défendu de parler à une jolie fille, je suppose, pas même de lui prendre un baiser. J'imagine que tu n'as pas toujours été un saint.

— Non, mais je ne me suis jamais conduit comme un goujat. Qui était-elle?

— La belle Juliette, si tu veux savoir. Es-tu jaloux?

Raymond dédaigna de répondre.

— Tu partiras dès demain matin et tu ne reviendras pas; quand tu auras besoin d'argent, tu m'écriras.

— Tu tiens le fouet en main et tu me traites comme un vilain parce que je dépends de toi. Peut-être quelque jour pourrai-je à mon tour...

— Bonsoir, dit brièvement Raymond, et adieu en même temps. Je ne veux plus te revoir, tu m'entends?

Pendant que le condamné montait lourdement l'escalier, Raymond retourna au salon.

"Ivrogne et débauché", dit-il à mi-voix. Qu'est-ce que ce triste sire fera de la fortune acquise par mon père au prix de tant de labeur? Et je ne puis rien..."

Il repoussa la pensée triste et il évoqua la gracieuse image de Gaëlle. Soudain, son visage s'éclaira, une sorte de cri sortit de sa gorge et il s'exclama:

— Ce n'est pas impossible, non, pas impossible... Je le ferai, oui, par le ciel, je le ferai.

CHAPITRE VI

Gaëlle se réveilla heureuse, jamais le monde ne lui était paru si beau. Ah! que la vie est une chose délicieuse!

Raymond de Pomereuc était vraiment un homme charmant, et combien sa voix était douce lorsqu'en drapant le manteau autour d'elle dans la voiture, il lui disait bonsoir. Ses yeux aussi étaient si expressifs. On voyait qu'il était très bon. Elle descendit pour un tour de jardin. Un vase, sur une table du hall, portait un bouquet de fleurs rares.

Elle rencontra le jardinier:

— Vos belles fleurs m'ont fait le plus grand plaisir, Jérôme.

— Ces fleurs-là ne poussent pas dans notre jardin, not' demoiselle. Ce sont des fleurs de serre.

— Qui donc les a envoyées?

— C'est le garde de Pomereuc qui les a apportées de la part de M. Raymond.

Une ardente couleur monta aux joues de la jeune fille.

— C'est très aimable, dit-elle.

Elle revint au château.

— Mon père n'est pas descendu, Perrine?

— Je crois qu'il sera tard ce matin. M. le marquis a encore mal dormi la nuit dernière.

— Eh bien! je me rends au bourg pour quelques emplettes.

Au retour, à l'entrée de l'avenue, elle rencontra Raymond de Pomereuc.

— Je me rendais chez vous, dit-il, répondant à son geste de surprise. J'ai reçu ce matin un tableau que je dois réexpédier dès demain si je ne l'achète pas. Je serais très heureux de votre avis.

Elle rit, joyeuse:

— Moi, vous conseiller? Je ne m'y connais guère. Mon père serait meilleur juge.

— Je lui demanderai conseil. Me permettez-vous de vous accompagner, quoique l'heure ne soit guère protocolaire?

Ils suivirent l'avenue en causant gaiement.

Le marquis était dans la bibliothèque, la tête dans ses mains. Quand Gaëlle entra la première, il repoussa vivement un papier timbré et leva des yeux où elle crut voir des larmes.

— Mon enfant! Ma pauvre petite fille! gémit le père prématurément vieilli.

— Qu'avez-vous donc? Oh! dites-le moi vite, père chéri... M. de Pomereuc est là qui désire vous voir.

— Dis-lui qu'il entre. Mieux vaut que je lui apprenne aujourd'hui, puisque tous le sauront demain.

Raymond entra. La détresse du marquis le frappa, comme elle avait frappé Gaëlle.

— Cher marquis, qu'y a-t-il?

— Notre connaissance ne date que d'hier, mon cher ami, et pourtant, je me sens entrainé à tout vous dire. Ce me sera un soulagement. J'aime mieux que vous le teniez de moi et que ma fille chérie le sache en même temps.

Il montra le papier repoussé tout à l'heure.

— Un exploit d'huissier! Un avis de saisie! Je suis ruiné jusqu'au dernier centime. Si je ne puis payer — et je n'ai pas le premier sou — Rosvellec va être mis en vente. Depuis des années, j'essaye d'enrayer le désastre. Je suis impuissant. Je porte le poids de l'insouciance de ceux qui m'ont précédé, j'ai une meule au cou. J'ai lutté, je suis vaincu. Où nous retirerons-nous? je n'en sais rien. Je cherche en vain une solution, un refuge.

Il tendit le bras à Gaëlle: elle s'y jeta.

— Mon père, mon père chéri, je serai votre appui, votre soutien. Jamais, jamais je ne vous quitterai. Je travaillerai. Maintenant toutes le font. Je ne suis peinée que pour vous.

— Travailler, reprit le marquis amer, il faut y être préparé. Si j'étais jeune encore! Mais je suis vieux, usé!

La scène devenait pénible. Raymond de Pomereuc intervint:

— Mademoiselle Gaëlle, voulez-vous nous laisser un instant, votre père et moi?

Gaëlle, en larmes, quitta la pièce. Elle ne vit pas le tendre regard qui la suivait.

Le jeune homme se rapprocha du marquis, et, lui prenant les mains:

— Marquis, dit-il, rien n'est perdu si vous voulez. Vous ne quitterez pas cette maison qui vous est si chère.

— Rien n'est perdu? Vous n'avez pas compris...

— J'ai compris, et je n'ai pas une hésitation.

— Que suggérez-vous donc?

Raymond parla longtemps, avec chaleur.

Gaëlle trouva interminable la demi-heure qui s'écoula. Une immense angoisse l'étreignait. Sans qu'elle voulût se l'avouer, le coup l'atteignait pour elle-même. Elle luttait, mais n'était guère préparée pour la lutte. Ses idées confuses s'emmêlaient. Qu'avait voulu dire Raymond de Pomereuc quand tout à l'heure, en lui ouvrant la porte, il lui avait murmuré:

— Il reste un moyen de salut.

Enfin, il parut, marchant hâtivement.

— Je vous ai fait attendre longtemps, dit-il en s'asseyant près d'elle sur un vieux banc branlant couvert de mousse. Votre père m'a permis de venir à vous.

— Quelle était votre pensée quand vous m'avez dit "il reste un moyen de salut"?

— Le coup est écrasant pour votre père.

— Il le tuera. Et je n'ai que lui au monde.

— Il est en votre pouvoir de le sauver, de lui permettre de rester jusqu'à la fin dans la maison de ses ancêtres.

— En mon pouvoir?

— Je désire que vous pesiez chaque fait avant de prendre votre décision. Cette décision doit dépendre de vous seule, et il est nécessaire qu'elle soit prompte. Voulez-vous sauver votre père?

— Pouvez-vous me le demander? Je ferais tout au monde pour lui.

Ses yeux se plongèrent dans les siens et sa main chercha la sienne, la pressa pour atténuer le choc qu'il allait lui causer.

— Vous pourriez le libérer, dit-il d'une voix grave, en m'épousant.

CHAPITRE VII

Gaëlle ne saisit qu'après un instant le sens de la proposition. Quand elle le comprit, le sang lui monta aux joues, puis les abandonna, la laissant si pâle que le soupirant craignit de la voir s'évanouir.

— Ma proposition vous trouble, dit-il. Je ne puis m'en étonner. Le temps m'a manqué pour vous préparer. Vous désirez à tout prix détourner de votre père un terrible désastre. Je ne vois aucun autre moyen. Consentirez-vous à l'employer?

Il lui parlait très doucement, très simplement. Gaëlle était bouleversée. L'émotion qui l'étreignait naissait-elle seulement de la surprise? Un autre sentiment s'y mêlait, qu'elle ne discernait pas; elle avait peur, elle était heureuse. Ce fut sans savoir ce qu'elle disait qu'elle répondit:

— Vous épouser? Pourquoi le ferais-je?

— Cela vous semble très étrange; il est nécessaire que je vous explique. Je suis riche, très riche; mon père a mis en valeur des vignobles rapportant de gros revenus que je n'arrive pas à dépenser. Le revers, c'est que je n'ai pas le droit absolu de disposer de cette fortune. J'ai pris l'engagement formel de la laisser à mon cousin si je restais célibataire. Un mariage me rendrait ma liberté. Il me deviendrait possible de délivrer votre père du fardeau de ses dettes et de lui rendre la paix. Mon père ne connaissait pas mon cousin ou jamais il ne me l'eût imposé comme héritier.

— Pourquoi l'a-t-il fait?

— Parce qu'il voulait que sa fortune chèrement acquise restât aux Pomereuc.

— Et l'idée vous est venue de vous marier pour sauver mon père?

— Pour le sauver, et aussi pour que ma fortune n'aille pas à un garçon que je méprise et qui la dissipera.

— C'est une de vos raisons, préserver votre fortune?

Il n'osa répondre: "Je pense surtout à vous". Il se contenta de dire:

— C'est une raison. Ne prenez pas de décision hâtive. Je veux que vous compreniez bien que ce que je vous offre, c'est une simple formalité qui vous donnerait mon nom.

En face de sa candeur, il était difficile de trouver les mots qui expliqueraient clairement son intention.

— Vous demander autre chose que de prendre mon nom serait odieux, puisque je suis un condamné à mort.

Il la regarda. Comprenait-elle? Il ne se doutait pas de la pensée qui l'obsédait: "Il ne m'aime pas. Ce n'est pas parce qu'il m'aime qu'il veut faire de moi sa femme. C'est par sympathie pour mon père... et pour sauver son argent."

Humiliée, malheureuse, elle se révolta:

— Je ne puis pas!

— Je savais qu'au premier moment vous refuseriez comme votre père a refusé. Votre indignation est même moins vive que la sienne. Il m'a jeté: "Je ne vendrai pas ma fille."

Le sang envahit de nouveau le visage de Gaëlle. Elle répéta en écho:

— Me vendre... (Elle inclina la tête). Et il a consenti?

— Il a consenti. La lutte a été dure. J'ai craint d'abord qu'il ne me chassât. Il m'a fallu lui expliquer qu'il ne s'agissait que d'une simple formalité et lui en démontrer les avantages. Même alors, j'ai eu de la peine à lui arracher son consentement. Rendez-lui justice. Il n'a pensé qu'à vous, comme maintenant vous pensez à lui. Seul, il eût enduré la pauvreté, la misère, comme vous le feriez si vous étiez seule. Pour vous les épargner, il en a accepté le moyen. Ferez-vous moins pour lui?

(A suivre)



Q. — Je suis infirmière licenciée et je désirerais m'inscrire à la faculté de médecine. Auriez-vous l'obligeance de me dire quelles sont les diplômes nécessaires pour atteindre mon but et si mes connaissances professionnelles abrégeront la durée du cours? Merci.

JOVETTE.

R. — Dans cette province, les diplômes exigés sont d'abord l'immatriculation et deux années de cours universitaires pré-médicaux. Je ne crois pas que le fait que vous possédiez votre certificat d'infirmière ne change la longueur de ces études, mais les connaissances que vous avez acquises rendront certains sujets beaucoup plus faciles. Ecrivez donc ou présentez-vous au bureau de cette faculté, à l'angle des rues Bannatyne et Emily, à Winnipeg. Tous les renseignements vous y seront donnés en détail. J'espère que vous atteindrez votre but admirable.

* * *

Q. — J'ai les cheveux très souples mais droits et, jusqu'à présent, j'ai résisté à la tentation de me faire donner une ondulation permanente. J'ai beaucoup de peine à me coiffer convenablement et quand je frise ma chevelure avec des bigoudis, je ne réussis pas très bien. Croyez-vous qu'une permanente l'endommagerait?

NICOLE.

R. — Mais, ma chère amie, succombez et faites-vous coiffer par un bon coiffeur qui saura vous donner une belle coupe et qui utilisera des produits de qualité supérieure. Avec une chevelure comme la vôtre, la permanente est à peu près indispensable, à moins que vous ne désiriez porter vos cheveux longs avec un chignon ou une queue de cheval, ou très courts à l'italienne. Vous ne risquez rien, si vous allez dans un salon réputé.

* * *

Q. — Un jeune homme me fréquentait depuis assez longtemps et nous semblions heureux en compagnie l'un de l'autre. Or, la semaine dernière, j'ai reçu de lui une lettre de rupture. Je n'y comprends rien et j'ai beaucoup de chagrin. Dites-moi ce que je devrais faire, car je suis complètement désemparée. Nous avons tous deux près de 18 ans.

YEUX BRUNS.

R. — Il n'y a rien de plus incertain que l'amour d'un adolescent. C'est l'âge des grands changements et des grands enthousiasmes: on brûle le lendemain ce qu'on avait chéri la veille et vice-versa. Il peut vous avoir quittée parce qu'une autre jeune fille lui a plu davantage, ou encore parce qu'il a soudainement réalisé qu'il n'était pas raisonnable, à son âge, d'engager son avenir avant d'avoir complété ses études et de s'être fait une situation, lui permettant de penser au mariage. J'espère que c'est cette dernière raison qui a influencé son attitude envers vous (il aurait dû toutefois vous donner des explications) et que vous le verrez vous revenir plus tard. N'y comptez pas trop cependant. En attendant que votre chagrin s'atténue, étudiez bien fort, faites un peu de sport et voyez vos amies. Ne vous attachez pas à un seul tant que vous n'aurez pas terminé vos études. De cette façon, vous serez en mesure de mieux choisir plus tard.

* * *

Q. — Je suis fiancée à un jeune homme de bonne famille, qui a un caractère et une conduite irréprochables, ainsi qu'une excellente situation. Nous nous aimons beaucoup et sa famille me reçoit comme la fille de la maison. Mais voilà: ma mère le déteste au point de ne pas vouloir le voir. Elle avoue que c'est une antipathie tout à fait irraisonnée et irraisonnable, mais elle ne peut ou ne veut pas la vaincre. Mon fiancé et moi sommes très peinés de cette attitude et mon père partage notre chagrin, car il aime ce jeune homme et admire ses qualités. Il a essayé de raisonner ma mère, mais sans succès jusqu'à présent. Comme nous avons décidé de nous marier quand même dans deux mois, il nous faut absolument trouver une solution à notre problème immédiatement, car l'attitude de ma mère deviendrait des plus blessantes. Que faire, chère Louise?

FIANCEE.

R. — Puisque votre père partage vos opinions sur l'excellence du parti que vous avez décidé d'épouser, il vous faudra, avec son aide et avec beaucoup d'affection, parler sérieusement à votre mère. Vous l'avez déjà fait, mais avez-vous songé que c'est peut-être un amour maternel trop possessif qui inspire ce sentiment de votre mère pour votre fiancé? Regardez un peu en arrière, avez-vous eu d'autres amis? Quelle était son opinion d'eux? Il y a des mamans qui, avec les meilleures intentions du monde, trouvent tellement de défauts aux amis de leurs filles que celles-ci ne peuvent arriver à se décider à faire un choix et demeurent célibataires un peu malgré elles et grâce à l'autre. N'a-t-elle pas une amie en qui elle a toute confiance, qui connait bien ce jeune homme, qui l'apprécie et qui pourrait aussi user de son influence pour amener votre mère à attitude plus raisonnable? Cette amie saurait peut-être aussi lui faire comprendre que puisque le mariage est décidé, elle risque de perdre sa fille plutôt, que de gagner un fils et que si elle vous aime réellement, elle désirera votre bonheur et réagira. A 27 ans, surtout avec l'approbation de votre père, vous avez certainement le droit de vous marier. J'espère sincèrement que vous réussirez à changer les dispositions de votre mère et que vous serez heureuse.

* * *

Q. — C'est la première fois que je vous écris, mais il y a longtemps que je m'intéresse à votre instructif courrier. Pourriez-vous me dire si c'est exact que Lamartine ait composé la prière du matin et du soir, celle qui commence par les mots: "Mettons-nous en la présence de Dieu..."? J'ai lu cela quelque part, mais je ne me souviens plus où. Je vous remercie. — MILLY.

R. — Je n'avais jamais entendu dire que Lamartine était l'auteur de cette prière. Les personnes que j'ai consultées à ce sujet me disent que, sans connaitre le nom de l'auteur, elles sont certaines que ce n'est pas lui. Je vous remercie de votre intérêt et de vos bonnes remarques.

LOUISE.

Ce que les femmes suggèrent comme cadeaux de Noël

NEW-YORK — Un recensement de l'opinion de 100 femmes et une enquête dans les magasins à rayons a prouvé que la plupart des femmes ne savent pas ce qu'elles désirent comme cadeau de Noël. Les magasins prétendent que les hommes leur offrent surtout du parfum, des bijoux de tout-aller est des blouses, dans l'ordre qui précède.

Mais les femmes qu'on a interrogées ont toutes prétendu qu'elles voulaient surtout de bons sacs à main, des gants et des chandails, dans ce même ordre aussi.

La plupart ont avoué qu'elles accueilleraient favorablement des livres, des alcools, des vins, des friandises rares et des disques.

Mais elles s'objectent aux parfums: "J'en ai déjà assez" — "c'est un cadeau de dernière heure, surtout des hommes qui n'y ont pas pensé avant" —. "Les hommes achètent toujours un parfum qui ne convient pas, disent-elles, parce qu'ils ne se donnent pas la peine de découvrir celui que j'aime."

Les bijoux de tout-aller et les blouses ne sont pas populaires chez ces dames, car, presque toujours, le monsieur qui les donne n'a pas le même goût que celle qui reçoit.

Les mouchoirs, les sous-vêtements, les écharpes et les bas ne plaisent pas plus: "Trop pratiques", déclare madame.

Les billets de théâtre, le service de baby-sitting, un diner dans un hôtel de luxe, sont très populaires chez les femmes mariées.

Elles ont toutes voté contre les appareils domestiques et les accessoires de ménage, parce qu'ils ne sont jamais choisis pour s'assortir à leur thème de couleurs. Une dame en particulier s'est objectée vivement "aux bibelots décoratifs de pacotille, qu'on est forcé de placer en évidence quand le monsieur qui a eu la malencontreuse idée d'en offrir un annonce sa visite".

Quarante personnes de plus de 65 ans ont été admises récemment dans plusieurs hôpitaux et cliniques de New-York pour dislocation partielle du sacro-iliaque: elles avaient voulu danser le "hula-hoop".

PLUM-PUDDING ANGLAIS

Voici la recette du véritable plum-pudding anglais, telle que nous l'a donnée Mme Ernest Fournier, Londonienne devenue Canadienne:

Ingrédients

- ½ livre de raisins Sultanas, émincés
- ½ livre de raisins ordinaires, émincés
- 2 livres de raisins de Corinthe
- ½ livre d'écorces confites, émincées
- ½ livre de suif, haché
- ½ tasse d'amandes hachées
- ½ tasse de mie de pain, hachée finement
- 1 tasse de lait
- 1 tasse de cassonade
- 1 citron, le jus et le zeste râpé
- 6 oeufs
- ½ tasse de cidre, jus de raisin, ou de tout autre fruit, ou encore rhum ou brandy
- 2 tasses de farine tout usage
- 1 c. à thé de muscade râpée
- ¼ c. à thé de sel,

Préparation

Lavez et hachez les fruits, hachez les écorces, le suif et les noix et ajoutez la mie de pain. Mêlez bien et ajoutez le lait, la cassonade, le jus et le zeste de citron et mêlez le tout. Laissez reposer toute une nuit. Le lendemain, battez les oeufs et ajoutez le cidre, le jus ou le brandy. Tamisez la farine avec le sel et la muscade. Ajoutez au premier mélange en mêlant bien. Cuisez à la vapeur durant sept heures. Servez avec ce qu'on appelle une sauce dure, qui ressemble à un glaçage de gâteau fait de beurre, de sucre en poudre et mouillé d'un peu d'eau ou de crème.

Préparons un Noël Joyeux

Afin de préparer plus chrétiennement les grandes solennités de Noël, l'Eglise, qui connait la légèreté humaine, formule le désir que les fidèles passent les quatre semaines qui précèdent cette fête, dans un esprit de prière et de pénitence.

Comme des enfants dociles, conformons-nous avec foi et amour à ce désir de l'Eglise pour être prêts, lorsque les cloches se mettront en branle pour annoncer la venue du Messie et que les chantres entonneront le "Minuit Chrétien", à venir offrir à Jésus-Enfant les présents des Mages: l'or, l'encens et la myrrhe, que nous pouvons, comme le dit Grégoire I, au bréviaire, interpréter ainsi: "Par l'or, on peut entendre la sagesse, selon le témoignage de Salomon qui dit: un trésor indésirable est placé dans la bouche du sage. Par l'encens, qui est brûlé en l'honneur de Dieu, peut être exprimée la vertu de piété, car ainsi parle le prophète: 'Comme la fumée d'encens, ma prière monte vers toi'. Par la myrrhe, on peut entendre la mortification de notre chair. C'est pourquoi l'Eglise dit de ses travailleurs qui, jusqu'à la fin, ont combattu courageusement pour le Seigneur: 'La myrrhe découle de mes mains'."

Noël, qui rappelle le don sublime du Fils de Dieu fait homme pour racheter le monde, est vraiment la grande fête de l'amour. Cependant, l'Eglise, toujours comme une bonne mère, ne s'oppose pas à ce qu'on célèbre ce beau jour dans la joie et qu'on se prépare à des réjouissances familiales avec tout l'éclat possible.

Les mamans prévoyantes savent que ces réunions intimes, pour être bien réussies, demandent un surcroit de travail. On n'attendra donc pas la dernière journée pour entamer la besogne. Comme pour la préparation spirituelle, on débutera quatre semaines à l'avance, échelonnant la tâche sur une base hebdomadaire.

Les aliments pouvant se conserver indéfiniment dans les congélateurs domestiques, on pourra, dès la première semaine, mettre la main à la pâte en confectionnant les succulentes tourtières si appréciées des gourmets, les tartes dorées qui feront l'envie de tous et les savoureux biscuits de toutes couleurs et de toutes variétés que nos grands-mamans savaient si bien apprêter. On n'oubliera pas non plus les brioches croustillantes et délicieuses.

Comme le veut une ancienne tradition, Noël ramènera aussi l'échange de présents. On consacrera donc la deuxième semaine à leur achat. Attendre en dernier lieu serait imprudent, car alors on s'exposerait à trouver les magasins fourmillant de monde, les cadeaux à des prix exorbitants, le choix très restreint et, en plus, à retourner au foyer dans un épuisement complet avec un sens d'humour plutôt déplorable.

Les mamans ont aussi à coeur que leur logis revête un cachet particulier pour le temps des fêtes. Profitez donc de la troisième semaine pour rafraichir un peu rideaux, meubles, planchers, etc., mais, de grâce, ne tournez pas la maison sens dessus dessous afin de dénicher quelques petits grains de poussière ici ou là. Gardez votre entrain pour la réception de Noël.

N'oublions pas les décorations, une maison bien ornée donne de la gaieté aux réunions. Réservez le début de la dernière semaine à ce genre de travail et sous votre direction, laissez les enfants suspendre guirlandes, lumières, glaçons et brillants à l'arbre de Noël. Encouragez-les aussi à ériger, au pied de l'arbre, une crèche qui leur rappellera que le vrai sens des fêtes est le mystère de l'Eternel, devenu petit enfant.

Si vous avez mis tout votre coeur à vous bien préparer aux richesses spirituelles que Noël vous réserve et aux réunions familiales que cette époque ramènera, soyez certaines que ce sera avec fierté et bonheur que vous irez vous agenouiller au pied de la crèche en la nuit mémorable pour venir ensuite prendre place, avec les vôtres, autour d'une table dégageant un arôme exquis et, toute heureuse, vous participerez à l'entrain et à la gaieté qui, grâce à vous, animeront cette fête intime. Joyeux Noël.

ROSETTE.

Petits conseils

A la campagne comme à la ville, voici une façon d'alléger la lessive et de procurer plus de loisirs à la maitresse de maison. Remiser temporairement les nappes et n'employer que des napperons en plastique. Un linge humide, voire un peu d'eau savonneuse, après chaque repas, suffit à les conserver propres.

* * *

Auvents et chaises de canevas peuvent être ravivés à l'aide d'une peinture spéciale qui ne raidit pas le tissu. On a le choix de couleurs gaies et rien n'est plus amusant que d'appliquer cette peinture en rayures multicolores. Comment tirer des lignes droites? Faire usage de ruban gommé comme s'en servent les peintres: il empêche les barres de déteindre les unes sur les autres.

* * *

Ajoutez une tasse de lait à l'eau où bouillent vos pommes de terre et même si elles sont vieilles, les taches disparaitront.

* * *

Pour faire réchauffer un plat ne supportant pas plusieurs cuissons, ne le mettez pas directement sur le feu, mais amenez-le à une bonne température en le mettant au bain-marie.

Superstitions alimentaires

Il règne chez de nombreuses personnes un tas de superstitions, de préjugés, de croyances naives qui ne reposent sur rien et cela, dans tous les domaines. Mais c'est en matière d'alimentation que ces erreurs sont le plus répandues, malgré l'effort immense des éducateurs, des hygiénistes et des diététiciens pour répandre les principes généraux de l'alimentation. Il semble que tout ce qu'on lit et qu'on apprend ici et là ne serve qu'à créer une plus grande confusion.

Le premier exemple qui me vient à l'esprit est celui des aliments "miracles", ceux qui font maigrir ou engraisser à volonté, qui rendent la jeunesse, qui empêchent l'apparition de la maladie. Aucun aliment ne fait maigrir: celle qui se gorge de vignaire ou de citron dans le but de perdre du poids ne fait qu'irriter son estomac et ne maigrira pas si elle ne réduit pas la quantité de sa nourriture. Tous les aliments contiennent des calories, qui ne sont pas une matière spéciale, mais une mesure du degré de chaleur ou de combustion apportée par chaque aliment. Les féculents en contiennent plus que les fruits ou les légumes, mais aucun régime bien équilibré ne supprime totalement les pommes de terre et le pain. Les vinaigrettes ou les mayonnaises, confectionnées à l'huile végétale, contiennent autant de calories que les autres, mais certains régimes recommandent d'assaisonner les salades avec une préparation à l'huile minérale qui n'est pas un aliment et dont l'usage immodéré peut être nuisible.

Voilà plusieurs années la réclame a mené une campagne vigoureuse pour encourager les enfants à manger des épinards. Une bande illustrée et des films comiques montraient "Pop-Eye" qui, devant un danger imminent, s'emparait d'un ouvre-boite pour avaler des épinards en conserve. Aussitôt, les muscles de ses bras se gonflaient et sa force accrue lui permettait de terrasser l'ennemi, bandit ou dragon. Les épinards contiennent du fer, certes, et plusieurs autres minéraux, mais nombre d'autres légumes possèdent une valeur alimentaire égale. Les carottes et les betteraves sont dans ce cas.

On s'imagine que c'est la crème qu'il contient qui fait la valeur du lait. La crème, et le beurre qu'on en tire, sont des aliments de qualité qui contiennent beaucoup de calories et certaines vitamines, mais la valeur du lait pour faire des os, des muscles et des nerfs, lui vient de sa partie solide qu'on trouve dans le lait écrémé et dans le fromage maigre.

Ce sont les mystérieuses vitamines qui ont donné naissance au plus grand nombre de préjugés alimentaires. "Prenez des vitamines et vous n'aurez pas besoin de vous priver de nourriture pour maigrir", dit la réclame. C'est la plus grande sottise que l'on puisse entendre. Les vitamines, prises d'après l'ordonnance d'un médecin, aident à combler les déficiences alimentaires d'un régime trop exclusif, mais ne font pas maigrir. De même, si le médecin recommande de prendre deux capsules de vitamines par jour, vous ne gagnerez rien à en absorber six: le surplus est éliminé par l'organisme et ne profite nullement.

"La bière et les oeufs sont recommandés aux tuberculeux", entend-on souvent. Ils n'ont aucune valeur spéciale: tous les aliments qui aident à soutenir l'organisme sont bons à qui doit se défendre contre la maladie, mais rien ne sert de surcharger l'estomac.

La future mère doit manger pour deux, dit-on. En un certain sens, peut-être, c'est-à-dire qu'elle doit choisir ses aliments, mais rien ne l'oblige à prendre quarante livres de poids qui rendront la naissance plus difficile et ne profiteront ni à l'enfant, ni à la mère.

Pour ce qui est des aliments qui rendent amoureux, c'est une invention des anciens romanciers, cultivée par les humoristes, bonne à ranger avec les philtres des sorcières du moyen-âge. Une bonne santé physique et morale, voilà le meilleur climat pour l'amour.

DU BON "PLUM PUDDING"





DEUX TONNES DE PUDDING, c'est beaucoup de pudding, mais c'est la quantité requise pour répondre à la demande des milliers de voyageurs qui empruntent les trains du Canadien National au temps des fêtes. M. Joseph Nellis, chef instructeur des cuisiniers du réseau national et ses deux assistants, MM. Camille Fleurent et Joe Panko sont ici en train de malaxer les ingrédients entrant dans la composition d'environ 20,000 portions de ce mets recherché. Elizabeth Gillan (ci-contre), spectatrice amusée de cette opération inusitée, n'a pas voulu quitter les lieux avant de déguster ce qui promet d'être encore cette année un dessert vraiment délicieux.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 46—No 34

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

SI VOUS AVEZ DES ARBRES A FAIRE COUPER, signalez: CEdar 3-6606. 32-569-34C.

CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles, qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez-vous au Centre de Correspondance, boîte no 1083, Saskatoon, Sask. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 26-462-34P

A CEUX QUI DESIRENT augmenter leurs revenus pour les fêtes! Devenez notre représentant dans un territoire protégé. Vendez les jolis ensembles de toilette, cadeaux pour toutes occasions en plus de la ligne régulière qui vous assure un commerce répété à l'année longue. **Familex, Dept 33, 1600 Delorimier, Montréal.**

Corsetière Spencer
Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure pour chaque personne. S'adresser à Mme L. LaRivière, 608, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél. CHapel 7-4559.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 181, blvd Dollard. Téléphones: Bureau: WHitehall 2-4003 — Résidence: WHitehall 3-5331. 32-385-T.F.

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
801, rue Kanata, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ON DEMANDE
Vieux timbres-poste
On paiera comptant les plus hauts prix. Pour tous renseignements envoyez un timbre de 5c à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

La "Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse
(à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

PERSONNEL

VOUS VOUS SENTEZ VIEUX! Rajeunissez. Les Tablettes toniques Ostrex remontent des milliers après 40. Seulement 60c. Toutes Pharmacies.

OFFRES D'EMPLOI
Service Civil du Canada

GARDES-MALADES DIPLOMEES, salaires initiaux $250 ou $260, selon qualifications; pour le département des Anciens combattants à l'hôpital Deer Lodge, Winnipeg.

GARDES-MALADES PRATIQUANTES LICENCIEES, $170 - $200, pour l'hôpital Deer Lodge, Winnipeg.

Faites votre demande immédiatement, à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de poste général de Winnipeg, 266, ave Graham, Winnipeg 1, Manitoba. 58-W186

Service Civil
(Fédéral)
OPERATEURS DE RADIO
$282.50 - $320

Le certificat de 1ère ou 2e classe de compétence en radio est requis pour le Département du Transport dans divers centres du District des Services de l'Air à Winnipeg.

On peut obtenir les détails et les formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement, ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de poste général de Winnipeg, 266, ave Graham, Winnipeg 1. 58-W185

ON DEMANDE — Jeune homme âgé de 20 à 25 ans, pour partager chambre à lit jumeaux. Pension comprise. Bonne maison privée. Signalez: ALpine 3-1615. 34-595-34C.

CHAMBRE ET PENSION pour filles. Blanchissage compris. Tél.: CHapel 7-1294. 34-585-34C.

A LOUER
St-Boniface, 370, rue Desautels. Logis privé: 3 pièces. Loyer très raisonnable. Libre 1er décembre. Pour personne seule ou 2 adultes âgés. Références. Signalez: CHapel 7-1403 ou CEdar 3-1892. 32-573-34C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre fournie. Centrale. Près autobus. Homme de préférence. Signalez: CEdar 3-1916. 26-476-T.F

A LOUER — St-Boniface. 441, rue St-Jean-Baptiste. 3 chambres séparées, fournies. Près hôpital et autobus. Signalez: CEdar 3-4744. 33-583-34C.

A LOUER — St-Boniface. 387, ave Provencher. Logis fourni ou non: 2 pièces, cuisine. Pour 2 personnes. Libre le 1er décembre. Signalez: CHapel 7-4439. 33-579-34C.

A LOUER — St-Boniface. 309, rue Desautels. Logis privé: 2 pièces avec cuisinette, salle de bain. Près autobus. Pour 2 personnes. Signalez: CHapel 7-2548. 31-558-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre, avec ou sans pension. Aussi A LOUER — Garage. Signalez: CHapel 7-5752. 34-584-36C.

A LOUER — Norwood. 160, rue Marion. Logis fourni: 2 pièces. Poêle, réfrigérateur, armoire, évier avec eau chaude et froide. Ensemble de chambre à coucher, divan, garde-robe en cèdre. 32-561-T.F.

A LOUER — St-Boniface. 158, rue Dumoulin. Chambre fournie. Salon-chambre à coucher. Cuisinette. Bien chauffée. Poêle, réfrigérateur, évier, armoire et vaisselle au complet. 1er étage. Entrée privée. Idéal pour couple. Usage du téléphone. $45 par mois. Signalez: CEdar 3-4014. 34-586-35C.

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

ON DEMANDE
Vieille monnaie
On paiera les plus hauts prix
Faites parvenir votre monnaie à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

A Victoria, C.-B.
Pour acheter une propriété aux environs de l'église St-Jean-Baptiste, église des catholiques de langue française,
adressez-vous à
O. W. CHRÉTIEN
Tél. 5-2598 — 182, rue Berkley
VENDEUR D'IMMEUBLES

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

A LOUER — St-Boniface. Logis non-fourni: 3 pces. Dans nouvelle maison. Signalez: WHitehall 3-8081. 34-587-34C.

A LOUER — Norwood. Grande chambre meublée pour deux hommes. Avec ou sans pension. Signalez: CHapel 7-9655. 34-594-34C.

A LOUER — Norwood. 398, rue Dubuc. Chambre meublée. Poêle et réfrigérateur non-inclus. Signalez: CHapel 7-8667. 34-591-T.F.

A VENDRE — Poêle électrique de 24" non usagé. S'adresser à 336, rue Cathédrale, au 2e étage. 34-587-34C.

POUR ACHAT OU VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances de tous genres.
S'adresser à
E. Collette, 312, rue Hamel
Téléphone: CHapel 7-9970
34-590-T.F.

VIENS DE VENDRE MA FERME, DESIRE ACHETER maison de 3, 4 ou 5 pièces à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. S'adresser à Boîte 582, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 33-582-34C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES avec service prompt et courtois.
S'adresser à
MM. O.-J. De Steur — GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
34-592-T.F.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
274, rue Hamel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
31-552-34C.

A VENDRE
Norwood — Maison, 5 pièces, près école et église. Cave à grandeur. Chauffage à l'huile. Garage. Taxes: $135. $10,900. Termes faciles.
St-Boniface — Maison: 4 pièces. Chauffage à l'huile. Taxes: $157. Lot 50x121'. Garage double. $7,900 à termes.
St-Boniface — Maison de rapport: 14 pièces, 4 plomberies. Chauffage à l'huile: eau chaude. Revenu: $150, plus 5 pièces pour propriétaire. Termes.
Appelez M. A. Ayotte, WHitehall 3-5331
34-589-34C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE
St-Boniface — Près hôpital. Comptant requis: $1,000. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Lot: 50'. Garage double. A termes.
St-Boniface — Comptant requis: $800. Prix: $6,500. Maison de famille: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand salon et cuisine. Grand lot. Près autobus et école.
Norwood — Près église St. Thomas More. Comptant requis: $5,000. Maison en stuc: 5 pièces. Age: 10 ans. Cuisine, salon, salle à manger, 3 chambres à coucher. Chauffage automatique. Garage. Plancher: chêne. Finie en plâtre. Prix: $14,500.
St-Vital — Près école et église Ste-Marie. Bungalow: 4 pièces. Lot: 50'. Chauffage à l'huile. Plancher de bois dur. Prix: $9,750.
Nous achèterons ou prendrons votre maison en échange.
O.-J. De Steur — Tél.: GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
31-553-34C.

A VENDRE
St-Boniface — Maison moderne: 6 pièces. Chauffage à l'huile. Prix: $10,000
St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900.
St-Boniface — Cottage neuf: 4 pièces Chauffage à l'huile. Grand lot. $8,900.
St-Boniface — Cottage moderne: 4 pièces. Chauffage à l'huile. $10,500.
St-Boniface — Près écoles. Duplex moderne: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $11,500.
St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage à l'huile. $14,800.
North Kildonan — Belle propriété. Lot de 2 acres. 2 maisons presque neuves. $15,000.
ENTREPRISE DE VIDEUR DE PUISARDS (septic tank) — Equipement moderne. Très bon revenu. Prix: $10,000. Changerait pour ferme près de Winnipeg.
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
31-554-34C.

Installations Electriques
R. J. Garand — ALpine 3-0017 — 1078, Bernier Bay
R. Meyres — ALpine 3-5178 — 35, Burning Bush Bay
Entrepeneurs en électricité

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche,
entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

PRENEZ L'AUTOBUS!



TRANSIT TOM VOUS DIT: "C'est là tout simplement une autre manière de dépenser trop d'essence et ainsi d'ajouter au coût de votre promenade dans le quartier des affaires. Si vous n'avez vraiment pas besoin de votre automobile, PRENEZ L'AUTOBUS!"

58-31 GREATER WINNIPEG TRANSIT COMMISSION



Le T. R. P. Paul-Joseph Hoffer, 9e supérieur général de la Société de Marie, fait actuellement la visite canonique de la communauté des Frères responsables de l'enseignement à l'Institut Collégial Provencher. Le Très Révérend Père est arrivé à St-Boniface le lundi 24 novembre et repartira vendredi après avoir rencontré ses sujets, de même que les autorités ecclésiastiques.

Né le 13 février 1906 à Bindernheim, en Alsace, il fit ses études primaires sous le régime allemand. A 14 ans, il commençait des études en France et obtint à Paris sa licence ès lettres. Ses études théologiques furent couronnées par l'obtention du Doctorat en théologie à Fribourg, en Suisse.

Il fut pendant de nombreuses années professeur de lettres et de philosophie à La Rochelle et en d'autres villes de France, puis directeur d'un collège confié à sa communauté à Paris. Elu membre de l'administration générale à Rome, il fut l'un des assistants du supérieur général pendant 10 ans. C'est le 5 août 1956 qu'il fut lui-même élu supérieur général de sa congrégation.

Le T. R. P. Hoffer fait actuellement la visite canonique des maisons confiées à sa congrégation aux Etats-Unis et au Canada. Il a déjà visité les îles Hawaii, le Texas et l'Ouest américain. Il quittera St-Boniface vendredi pour se rendre à Dayton, Ohio, d'où il rayonnera vers les diverses maisons confiées à sa congrégation, puis il visitera les maisons de la province de Québec.

Bienvenue à St-Boniface au T. R. P. Hoffer. Il constatera certainement que ses sujets y accomplissent une oeuvre d'éducation de première qualité.

Découverte d'une Bible ancienne en Argentine

BUENOS-AIRES — Une Bible ancienne de grande valeur a été découverte chez un marchand de vieux livres de Buenos-Aires. Il s'agit d'un exemplaire de la première édition de la célèbre Bible de Ferrare, datée du 1er mars 1553. On ne connait dans le monde entier que cinq exemplaires de cette édition de la Bible.

ON DEMANDE
Gérant d'affaires, bilingue, pour établissement médical. S'adresser par lettre en mentionnant son âge et ses capacités en tenue de livres et comptabilité à la Clinique St-Boniface, 343, rue Taché.
34-593-34C.

ON DEMANDE
Institutrice pour école Allard, village de St-Georges. Grade 1-3. Salaire de base: $2,500. $50 par année d'expérience jusqu'à $300. 2 autobus quotidiens à Winnipeg. Ecole chauffée à l'huile. S'adresser à M. E.-J. Bouvier, secrétaire-trésorier, St-Georges, Man. Téléphone: Pine Falls 573.
33-580-36C.

Au Sacré-Coeur

Distribution des diplômes

Dimanche prochain aura lieu la distribution des diplômes aux élèves du Sacré-Coeur dans la salle Guertin, à 2 h. 30 p.m. Tous les paroissiens et parents des élèves sont invités.

Club du Sacré-Coeur

Le Club du Sacré-Coeur vous invite à une grande soirée qui aura lieu en la salle Guertin le samedi 29 novembre. L'invitation s'étend à tous les jeunes gens et jeunes filles canadiens-français.

Venez-y rencontrer de nouveaux amis et amies. Venez prendre connaissance avec les activités du Club du Sacré-Coeur. Peut-être serez-vous intéressés à devenir membres de ce club. Il y a de la place pour vous. Venez donc le 29 novembre, à 8 h. du soir, et vous passerez une agréable soirée.

Au plaisir de se revoir, ou encore au plaisir de se connaître.

Société St-Jean-Baptiste

L'assemblée mensuelle de la Société St-Jean-Baptiste aura lieu le dimanche 30 novembre à 2 h. p.m.

A la suite de cette assemblée, les membres pourront assister à la distribution des diplômes aux élèves de l'école du Sacré-Coeur.

Il est donc important que vous vous rendiez dès 2 heures afin de pouvoir étudier les questions au programme et aussi choisir le comité de nominations en vue de nos élections prochaines.

Décès

M. Léo Sauvé, de 108, avenue Lorne, est décédé le jeudi 20 novembre à l'hôpital Général de Winnipeg, à l'âge de 47 ans.

Il laisse dans le deuil, son père, M. Fred Sauvé; six filles, Mmes Tomehyshyn et Maleroy, Diane, Doris, Gladys et Joyce; et un frère, William.

Le service fut chanté le lundi 24 novembre en l'église du Sacré-Coeur. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Chapel Lawn Memorial. Le salon mortuaire Kerr était en charge des funérailles.

Comment s'est déroulé le conclave, selon Son Em. le cardinal Feltin

ROME — Dans les déclarations faites à la presse, Son Em. le cardinal Feltin a évoqué les conditions dans lesquelles s'est déroulé le conclave. L'archevêque de Paris a notamment déclaré:

"Représentez-vous, Messieurs, cinquante hommes venus de tous les coins de l'univers, parlant des langues différentes, ayant des conceptions très variées, opposées même sur certains points. Ces cinquante hommes ne se connaissent pas. Chacun connaissant trois ou quatre collègues, une dizaine au maximum, et ils sont réunis, séparés du monde, enfermés comme vous le savez. Nous n'avons pas eu de grandes assemblées pour discuter une question. Nous ne nous sommes pas réunis pour savoir ce que nous allions faire. Non, nous sommes venus là en toute simplicité, nous en remettant à l'Esprit Divin que nous avons beaucoup invoqué et peu à peu, alors que l'on ne se connaissait pas, des contacts personnels se sont établis. On sentait soi-même les jugements que l'on pouvait porter, varier, se modifier. Pourquoi? On ne s'en rendait pas très bien compte. On n'en discutait pas, on se laissait porter, on se laissait faire. C'est ainsi qu'au bout de trois jours, nous avons su harmoniser nos vues sans aucune discussion et le manifester à celui que nous avions choisi.

"Nous avons choisi celui que nous, Français, connaissions bien. Nous étions même les seuls à le connaître. Car, à Rome même, on ne le connaissait pas beaucoup. Mgr Roncalli, il n'a jamais été dans les bureaux de l'administration romaine . . . Il en avait peur. Je me permettrai de vous dire un souvenir personnel. Lorsqu'il a été nommé cardinal — nous l'avons été ensemble le même jour — en apprenant la nouvelle, je me suis précipité à la nonciature pour lui présenter mes félicitations et je l'ai trouvé en train de réciter son bréviaire, triste, morose, peiné. Je lui ai dit: "Mais, tout de même, vous n'êtes pas content?"—"Non, je ne suis pas content, parce que j'espérais rester encore en France. J'aime la France. J'aime Paris. Je comptais y demeurer encore. Je ne me vois pas à Rome obligé tous les jours d'aller à un Congresso, m'occuper d'administration. Ce n'est pas mon affaire. Moi, je suis pasteur." Mais, quelques jours après, quand il a appris qu'il était nommé patriarche de Venise, cela a été de l'enthousiasme, parce qu'alors il devenait vraiment pasteur".

Son Em. le cardinal Feltin a ensuite rapporté plusieurs anecdotes qui prouvent la bienveillance du Pape à l'égard de la France, notamment le trait suivant: "Au reste, le Pape me disait hier qu'il y avait une raison qu'il n'avait pas pu dire, pour laquelle il avait choisi ce nom de Jean: c'était en souvenir de la France, de Jean XXII qui était l'un des Papes d'Avignon, et qu'il continuait l'histoire de la Papauté en France."

L'archevêque de Paris a conclu: "Je crois qu'il nous comprendra, mais il nous dépassera, parce que ce n'est pas seulement la France qui l'intéresse. C'est l'univers tout entier. Et il en a bien cette préoccupation, parce que c'est une lourde charge. Mais, il doit pouvoir compter sur vous, Messieurs de la presse, sur l'influence très grande que vous avez, pour que le rayonnement de sa personne dans le monde s'affirme de plus en plus."

Congrès eucharistique mondial à Munich

MUNICH — Le 37e congrès eucharistique mondial aura lieu du 31 juillet au 7 août 1960 à Munich, ville désignée par feu Sa Sainteté Pie XII. La capitale de l'Etat de Bavière compte actuellement 800,000 catholiques, soit 80 pour cent de ses habitants.

Les menus les plus variés attendent les gastronomes de la Rivière-Rouge

Je connais des collectionneurs de timbres qui savent tirer bon parti de leur passe-temps favori, car ils apprennent énormément de choses sur la géographie et l'histoire des divers pays, sur leur flore et leur faune, sur leurs monuments historiques, sur les sports en vogue, etc. D'autres (comme M. Alphonse Monnin, de St-Boniface) préfèrent collectionner des spécimens des quelque 5,000 langues et dialectes qui se parlent dans le monde entier. D'autres enfin se transforment en gourmets volontaires et veulent connaître d'expérience les diverses variétés de nourriture en vogue à travers l'univers.

Quatre de ces gourmets, membres de l'Alliance Française de Winnipeg, ont décidé d'entreprendre une enquête gastronomique dans le Grand-Winnipeg dans le but de connaître les divers restaurants "ethniques" de ce milieu où se coudoient des Canadiens de toutes les origines raciales, et de prouver qu'il y a place pour un restaurant authentiquement français dans St-Boniface. Ils entendent par restaurant français un endroit où l'on servirait la cuisine "bourgeoise" en vogue en France et aussi dans divers coins du Québec et où les convives seraient reçus par un personnel entièrement bilingue.

Oasis des gourmets

Les "quatre" ont commencé leur enquête samedi dernier. Ils ont d'abord rencontré trois jeunes Juifs, propriétaires de l'"Oasis Delicatessen & Fruit Co.", sur la rue Main. Vraiment, ces jeunes commerçants semblent avoir comme idéal de posséder toutes les spécialités de tous les pays en fait de viande, poisson, pain, caviar, fromage, sirop, bonbon, etc. Voulez-vous un fromage de Finlande, du chocolat d'Autriche ou de Russie, un poisson d'une mer exotique? Quel que soit votre désir, vous serez servis. Même, vous pourrez acheter en conserve des fourmis, des chenilles, des cuisses de grenouilles fumées . . . Et que dire de la variété des nourritures françaises ou canadiennes! Ces trois jeunes, pour toujours mieux satisfaire leur clientèle, sont à l'affût des nouvelles découvertes gastronomiques et entreprennent s'il le faut un voyage pour se les procurer. Une visite dans leur magasin constitue déjà un vrai régal, et l'invitation à acheter est tellement puissante qu'un des quatre gourmets déboursa $6.00 pour se procurer des chocolats de tous les pays.

Après cet aperçu général sur les multiples variétés de nourriture qu'on peut découvrir à Winnipeg, les gourmets se rendirent dans un restaurant hongrois. Une Hongroise, au Canada depuis à peine six mois, réjouit les palais de ses compatriotes en servant les mets les plus en vogue en Hongrie. Elle recommande surtout son hachis, délice des plus difficiles, dit-elle. Et il est remarquable que, dans ce petit et très humble restaurant, les Hongrois retrouvent non seulement les produits de la cuisine ancestrale, mais aussi des journaux et des disques transmettant nouvelles et musique qui transportent l'esprit jusque là-bas, à Budapest ou dans quelqu'autre centre où l'on possède encore des parents et des amis.

Nourriture et musique

Cela est vrai aussi du "Old Vienna Cafe" où les Autrichiens peuvent absorber un "goulash" ou un "schnitzel" au son des valses de Strauss ou de quelque autre pièce musicale viennoise. La propriétaire du restaurant a même dit à ses visiteurs que les programmes musicaux de CKSB sont très écoutés des clients, amateurs aussi bien de belle musique que d'excellente nourriture. Cette dame d'ailleurs préparent chaque année avec ses compatriotes des programmes culturels qui attirent des centaines d'amis de la musique autrichienne.

On ne pouvait mieux terminer cette première partie de l'enquête gastronomique (à continuer bientôt) qu'en dégustant un bon vin de France et en mangeant d'excellentes sandwiches à la "Chaîne d'Or", où le propriétaire parle un excellent français et désire attirer la clientèle de St-Boniface par ses annonces hebdomadaires dans **La Liberté et le Patriote** et à CKSB.

Comme résultat temporaire, les gourmets sont convaincus qu'un restaurant hongrois ou autrichien a certainement sa raison d'être dans une ville où vivent des gens d'origine autrichienne ou hongroise. Alors, pourquoi pas un restaurant vraiment français dans St-Boniface?

GASTRONOME.

Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of ADINE DAGESSE, late of the Post Office of Haywood, in Manitoba, Widow, Deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at Room 4, Banque Canadienne Nationale Chambers, 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 30th day of December, A.D. 1958.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 19th day of November, A.D. 1958.

LEON H. BENARD, Q.C.
Solicitor for the Administrator.

IN THE MATTER OF the Companies Act, and in the matter of the voluntary liquidation of The Sainte Anne Des Chenes Co-operative Limited.

ALL CLAIMS against the above Company must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the First day of January, A.D. 1959.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 20th day of November, A.D. 1958.

G. MAURICE GELLEY,
Liquidator,

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Le Nouveau Paletot de Luxe
"TROIS SAISONS"



Confectionné exclusivement par
PROGRESS BRAND CLOTHES

CHEZ HUOT
200, ave Provencher — St-Boniface, Man.
Téléphone: CHapel 7-3795
Heures d'affaires de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. tous les jours.
Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h.

Voici une réponse facile aux problèmes de votre liste de cadeaux de Noël . . .

Commande Cadeau Safeway



On peut obtenir des coupons de différentes valeurs

Voyez la caissière pour plus de détails

Good at any Safeway in U.S. or Canada

On peut se procurer ces coupons maintenant à n'importe quel magasin Safeway

SAFEWAY